



HENRY MORGENTALER, 1923-2013

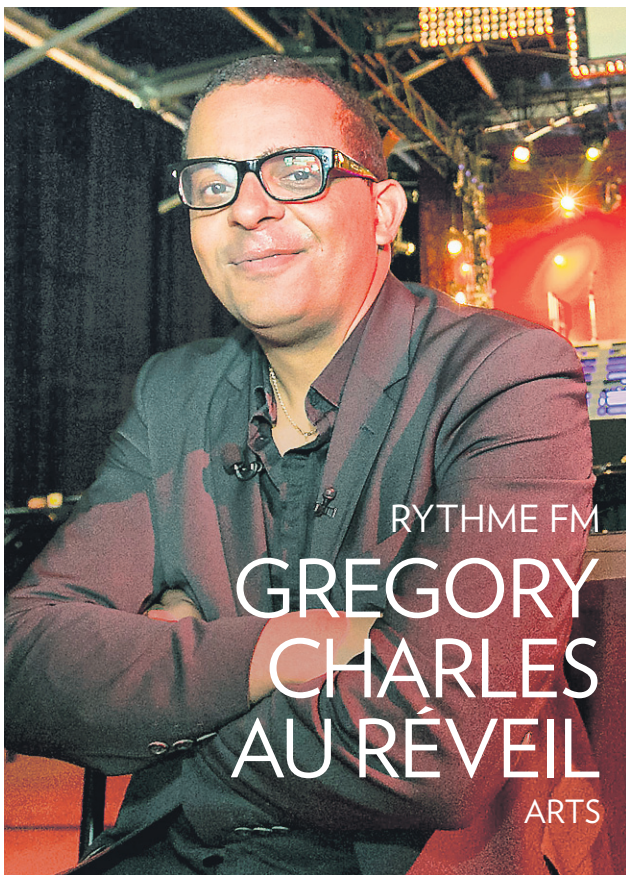
# HONNI ET ADULÉ À LA FOIS

PAGE A6

**MARIE-CLAUDE LORTIE**  
MERCİ DOCTEUR  
PAGE A7

**YVES BOISVERT**  
L'HOMME QUI A RÉÉCRIT LA LOI  
PAGE A7

PHOTO MARK BLINCH, ARCHIVES REUTERS



RYTHME FM  
**GREGORY CHARLES**  
AU RÉVEIL  
ARTS

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

BERT BROWN  
**UN AUTRE SÉNATEUR**  
CONSERVATEUR  
DÉPENSIER PAGE A11



**EXCLUSIF**

## MÉTRO: DE PROFONDS CHAMBARDEMENTS

Les prolongements du métro projetés à Laval, à Longueuil et dans l'est de Montréal entraîneront des transformations majeures et auront des conséquences pour les 900 000 usagers quotidiens, si l'on veut éviter la saturation.  
PAGES A2 ET A3



VIE AU TRAVAIL  
**CHOUCHOUTER**  
SES EMPLOYÉS

AFFAIRES

PHOTO FOURNIE PAR SID LEE



**PATRICK LAGACÉ**  
LA PHOBIE DES QUESTIONS  
PAGE A12



PHOTO JEFF HAYNES, REUTERS

## L.A. A RENDEZ-VOUS À CHICAGO

Brent Seabrook (au centre) est entouré de ses coéquipiers après avoir marqué le but gagnant, hier soir. Avec leur victoire de 2-1, en prolongation, les Hawks ont éliminé les Wings en sept matchs. SPORTS

**MON CLIN D'ŒIL** STÉPHANE LAPORTE  
Les conservateurs veulent abolir le Sénat, c'est pour ça qu'ils font tout pour le mettre en faillite.

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



**VOTRE STYLE DE VIE**

**mariette clermont**

[marietteclermont.com](http://marietteclermont.com)

À DÉCOUVRIR EN MAGASIN • LAVAL: 2300 Le Corbusier, 514.382.6870

## MÉTRO DE MONTRÉAL

LE PROLONGEMENT  
UNE REFONTE

La ligne orange serait scindée en deux et la ligne de Longueuil

## EXCLUSIF

BRUNO BISSON

Les prolongements du métro projetés à Laval, à Longueuil et dans l'est de Montréal ne feront pas qu'allonger le réseau d'une vingtaine de kilomètres. Ils entraîneront des transformations majeures du métro tel qu'on le connaît depuis toujours, et auront des conséquences sur les habitudes de déplacement de ses 900 000 usagers quotidiens.

Selon des documents préparés par la Société de transport de Montréal (STM), qui est responsable de l'exploitation quotidienne du métro, l'arrivée soudaine de dizaines de milliers de passagers additionnels s'effectuera dans un système qui est déjà en partie saturé. À moins d'apporter des changements majeurs pour «adapter» le réseau existant, le prolongement du métro pourrait, paradoxalement, entraîner une baisse générale de la fiabilité et de la qualité du service.

Les documents révèlent ainsi que la ligne 2 (orange) devra être scindée en deux lignes distinctes qui se rejoindraient à la station Bonaventure, si jamais on donnait suite au projet actuel de prolongement vers Laval, qui prévoit huit stations et 11 kilomètres de tunnels.

Les experts de la STM anticipent de plus un «entassement des voyageurs» à la station Berri-UQAM si on devait

construire, comme prévu, six nouvelles stations à Longueuil dans le prolongement de la ligne 4 (jaune) actuelle. L'ajout de milliers de voyageurs à la station Berri-UQAM, où convergent trois lignes de métro, «apportera une surcharge supplémentaire au niveau des quais à la station Berri-UQAM», où transitent déjà plus de 240 000 personnes par jour.

Pour minimiser l'impact de cette nouvelle clientèle, il faudrait donc prolonger aussi la ligne 4 du côté de Montréal jusqu'à la station McGill actuelle, selon les experts de la STM.

Enfin, le prolongement prévu de la ligne 5 (bleue) en direction d'Anjou, dans l'est de Montréal, met en lumière des changements majeurs dans la conception même des stations. Les documents obtenus indiquent que désormais, toutes les stations situées en fin de ligne devraient être équipées d'un quai central au lieu de quais latéraux, communs à la quasi-totalité du réseau.

Présentement, dans la grande majorité des stations, les rames de métro circulent au centre et sont bordées de quais d'embarquement, situés de chaque côté. À l'avenir, dans les stations terminales, les usagers devraient avoir accès à leur rame à partir d'un quai unique et plus large, situé au centre, tandis que les trains rouleront sur les côtés.

Cette configuration réduirait le temps perdu dans les manœuvres de

retournement des trains, et permettra d'assurer une meilleure fréquence de passage pour les usagers.

Sur la ligne 5 (bleue) actuelle, la station terminale Snowdon n'est pas dotée d'un quai central. Si la transformation de la station n'était pas possible, les experts de la STM estiment qu'il serait opportun de prolonger la ligne d'une station vers l'ouest, dans l'arrondissement de Hampstead.

## Deux lignes orange

Les documents obtenus par *La Presse* ont été soumis au printemps 2012 par la STM au bureau de projet sur les prolongements du métro, placé sous la supervision de l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Créé en 2009, ce Bureau doit présenter prochainement ses recommandations quant à l'ordre de réalisation de chacun des prolongements projetés. Il est possible que le Bureau recommande également de construire chacun de ces tronçons de métro en plusieurs phases.

La réalisation complète des trois prolongements prévus (voir autres textes) pourrait donc s'échelonner sur plus de 20 ans.

Les effets les plus dramatiques anticipés par les experts de la STM surviendraient sur la ligne 2 (orange) après l'ouverture des six nouvelles stations à Laval. Ces nouvelles stations recevraient une clientèle équivalente à celle des trois stations inaugurées dans cette ville en

2007 et l'arrivée de cette clientèle additionnelle surchargerait les stations du centre-ville de Montréal.

De plus, avec ses prolongements, la ligne 2 totaliserait 40 stations et 42 km de longueur, ce qui en ferait «l'une des plus longues au monde en exploitation». Cette étendue la rendrait aussi plus vulnérable, puisqu'un retard de seulement quelques minutes, causé par un incident banal dans une station, pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble de la ligne.

Dans son scénario d'exploitation, la STM recommande donc de scinder la ligne 2 à la station Bonaventure, de manière à créer deux lignes distinctes. La ligne 2 Ouest partirait de Bonaventure en direction de Côte-Vertu et poursuivrait sa course jusqu'au Carrefour Laval, après avoir desservi un total de sept nouvelles stations.

La ligne 2 Est partirait elle aussi de Bonaventure en direction de la station lavalloise de Montmorency. Une nouvelle station serait construite dans le prolongement du métro de Laval actuel, sur le boulevard du Souvenir. Un dernier lien serait ajouté entre les stations du Souvenir et Saint-Martin, où les lignes 2 Est et 2 Ouest se croiseraient.

Un tel changement suppose aussi que tous les usagers qui circulent actuellement sur la ligne 2, entre le centre-ville et les quartiers de l'ouest de Montréal, devraient dorénavant changer de ligne de métro à la station Bonaventure.

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 16	Horaire télévision	AFFAIRES 13
Astrologie du jour	AFFAIRES 15	Loteries	A18
Bourses	AFFAIRES 12	Monde	A22-A23 et A27
Débats	A24 à A26	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 13
Décès	AFFAIRES 14	Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Passages nuageux, maximum 27. AFFAIRES 14

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## LA LIGNE BLEUE (EST DE MONTRÉAL)



Nouvelles stations proposées: 5

Longueur du nouveau tronçon: 6,6 kilomètres

Voitures additionnelles requises: 114 MR-73 (19 trains de 6 voitures)

Intervalle de service entre 2 trains: 3 minutes en périodes de pointe

Le prolongement de la ligne 5 en direction d'Anjou, dans l'est de Montréal, sera le premier des projets d'extension du métro à être autorisé par le gouvernement du Québec, selon les sources de *La Presse*. C'est aussi celui qui aura le moins d'impact sur le reste du réseau. La STM prévoit y assurer un service toutes les 3 minutes — l'intervalle étant actuellement de 4,5 minutes sur cette ligne. Les rames seraient formées de 6 voitures au lieu de 9. Ce sont les voitures MR-73 actuelles qui seront en service sur la ligne 5, selon le scénario obtenu par *La Presse*.

Pour augmenter la fréquence du service, la STM devra éliminer le temps perdu dans les manœuvres de retournement des trains. Présentement, quand une rame arrive au bout de la ligne, ses passagers descendent et le train entre dans l'arrière-station. Là, il change de voie en passant par un aiguillage et repart

ensuite dans la direction inverse. La manœuvre prend, selon la STM, entre 2 et 4,5 minutes.

«Pour le nouveau terminus Anjou, les manœuvres en arrière-gare seront éliminées grâce à une configuration à quai central.» À l'autre extrémité de la ligne, l'actuel terminus Snowdon possède toutefois «une configuration étagée» et il n'est pas certain que la station puisse être adaptée pour éliminer les retournements.

Devant ce constat, «une opportunité a été soulevée pour l'implantation d'une station terminale à quai central dans l'arrondissement de Hampstead, vers l'ouest». Cette nouvelle station à quai central «permettrait d'éliminer ce temps de retournement. Les détails entourant la diminution du temps de manœuvre et l'opportunité [de construire une gare à Hampstead] devront faire l'objet d'une étude complémentaire».

TRADITION ET INNOVATION.



PANERAI  
LABORATORIO DI IDEE.

LUMINOR 1950 10 DAYS GMT - 44MM

CHÂTEAU D'IVOIRE  
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651  
SANS-FRAIS 1 888 883 8283  
WWW.CHATEAUIVOIRE.COM

PANERAI.COM

## MÉTRO DE MONTRÉAL

# ENTRAÎNERA MAJEURE DU RÉSEAU

compterait deux stations de plus... à Montréal

## LA LIGNE ORANGE (MONTRÉAL ET LAVAL)



**Nouvelles stations proposées :** 8

**Longueur du nouveau tronçon :** 11 kilomètres

**Voitures additionnelles requises :** 126 (14 trains de 9 voitures)

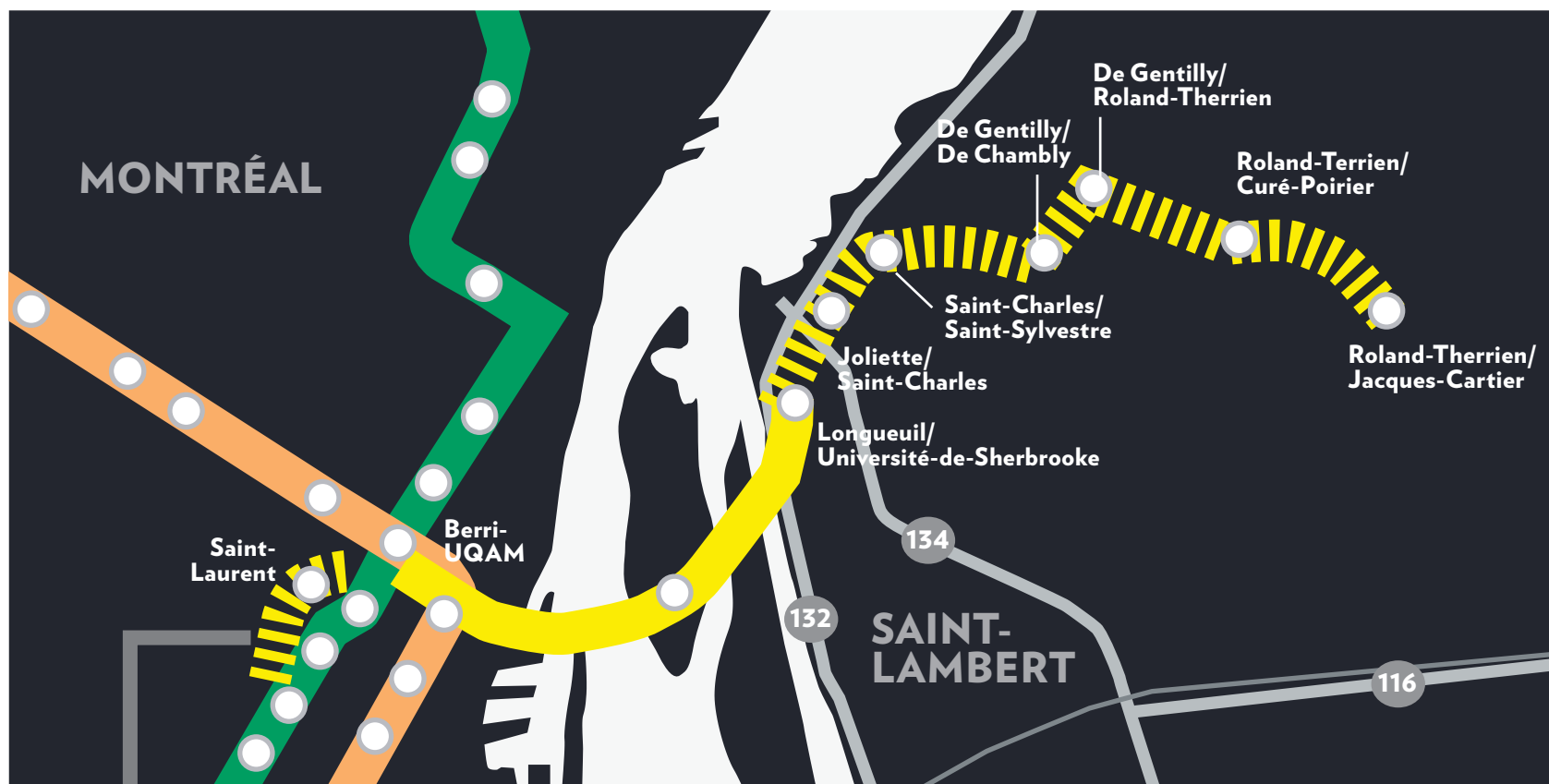
**Intervalle de service entre 2 trains :** entre 2 et 4 minutes, selon les tronçons

Le tracé retenu aux fins d'étude par la STM prévoit l'ajout de deux stations sur la ligne 2 Est actuelle, après la station Montmorency: Souvenir et Saint-Martin. Sur la ligne 2 Ouest, il y aurait trois stations ajoutées à Montréal, après celle de Côte-Vertu, et quatre stations à Laval, dont celle de Saint-Martin, où les lignes 2 Est et Ouest se rejoindraient. La ligne 2 totaliserait ainsi 42 km et compterait 40 stations. Pour desservir une telle ligne, la STM aurait besoin de 52 trains formés de 9 nouvelles voitures MPM-10. Même si 468 de ces nouvelles voitures ont été commandées, la STM estime que l'exploitation de la ligne 2 « nécessite l'achat de 14 trains additionnels qui ne font présentement l'objet d'aucun contrat ni d'options sur le contrat ». L'acquisition de 14 trains de 9 voitures chacun coûterait à elle seule environ 325 millions.

Selon le scénario de la STM, la station Bonaventure devra être partiellement transformée pour devenir le point de rencontre de deux lignes de métro distinctes, soit les lignes 2 Est et Ouest. Les coûts de cette transformation sont estimés à eux seuls à 141 millions.

La STM estime que la ligne 2 devra être scindée en deux lignes distinctes afin de tenir compte des « événements perturbateurs », comme des défaillances mineures d'équipements, des portes de train bloquées et des chutes d'objets sur la voie. « Le prolongement de la ligne accentue la probabilité d'occurrences d'événements. Ce phénomène aggrave la problématique d'entassement des trains et empêchera, dans la pratique, d'atteindre l'intervalle désiré de 2 minutes entre chaque train, ce qui diminuera le niveau de l'offre de service de la STM. »

## LA LIGNE JAUNE (LONGUEUIL)



**Nouvelles stations proposées :** 6

**Longueur du nouveau tronçon :** 6,8 kilomètres

**Voitures additionnelles requises :** 108 voitures (12 trains de 9 voitures)

**Intervalle de service entre 2 trains :** 4 minutes en période de pointe

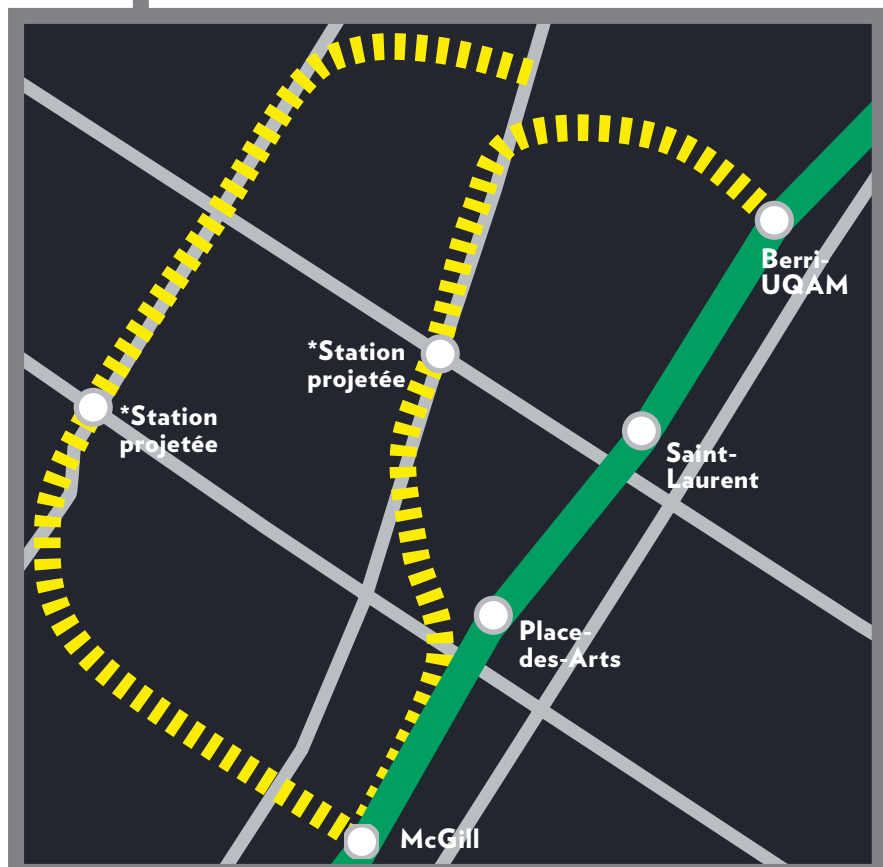
Le scénario étudié par la STM prévoit six nouvelles stations dans le prolongement de la ligne 4 à Longueuil. Le tracé privilégié devrait être un peu différent et s'approcher de la pointe de la Voie maritime, un secteur promis à un développement majeur à moyenne échéance. La ligne 4 se poursuivrait ensuite en direction du Collège Édouard-Montpetit, avant de suivre le boulevard Roland-Therrien jusqu'à proximité de l'ancien aéroport de Saint-Hubert.

Selon les données disponibles, environ 67 000 personnes transitent présentement, chaque jour, par l'unique station actuelle de Longueuil. L'ajout de nouvelles stations de métro pourrait faire bondir cette affluence de 12%. La STM prévoit que « l'augmentation d'achalandage créera une problématique importante à la station Berri-UQAM », où la ligne actuelle se termine.

« Le transfert des voyageurs sur les lignes 1 (verte) et 2 (orange) en direction

du centre-ville apportera une surcharge au niveau des quais à la station Berri-UQAM. Le service donné en ce moment sur ces deux lignes sera insuffisant pour éviter l'entassement des voyageurs sur les quais ainsi que les problématiques d'embarquement vers le centre-ville. Le prolongement de la ligne 4 vers le sud n'est donc pas exploitable », dans l'état actuel des choses.

Pour résoudre ce problème, la STM propose de prolonger la ligne 4 de deux stations après Berri-UQAM, pour rejoindre l'actuelle station McGill sur la ligne verte. Présentement, près de 9500 passagers en provenance de Longueuil qui débarquent à Berri-UQAM, le matin, prennent ensuite les lignes 1 et 2 en direction du centre-ville. En prolongeant la ligne 4 jusqu'à la station McGill, ces milliers d'usagers resteraient sur la ligne 4 et n'engorgeraient plus les quais de Berri-UQAM.



## ACTUALITÉS

## La chèvre, le chou et le crucifix



RIMA  
ELKOURI  
CHRONIQUE

En matière de laïcité, le Québec nage dans la confusion et les contradictions. Cinq ans après le rapport Bouchard-Taylor, on cherche toujours des balises. La laïcité, oui, oui, on la veut. Mais pour les autres, si possible...

Le discours dominant en est un tissé d'incohérences. Enlevez ces voiles et ces kirpans, dit-on. Mais ne touchez pas au crucifix à l'Assemblée nationale. Purgez l'espace public de toute manifestation religieuse. Mais ne touchez pas à la prière au conseil municipal...

Trop souvent, on est loin de tout discours logique ou laïque. On est plutôt en terrain vaseux. Celui hautement émotif de l'identitaire. Terrain toujours glissant, toujours miné. Terrain rentable politiquement si on accepte d'être laïque « du bon bord ». Mais à quel prix?

La victoire du maire de Saguenay, Jean Tremblay, qui a obtenu la bénédiction de la Cour d'appel pour prier en paix à l'hôtel de ville, marque un recul dans le débat sur la laïcité et ne fait qu'ajouter à la confusion.

Cette prière que prononce le maire de Saguenay n'est pas une prière, dit la Cour d'appel. Ce serait un énoncé universel qui fait partie du patrimoine. Ah! bon? Si ce n'est pas une prière que de dire « Dieu tout-puissant [...] guide-nous dans nos délibérations à titre de membre du conseil municipal », on se demande bien ce que c'est. Pas sûre qu'un athée y voit quoi que ce soit d'universel. Pas sûre qu'il puisse être rassuré sur la neutralité des élus qui, tout en priant au conseil municipal, doivent en principe représenter tous les citoyens, pas juste les croyants.

Si tout le religieux peut ainsi relever du patrimoine, voilà un glissement qui rendra possible à peu près n'importe quoi, observait l'historien et sociologue Gérard Bouchard, en entrevue avec Anne-Marie Dussault, mardi. « On pourra réciter des messes à l'Assemblée nationale... »

Pour dissiper la confusion, il semble qu'on ne pourra pas compter sur le Parti québécois, lui qui a choisi de transformer son projet de Charte de la laïcité en projet de Charte des valeurs québécoises. En se débarrassant du mot « laïcité », le gouvernement de Pauline Marois tente de ménager la chèvre, le chou et le crucifix. Une Charte de la démagogie, avec ça? C'est possible...

Avant lui, le gouvernement libéral ne s'est montré ni plus courageux ni plus cohérent, lui qui a vite mis au panier le rapport Bouchard-Taylor. En matière de laïcité, il y avait pourtant là une foule de recommandations mûrement réfléchies que l'on aurait eu intérêt à suivre.

Le rapport proposait de produire un livre blanc sur la laïcité pour justement sortir de la confusion, mieux définir la laïcité québécoise et débattre des questions irrésolues. Cela n'a pas été fait.

Le rapport proposait d'interdire aux agents qui incarnent l'État (magistrats, procureurs de la Couronne, policiers, gardiens de prison, président de l'Assemblée nationale...) le port de signes religieux. Cela n'a pas été fait.

Au nom de la neutralité de l'État et de la séparation entre le religieux et le politique, le rapport recommandait aussi



Le philosophe Charles Taylor et le sociologue Gérard Bouchard ont déposé leur rapport, il y a cinq ans.

que les conseils municipaux abandonnent la prière et que le crucifix au-dessus du siège du président de l'Assemblée nationale soit replacé dans l'hôtel du Parlement, à un endroit qui mettrait en valeur sa signification patrimoniale. Cela n'a pas été fait.

Qu'a donc fait le gouvernement Charest de toutes ces recommandations? Il s'est

donné l'impression qu'il s'agira moins de faire avancer le débat sur la laïcité que de tenter de faire gonfler le « Nous » de la majorité. Exercice périlleux qui fait craindre l'exploitation d'un antagonisme entre le « Nous » et le « Eux ».

Comprenons-nous bien. La laïcité ne consiste pas à purger le Québec de son patrimoine religieux. Il ne s'agit pas de nier son

l'État et la neutralité du politique devant le religieux. Or, si on est d'accord pour dire que l'État doit être neutre devant la religion, ne faut-il pas qu'il le soit devant toutes les religions, y compris celle de la majorité? Que vaut une neutralité à moitié neutre?

Cinq ans après le rapport Bouchard-Taylor, le débat s'enlise, disais-je. Évidemment, il ne faut pas perdre de vue que même en étant peu avancés, nous avions déjà un peu d'avance. Malgré quelques décisions mal avisées d'accommodements religieux, la laïcité québécoise est moins piteuse que ce qu'on aimerait nous faire croire. Elle n'a rien à envier à la laïcité française, souvent citée en exemple. Cette semaine, un éditorial de *Libération* laissait même entendre le contraire. On y suggérait que la République française, prise avec une forme de « catholaïcité » rigide et incohérente, s'inspire du modèle québécois des « accommodements raisonnables ». Une voie sinueuse, certes, mais réaliste.

Le Québec est déjà laïque dans les faits. Mais il subsiste des zones d'ombre qu'il faut tenter d'éclaircir. Des zones où la religion vient écorcher l'égalité hommes-femmes. D'autres où la neutralité politique est

*Si on est d'accord pour dire que l'État doit être neutre devant la religion, ne faut-il pas qu'il le soit devant toutes les religions, y compris celle de la majorité? Que vaut une neutralité à moitié neutre?*

empresé de réaffirmer la place du crucifix à l'Assemblée nationale... Démagogie, quand tu nous tiens.

Qu'a fait le gouvernement Marois? Rien de plus cohérent. Il faudra voir cet automne comment on tricote cette Charte de la laïcité qui a été rebaptisée « Charte des valeurs québécoises » avant même sa naissance. Mais pour l'instant, l'entourloupette linguistique

identité, de devenir amnésique ou de piétiner les traditions de la majorité. Il ne s'agit pas d'arracher la croix du mont Royal ou de bannir les arbres de Noël. Il ne s'agit pas non plus de confisquer la liberté de conscience des citoyens dès qu'ils sortent de chez eux.

De quoi s'agit-il alors? Il s'agit d'abord et avant tout de respecter le principe de la séparation de la religion et de

mise à mal. Voilà des enjeux importants, toujours délicats et complexes, qu'il faudra essayer de clarifier avec un souci d'équilibre. Il faudra le faire sans exploiter les phobies des uns ni céder à l'intégrisme des autres. Avec un Jean Tremblay triomphant qui traite de « mou » et de « plieux » quiconque ose le contraire, le débat est malheureusement, une fois de plus, bien mal engagé.

## Hommage au quartier chinois de Montréal

Les 8 portes des quartiers chinois  
Timbres et articles de collection

Postes Canada est fière de vous présenter la collection des portes des quartiers chinois qui souligne le dynamisme, le patrimoine et la vitalité de la communauté sino-canadienne de Montréal ainsi que de sept autres villes à l'échelle du pays. En plus de ces timbres remarquables qui mettent en valeur des illustrations de chaque porte réalisées par un artiste régional, la collection comprend également une trousse de collection à tirage limité, contenant un livret de 16 pages, une pièce de monnaie datant de 1 000 ans de la dynastie des Song, une pièce de monnaie vieille de 200 ans de la dynastie des Qing et plus encore.



Illustration de la porte nord située au 1109 boul. Saint-Laurent

Ensemble de collection *Portes des quartiers chinois*  
Seulement 8 888 ensembles en vente, limite de 2 par client  
**88,88 \$**

Pli premier jour officiel **6,04 \$**

Bloc-feuille **5,04 \$**

Carnet **5,04 \$**

8 Permanent stamps / Timbres permanents Canada

## Arthur Porter ne contesterait pas son extradition

L'ancien patron du Centre hospitalier universitaire de McGill (CUSM) Arthur Porter ne s'opposera vraisemblablement pas à son extradition du Panama vers le Canada, où il est accusé de fraude et de complot.

Une journaliste de CBC qui s'est rendue au Panama a pu apercevoir M. Porter, menottes aux poignets, et lui a demandé s'il comptait contester son extradition. Il a fait signe que non en secouant la tête.

Les autorités panaméennes ont par ailleurs confirmé que M. Porter avait manifesté le désir de faire face à la justice canadienne.

M. Porter et sa femme ont été arrêtés, lundi, à l'aéroport Tocumen de Panama City. Ils avaient 15 jours pour contester la demande d'extradition. M. Porter était sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Il était recherché par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) depuis février dernier pour complot et abus de



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

confiance dans le dossier de la construction du CUSM. L'homme de 57 ans réside depuis quelque temps aux Bahamas. En entrevue avec *La Presse* en mars dernier, il soutenait qu'il était trop malade pour se déplacer et revenir au Canada.

L'oncologue se serait lui-même diagnostiqué un cancer des poumons de stade 4. Selon Alexis Munoz, du service des enquêtes judiciaires du Panama, M. Porter ne semble pas malade.

— Anabelle Blais

**BOUTIQUE COURIR**  
votre partenaire de course

Plusieurs modèles en différentes largeurs

**W880**

À l'achat de chaussures de course à pied chez Boutique Courir, recevez gratuitement un plan d'entraînement personnalisé de 8 semaines :  
Pour préparer un 5 km, 10 km, demi-marathon ou marathon **OU** Pour votre mise en forme avant de commencer à courir

En partenariat avec **CYCLIDE** [www.cyclide.org](http://www.cyclide.org)

Montréal  
4452, rue Saint-Denis  
Métro Mont-Royal

Longueuil  
1085, chemin Chambly  
Près du cégep Édouard-Montpetit

[www.boutiquecourir.com](http://www.boutiquecourir.com)

Boutique de course à pied de l'année 2012 au Canada selon **IBRC.ca**

Chaussures • Vêtements • Accessoires • Produits énergétiques

# Les deux côtés de la collusion

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Deux entrepreneurs qui ont fait face à la collusion, deux destins différents. La commission Charbonneau a exploré hier deux facettes du système de Laval. Ronnie Meragl a brassé de grosses affaires en adhérant au système, mais se retrouve aujourd'hui accusé de fraude. Pierre Allard (voir texte ci-dessous) a plutôt choisi de dire non. Aujourd'hui, c'est en simple spectateur qu'il assiste à l'arrestation de ses collègues entrepreneurs.

L'entrepreneur Ronnie Meragl l'avoue, il a participé au système de collusion à Laval. L'homme ne s'est pas contenté de payer le « 2 % », il a aussi aidé au partage des contrats et tenté de convaincre au moins un concurrent d'adhérer à la collusion.

Premier des 37 accusés de l'opération Honorer de l'Unité permanente anticorruption à témoigner (UPAC) devant la Commission, Ronnie Meragl s'est fait discret sur le rôle joué par Gilles Vaillancourt, aujourd'hui accusé de gangstérisme. S'il admet que la collusion a fleuri sous le règne de cet ex-maire de Laval, le témoin a assuré que le véritable dirigeant était un fonctionnaire. « Le chef d'orchestre, c'était Claude Deguise », a affirmé Ronnie Meragl, vice-président de Nepcon.

Le témoin a expliqué que la collusion « a commencé lentement » avec l'embauche de Claude Deguise comme directeur du Service du génie de Laval. Selon lui, cet ancien employé de la firme de génie Dessau était responsable du partage des contrats entre les entrepreneurs.



Ronnie Meragl, vice-président de Nepcon, a reconnu avoir aidé durant un an ou deux Claude Deguise, fonctionnaire à Laval, dans le partage des contrats en remettant aux entrepreneurs les informations nécessaires au trucage des appels d'offres.

Avant le lancement des appels d'offres, Claude Deguise appelait le gagnant pour lui remettre la liste des participants ainsi que l'estimation des coûts. Les

**Nepcon a grandement profité du système. De 1996 à 2012, l'entreprise a décroché pour 95 millions en contrats.**

entrepreneurs devaient ensuite s'arranger entre eux. Pour éviter la discorde, plusieurs projets étaient lancés à la fois pour calmer leur

appétit. En décembre 2007, par exemple, 11 projets ont été octroyés la même journée à 11 entrepreneurs, a exposé la commission.

Ronnie Meragl a aussi reconnu avoir aidé durant un an ou deux Claude Deguise dans le partage des contrats en remettant aux entrepreneurs les informations nécessaires au trucage des appels d'offres. Ce rôle a toutefois créé de la jalousie chez ses concurrents, qui croyaient qu'il en tirait davantage de contrats.

Nepcon a en effet grandement profité du système. De 1996 à 2012, l'entreprise a décroché pour 95 millions en contrats. L'entrepreneur estime que la collusion lui a

permis d'augmenter sa marge de profit de 10 % à entre 15 % et 18 %. Il aurait ainsi empoché de 5 à 8 millions de plus que si le marché avait été ouvert. Plusieurs autres témoins ont toutefois affirmé que la marge de profit des entreprises qui bénéficiaient de la collusion était de plus de 30 %.

Ronnie Meragl évalue avoir versé en ristournes environ 200 000 \$ de 1996 à 2012, soit seulement 0,2 % de ses contrats. Sceptique, le procureur Paul Crépeau lui a souligné qu'une cote de 2 % aurait plutôt représenté près de 2 millions. L'entrepreneur a expliqué ne pas avoir toujours payé. Le premier collecteur, Marc Gendron,

**RONNIE MERGL CORROBORE LES DIRES DE GILLES CLOUTIER**

L'entrepreneur Ronnie Meragl a confirmé avoir assisté à une soirée de financement du Parti québécois organisée pour l'ex-députée Lucie Papineau, corroborant une importante partie du témoignage de Gilles Cloutier. Le témoin a dit hier avoir versé 1000 \$ par chèque à la demande de l'ex-organisateur politique et se rappelle clairement y avoir rencontré l'ex-ministre Guy Chevrette. Au cours de son contre-interrogatoire de Gilles Cloutier, l'avocate du Parti québécois avait tenté de démontrer que l'événement n'avait jamais eu lieu.

acceptait qu'il verse moins. Le deuxième, Roger Desbois, était plus rigide, mais Meragl dit avoir cessé de le payer rapidement.

**Sur la sellette**

L'entrepreneur doit terminer son témoignage demain matin. La famille Meragl restera toutefois sur la sellette puisque le prochain témoin est l'un de ses deux frères, les deux ayant aussi été arrêtés par l'UPAC. Rappelons que les témoins de la commission bénéficient de l'immunité contre l'auto-incrimination.

Ses aveux ne pourront donc pas servir contre lui lors de son procès pour sa participation dans le stratagème de Laval.

## Pierre Allard l'incorruptible

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Appel d'offres truqué, fournisseur imposé, demande de pot-de-vin : l'entrepreneur en construction Pierre Allard a relaté hier devant la commission Charbonneau ses difficultés à travailler à Laval. Après des mois à entendre des témoins lui raconter comment ils ont sombré dans la collusion et la corruption, la commissaire France Charbonneau l'a remercié pour son témoignage « rafraîchissant et réconfortant ».

Vers 2003-2004, les services de l'entreprise Excavation S. Allard sont retenus pour des travaux sur un projet privé de 42 triplex, dans le secteur de Pont-Viau, à Laval. À la fin du chantier, le promoteur invite Pierre Allard à participer à l'appel d'offres pour les travaux d'égout et de réseau d'eau dans le secteur.

L'entrepreneur ne le sait pas encore, mais le promoteur cherche ainsi à contourner le système de Laval et économiser de 100 000 \$ à 200 000 \$.



L'entrepreneur Pierre Allard a relaté hier devant la commission Charbonneau ses difficultés à travailler à Laval.

La présence d'Excavation S. Allard à l'appel d'offres dérange. Peu avant le dépôt des soumissions, son propriétaire reçoit un appel de l'entrepreneur Normand Trudel, de Mascouche. Il l'avise qu'un ami souhaitant travailler comme sous-traitant veut le rencontrer. Mais l'entrepreneur en question, Patrick Lavallée, ne veut pas

simplement faire une partie des travaux: il veut tout le contrat.

Ce dirigeant de J. Dufresne Asphalte, lui aussi arrêté par l'UPAC, l'avise qu'un système de partage des contrats existe à Laval. « C'est chacun notre tour et c'est à mon tour », lui dit-il. Il lui demande de se retirer de l'appel d'offres ou de faire une soumission de complaisance.

« Je comprenais que j'étais le grain de sable dans l'engrenage, a témoigné Pierre Allard. J'avais une décision à prendre pour dire si j'embarque dans ce système. Je n'avais pas beaucoup de temps: j'ai décidé de ne pas le faire. J'en suis très content aujourd'hui », a expliqué Allard.

Ses problèmes se poursuivent après avoir décroché le contrat. L'ingénieur responsable du chantier refuse qu'il utilise des produits de l'un de ses fournisseurs, Casaubon. « À Laval, tu dois utiliser du Lécuyer », lui dit-il, en référence à une entreprise concurrente. Allard plie, une décision qui lui coûtera 3000 \$ de plus que s'il avait utilisé son fournisseur habituel. « Avec les produits Casaubon, je peux entrer dans n'importe quelle ville au Québec, sauf à Laval », s'étonne encore Pierre Allard.

Durant le chantier, Pierre Allard doit recourir aux cols bleus de Laval pour brancher ses tuyaux au réseau municipal. À sa surprise, un col bleu refuse de faire le travail,

jugeant que le trou creusé ne convient pas. Un employé de l'entrepreneur lui dit qu'il veut probablement être payé. Bref, recevoir un pot-de-vin.

« Je pile sur mes principes, je me dirige vers son camion, je sors 50 \$ et lui demande si le trou est correct maintenant. » Le col bleu demande

**« J'avais une décision à prendre pour dire si j'embarque dans ce système. Je n'avais pas beaucoup de temps: j'ai décidé de ne pas le faire. J'en suis très content aujourd'hui. » — Pierre Allard**

50 \$ de plus, mais accepte de le faire pour 60 \$, Pierre Allard n'ayant pas davantage sur lui. L'entrepreneur dit avoir dénoncé la pratique au contre-maître municipal et ne jamais eu avoir à payer par la suite pour de tels travaux.



**L'étrange destin de Brad Pitt**

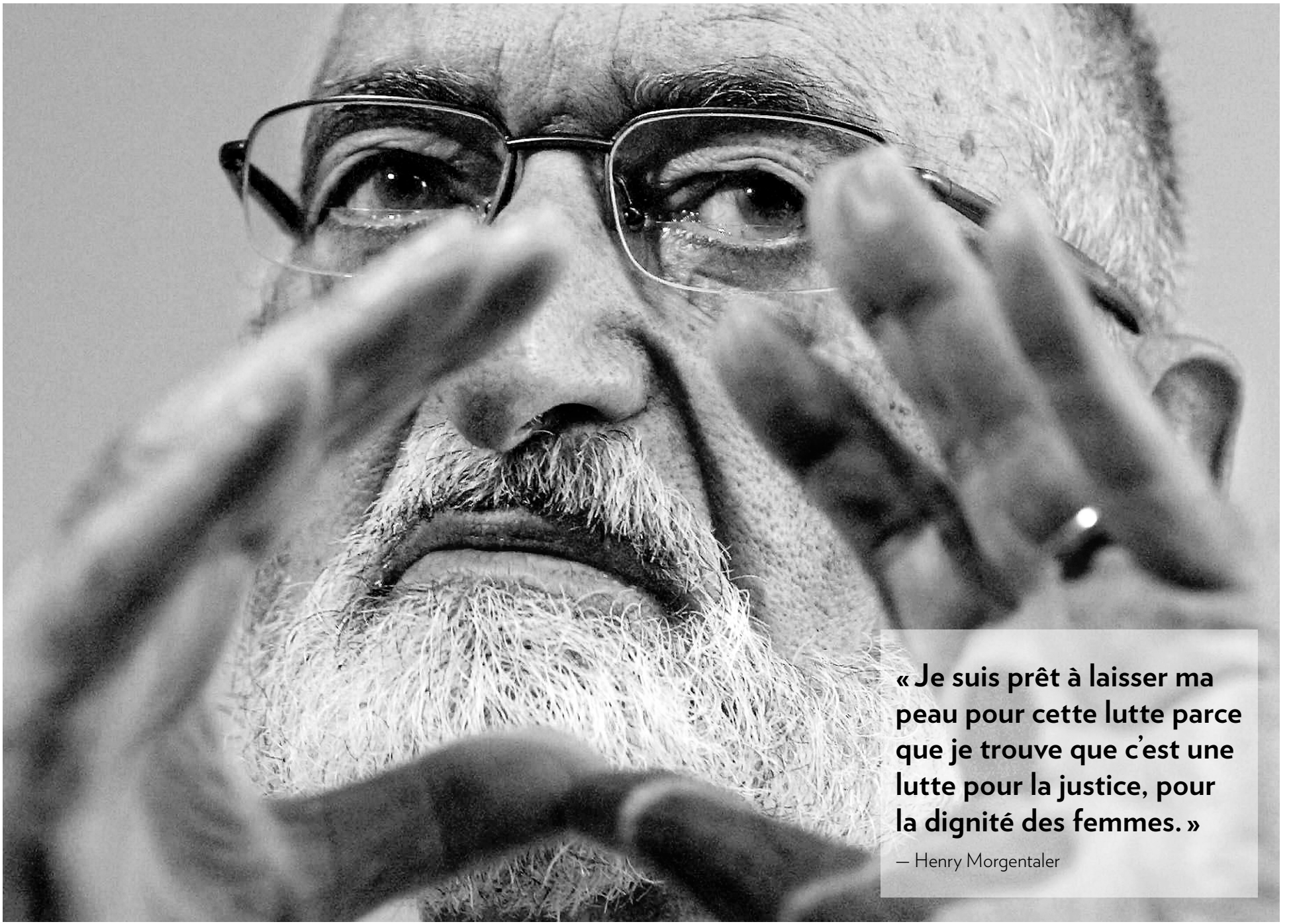


Cinéma  
**L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON**  
ce soir 21 h

L'histoire fantastique d'un homme hors du commun né à l'âge de 80 ans. Un film de David Fincher.

Lauréat de trois Oscar  
telequebec.tv

## HENRY MORGENTALER 1923-2013



« Je suis prêt à laisser ma peau pour cette lutte parce que je trouve que c'est une lutte pour la justice, pour la dignité des femmes. »

— Henry Morgentaler

PHOTO KEVIN FRAYER, LA PRESSE CANADIENNE

Le Dr Henry Morgentaler s'est battu pendant des décennies pour le droit des femmes à l'avortement. Il s'est éteint hier à l'âge de 90 ans.

# La croisade d'un idéaliste

Henry Morgentaler, porte-étendard de la lutte des femmes pour l'avortement, a succombé à une crise cardiaque hier, à Toronto, à l'âge de 90 ans. À l'image de sa vie, la nouvelle de son décès a entraîné autant d'hommages sentis que de « pas de commentaires » évocateurs ou même de remarques franchement négatives. Parcours de ce rescapé de Dachau qui a consacré sa vie à ses idéaux.

LOUISE LEDUC

8 septembre 1939. Henry Morgentaler a 16 ans quand les Allemands entrent à Lodz, en Pologne. Son père, sa mère et sa sœur mourront exterminés dans des camps de concentration tandis qu'Henry et son jeune frère seront envoyés faire des travaux forcés à Dachau.

## Une vie à reconstruire

À 22 ans, à la fin de la guerre, Morgentaler pèse 31 kg et se retrouve dans le camp de réfugiés de Bergen-Belsen avec son frère. Il obtient une bourse pour étudier la médecine en Allemagne.

Il n'y restera qu'un an, ne s'y sentant pas à son aise, et partira rejoindre son amie d'enfance, Chava Rosenfarb, devenue professeure de yiddish à Bruxelles. Ils se marieront en 1950 et immigreront à Montréal, où la petite histoire veut qu'ils soient arrivés avec 20\$ en poche et quelques livres de psychologie dans leurs valises.

## Une carrière naissante

En 1953, après des études à l'Université de Montréal, Henry Morgentaler décroche son diplôme de médecine. Il ne pourra cependant pas pratiquer avant d'obtenir sa citoyenneté canadienne, en 1955.

Devant la Chambre des communes, il prononce en 1967 son premier plaidoyer pour le droit à l'avortement.

Se sentant « lâche et hypocrite » de ne pas joindre le geste à la parole, il pratiquera en cachette son premier avortement en 1968 sur la fille d'un ami.

En 1969, il consacre presque tout son temps à cette pratique, demandant de 200 à 300\$ par avortement. Il raffine la façon de faire des vasectomies, et, en parallèle, devient aussi l'un des premiers médecins canadiens à effectuer des vasectomies, à poser des stérilets et à prescrire la pilule anticonceptionnelle à des célibataires.

## Des accusations de toutes parts

Les premières accusations tombent en 1970 et il fréquentera assidûment les tribunaux pendant près de deux décennies. D'emblée, il écrit à Pierre Elliott Trudeau pour l'informer qu'il persiste et signe, admettant d'ailleurs dès 1973 avoir déjà pratiqué plus de 5000 avortements.

En 1974, dans un jugement sans précédent, la Cour d'appel renverse à l'unanimité le verdict d'acquiescement du docteur Morgentaler prononcé par un jury. Le jugement, maintenu par la Cour suprême, enverra Morgentaler en prison pour 10 mois. Il y subira un infarctus. Une fois libéré, il est attendu par le fisc, qui lui réclame 355 000\$ en impôts impayés. Son avocat, pour sa part, lui envoie une facture de 200 000\$. Plus tard, Ron Basford, ministre de la Justice sous Trudeau, modifiera le Code criminel pour enlever aux juges d'appel le pouvoir d'annuler des acquiescements.

## Victoire historique devant la Cour suprême

Le docteur Morgentaler ouvre une clinique à Winnipeg en 1983, puis une autre à Toronto. De nouvelles accusations tombent. En 1988, la Cour suprême lui donne finalement raison. En un arrêt historique – baptisé « arrêt Morgentaler » –, l'avortement est décriminalisé au motif que la Charte canadienne des droits et libertés garantit le droit aux femmes à « la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne ».

## Une vie personnelle mouvementée

De son propre aveu, Henry Morgentaler a eu une vie amoureuse échevelée, non pas tant en raison de sa croisade qu'à cause de ses blessures d'enfance, avancera-t-il. Au *Globe and Mail*, en 2003, il dira

que ne s'étant jamais senti aimé par sa mère, il a toujours recherché sa mère dans ses diverses conquêtes et qu'il a toute sa vie voulu s'assurer d'avoir toujours au moins une femme qui l'aimerait, quelque part. Il se mariera trois fois, aura quatre enfants et plusieurs aventures.

## Un personnage controversé

Quand l'Université Western l'a honoré, en 2005, 12 000 personnes ont signé une pétition pour s'y opposer et l'insultation a perdu un don de 2 millions. En 2005, quand on lui a décerné l'Ordre du Canada, le cardinal Jean-Claude Turcotte, dans un geste d'éclat, a rendu le sien.

## Son héritage

Aucun gouvernement canadien n'a réussi depuis 1988 à légiférer sur les avortements. Depuis 20 ans, le Canada est donc l'un des seuls pays du monde occidental à ne pas baliser l'avortement. Les provinces qui souhaiteraient le faire n'en ont pas le droit, puisque la Cour suprême a estimé, dans sa dernière décision Morgentaler, que l'affaire était de compétence fédérale exclusive. Jusqu'à la fin, le docteur Morgentaler s'est battu pour que des avortements soient pratiqués dans toutes les provinces canadiennes, ce qui n'est toujours pas le cas.

Henry Morgentaler estime avoir effectué environ 100 000 avortements et avoir formé une centaine de médecins.

## Sa philosophie par rapport à l'avortement

« Je suis prêt à laisser ma peau pour cette lutte parce que je trouve que c'est une lutte pour la justice, pour la dignité des femmes. »

Cela dit, comme il l'avait affirmé en entrevue à *La Presse* en 1988, il avait certaines limites. Après six mois de grossesse, disait-il, « il n'est pas acceptable de pratiquer un avortement ».

« Peu de médecins font des avortements tardifs au Canada et aux États-Unis, dit-il. Personnellement, je n'en ai jamais fait au-delà de 16 semaines. »

Trop dangereux pour la santé des femmes, disait-il.

## HOMMAGES ET CRITIQUES

« Le Dr Morgentaler a droit à toute l'admiration de la population pour le courage dont il a fait preuve tout au long de sa vie dans la défense de ses convictions. C'est quelqu'un qui a été extrêmement contesté par des forces très réactionnaires, mais qui a tenu bon. C'est quelque chose que nous devons absolument saluer. Si, en 1988, nous avons enfin obtenu la décriminalisation de l'avortement, c'est en bonne partie grâce au Dr Morgentaler, mais aussi parce que des féministes ne l'ont pas laissé seul et ont travaillé très fort. »

— **Françoise David**  
Députée de Québec solidaire et ancienne présidente de la Fédération des femmes du Québec

« Je l'ai connu comme journaliste. C'était un homme de toute petite taille, mais très impressionnant. Il a mis sa carrière et sa vie en danger à une époque où il était criminel pour une femme de se faire avorter. Les femmes lui doivent beaucoup. »

— **Julie Miville-Dechéne**  
Présidente du Conseil du statut de la femme

« Peu d'hommes ont pris autant de risques pour le droit des femmes que le Dr Morgentaler. Il a même été jugé, condamné, emprisonné pour leur droit. Alors il mérite à jamais notre respect. J'ai vécu les années 60, 70, la bataille de la libération des femmes, et c'est un symbole, un homme plus grand que nature. »

— **Agnès Maltais**  
Ministre responsable de la Condition féminine

« C'était un homme d'une droiture et d'une probité extraordinaires, un homme chaleureux, modeste et timide. Malgré les accusations et les menaces qui pesaient contre lui, il m'avait dit qu'il n'avait qu'une seule inquiétude: celle de perdre une patiente en raison des conditions difficiles dans lesquelles il exerçait. Peu d'hommes ont aussi bien compris les femmes que lui, et très rares sont ceux qui ont consacré leur vie pour défendre les droits des femmes. À moi, il m'a montré qu'on peut faire beaucoup de bruit avec des casseroles. Son décès, c'est un gros coup pour moi. J'espère qu'il est mort en paix. »

— **Lise Payette**  
Ancienne ministre péquiste

« Pas de commentaires »

— **Archevêché de Montréal**  
Assemblée des évêques, M<sup>gr</sup> Jean-Claude Turcotte (qui a néanmoins offert ses condoléances à la famille du Dr Morgentaler)

« Il y a des noms qu'on voudrait oublier, mais qu'on doit se remémorer pour ne pas reproduire ce qu'ils ont fait. Il Henry Morgentaler est de ce type-là. Dans l'anti-panthéon de ce groupe de gens qui ont œuvré, peut-être même honnêtement et sans malice nécessairement, mais qui ont quand même œuvré pour le mal. »

— **Georges Buscemi**  
Président de la Campagne Québec-Vie, division de l'organisation canadienne pro-vie Campaign Life Coalition.

# HENRY MORGENTALER 1923-2013

## Merci Docteur



MARIE-CLAUDE LORTIE  
CHRONIQUE

« Si j'aide les femmes à avoir des enfants au moment de leur vie où elles peuvent donner de l'amour et de l'affection, ils ne deviendront pas des violeurs ou des assassins. Et ils ne construiront pas des camps de concentration. »

Ces phrases sont de Henry Morgentaler, survivant de l'Holocauste d'origine polonaise venu ici à l'âge de 26 ans, plus grand militant et activiste pro-choix que le Canada a jamais connu, mort hier d'une crise cardiaque à l'âge de 90 ans. Ces phrases, il les a dites au *Globe and Mail* en 2003, explications d'un homme cherchant dans sa mémoire pourquoi il a consacré sa vie à la défense et à la mise en œuvre du droit des femmes de disposer de leur corps et de mettre fin à des grossesses non désirées.

« C'était une pensée inconsciente, ajoutait-il dans le même entretien. C'est devenu presque une commande. »

Je n'ai jamais longuement interviewé Morgentaler. Mais je l'ai croisé à plusieurs occasions ici et à Ottawa alors que je couvrais ce dossier encore très chaud. Je crois que la première fois, c'était durant la grande manifestation à la défense de Chantal Daigle à Montréal en 1989, à peine un an après le fameux arrêt de la Cour suprême invalidant les articles du Code criminel sur l'avortement. L'arrêt Morgentaler.

Je me rappelle un homme pas très grand, un peu frêle, parlant d'une voix convaincue mais douce.

Je me rappelle un personnage intelligent, ferme mais calme, qui semblait solidement ancré sur terre, loin de de la controverse qui le suivait partout dans les années 70 et 80, alors que ses gestes de désobéissance civile faisaient régulièrement la manchette. Son choix de pratiquer des avortements sûrs, mais consciemment illégaux. Sa transparence. Son emprisonnement. Ses procès. Sa détermination à ne pas cesser cette pratique médicale même si, à l'époque, il était criminel de le faire sans l'approbation de « comités thérapeutiques » au fonctionnement aussi obscur qu'aléatoire.

Morgentaler faisait partie de ces hommes alliés cruciaux dans l'avancement vers

l'égalité. Ceux qui percent les abcès. Car ne nous leurrions pas. Il y avait des avortements qui se pratiquaient à Montréal et au Canada bien avant qu'il n'ouvre ses cliniques et pose ses gestes au grand jour.

Morgentaler a mis fin à l'hypocrisie. Au secret. Aux pratiques illégales sordides auxquelles les femmes avaient recours au péril de leur vie et de leur fertilité.

Grâce à lui, la lutte pour le droit à l'avortement est devenue, au grand jour, une lutte pour la santé, l'égalité, la liberté, endossée par des femmes et des hommes.

*Morgentaler fut le pionnier de la fin de l'hypocrisie. Du secret. De la cachette. Des pratiques illégales sordides auxquelles les femmes avaient recours au péril de leur vie et de leur fertilité.*

Pour que le droit évolue, il fallait qu'il soit là, comme il fallait aussi que Bertha Wilson première femme juge à la Cour suprême soit sur le banc. Comme il fallait que Roe vs Wade aux États-Unis ait amorcé un changement de culture. Et comme il fallait que des milliers de militantes se battent au quotidien, sur le terrain, en manifestant et en appuyant et en ramassant à la petite cuillère les femmes victimes des absurdités de l'époque...

Chacun a joué son rôle. Petit ou grand. Celui du D<sup>r</sup> Morgentaler fut énorme. Les femmes et les hommes qui croient, eux aussi, que l'humanité se porte mieux quand naissent des enfants voulus lui doivent beaucoup.

## L'homme qui a réécrit la loi



YVES BOISVERT  
CHRONIQUE

On est en 1974. Henry Morgentaler vient d'être acquitté pour la deuxième fois par un jury montréalais. Un chroniqueur judiciaire de *The Gazette* reconnaît un juré à l'urinoir voisin du palais de justice de Montréal.

— Les gens sont étonnés, avance le journaliste. Le juge vous avait presque ordonné de le condamner...

— Ouais... Mais le juge, c'est pas le pape!

En une ligne, cet homme anonyme avait résumé toute l'extraordinaire saga judiciaire du D<sup>r</sup> Henry Morgentaler.

devant jury. Et plus spécifiquement un jury francophone. Sa théorie était que les francophones sont moins enclins à obéir aveuglément à l'autorité, et donc plus susceptibles d'acquiescer son client.

Trois procès, trois preuves claires et incontestables, et trois acquittements rapides. Une heure de délibération dans le dernier cas!

Morgentaler présentait une défense de « nécessité », qu'on invoque pour justifier un acte illégal qu'on n'a pas le choix de faire en situation d'urgence. Juridiquement, ça

de culpabilité, tant la loi était claire.

Ça ne s'était jamais vu dans le Commonwealth et c'était impossible aux États-Unis. Un acquittement de jury a quelque chose de sacré et jamais une cour d'appel ne peut y substituer son opinion pour déclarer un accusé coupable.

Si tel était le cas, on n'aurait pas besoin de jurés: il suffirait de confier tous les procès à des juges. Une des fonctions historiques du jury est parfois de refuser l'application trop brutale de la loi. Qu'importe, la Cour suprême avait tranché. Morgentaler a aussitôt été envoyé se faire infliger sa peine: 18 mois d'emprisonnement.

Ça ne s'était jamais produit et ça ne se reproduirait pas. Le gouvernement Trudeau a adopté « l'amendement Morgentaler »: une cour d'appel peut casser un verdict d'acquiescement de jury, mais doit ordonner la tenue d'un nouveau procès.

En 1976, aussitôt élu, le gouvernement du PQ déclare qu'il n'y aura plus de poursuites pour avortement.

La loi, elle, n'avait pas changé. Les autres procureurs généraux du Canada entendaient la faire appliquer. Morgentaler est accusé en Ontario de complot avec d'autres médecins pour commettre des avortements. Il est à nouveau acquitté — comme quoi la théorie des jurés francophones n'était peut-être pas nécessaire. La Cour d'appel de l'Ontario casse ce verdict et ordonne un nouveau procès... Puis l'affaire retourne au plus haut tribunal du pays.

La Cour suprême a un nouvel outil: la Charte des droits et libertés. Et une première femme y a fait son entrée, une des plus grande juristes qu'ait connu la cour, Bertha Wilson. C'est elle qui pose la question fondamentale: l'État peut-il, constitutionnellement, forcer une femme à mener son foetus à terme? Elle répond non, et conclut qu'on ne peut pas créer de crime en conséquence.

Ce qui ne veut pas dire que tout soit réglé. Aucun encadrement législatif n'a suivi, y compris pour les avortements tardifs.

Le fait est que Morgentaler a réécrit à lui seul le droit des femmes.

C'est tout ce qu'un homme résolu peut faire bouger dans un pays, même quand toute la force de la loi se déchaîne contre lui.



Le D<sup>r</sup> Henri Morgentaler lors d'une de ses comparutions devant la Cour Suprême, en janvier 1976.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

ne tenait pas la route, et les juges le disaient clairement aux jurés. Mais ils n'écoutaient pas!

Ils n'écoutaient pas parce qu'ils avaient entendu l'histoire des femmes allées voir l'accusé, souvent en situation désespérée. Ils savaient aussi que des avortements pratiqués dans des conditions clandestines avaient coûté des vies. Enfin bref, ils savaient que l'homme n'était pas un criminel.

Le 26 mars 1975 survient cette chose absolument renversante: la Cour suprême du Canada (par 6 juges contre 3) annule un acquiescement de jury et y substitue un verdict

de culpabilité, tant la loi était claire. Ça ne s'était jamais vu dans le Commonwealth et c'était impossible aux États-Unis. Un acquittement de jury a quelque chose de sacré et jamais une cour d'appel ne peut y substituer son opinion pour déclarer un accusé coupable. Si tel était le cas, on n'aurait pas besoin de jurés: il suffirait de confier tous les procès à des juges. Une des fonctions historiques du jury est parfois de refuser l'application trop brutale de la loi. Qu'importe, la Cour suprême avait tranché. Morgentaler a aussitôt été envoyé se faire infliger sa peine: 18 mois d'emprisonnement. Ça ne s'était jamais produit et ça ne se reproduirait pas. Le gouvernement Trudeau a adopté « l'amendement Morgentaler »: une cour d'appel peut casser un verdict d'acquiescement de jury, mais doit ordonner la tenue d'un nouveau procès. En 1976, aussitôt élu, le gouvernement du PQ déclare qu'il n'y aura plus de poursuites pour avortement. La loi, elle, n'avait pas changé. Les autres procureurs généraux du Canada entendaient la faire appliquer. Morgentaler est accusé en Ontario de complot avec d'autres médecins pour commettre des avortements. Il est à nouveau acquitté — comme quoi la théorie des jurés francophones n'était peut-être pas nécessaire. La Cour d'appel de l'Ontario casse ce verdict et ordonne un nouveau procès... Puis l'affaire retourne au plus haut tribunal du pays. La Cour suprême a un nouvel outil: la Charte des droits et libertés. Et une première femme y a fait son entrée, une des plus grande juristes qu'ait connu la cour, Bertha Wilson. C'est elle qui pose la question fondamentale: l'État peut-il, constitutionnellement, forcer une femme à mener son foetus à terme? Elle répond non, et conclut qu'on ne peut pas créer de crime en conséquence. Ce qui ne veut pas dire que tout soit réglé. Aucun encadrement législatif n'a suivi, y compris pour les avortements tardifs. Le fait est que Morgentaler a réécrit à lui seul le droit des femmes. C'est tout ce qu'un homme résolu peut faire bouger dans un pays, même quand toute la force de la loi se déchaîne contre lui.

L'avocat Claude-Armand Sheppard a exigé un procès

Pour rejoindre notre chroniqueur Yves Boisvert@lapresse.ca

## Échangeur A-20/A-25/R-132

### ENTRAVES MAJEURES

**FIN DE SEMAINE DU 31 MAI 2013**

**Fermetures complètes**

- A** Route 132 ouest – sortie n° 89-N – A-25 nord/A-40/Tunnel L.-H.-La Fontaine/ Montréal  
De vendredi 23 h 30 à lundi 5 h 30
- B** Route 132 est – sortie n° 89-N – A-25 nord/A-40/Tunnel L.-H.-La Fontaine/ Montréal  
De vendredi 23 h 30 à lundi 5 h 30

**Fermeture partielle de nuit**

- C** A-20/A-25 en direction de Montréal  
Fermeture d'une voie sur deux ou trois (selon le secteur) à la hauteur de la sortie n° 90 – Varennes / La Prairie / USA

■ Entraves pour la fin de semaine en cours

■ Fermeture complète de longue durée déjà en place

DETOUR Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, la mise en place de cette entrave pourra être reportée de quelques jours.

## POLITIQUE

## TAXE SUR L'ESSENCE

# La hausse reportée après les élections municipales

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois et les municipalités du Québec sont dans la dernière phase de négociations intenses devant mener à la conclusion d'un nouveau pacte fiscal, qui devrait être en place pour plus de cinq ans. Principal litige toujours en suspens: le remboursement de la taxe de vente provinciale, payée par les villes, une facture potentielle de 350 millions pour Québec.

Mais Québec comme les villes ont convenu de sortir du débat public toute réflexion sur la hausse de la taxe sur l'essence. Une manœuvre purement stratégique: des dizaines de municipalités, dont Québec et Montréal, seront en élections l'automne prochain et aucun maire n'a le goût de faire campagne avec une hausse de taxe supplémentaire à la clé.

C'est pourquoi le pacte fiscal qu'annonceront sous peu Québec – le gouvernement tient à signer avant la fin juin –, l'Union des municipalités et la Fédération québécoise des municipalités lancera plusieurs



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, ARCHIVES LA PRESSE

« Une hausse de taxe, personne ne veut toucher à ça dans un contexte électoral », a laissé tomber une source du côté municipal.

chantiers, des tables de discussion qui entameront leurs travaux l'automne prochain. L'une d'elles portera sur le financement du transport collectif, l'occasion où Québec invitera les municipalités à actionner ce levier, a appris *La Presse* de sources municipales et gouvernementales.

« Une hausse de taxe, personne ne veut toucher

à ça dans ce contexte électoral », a laissé tomber une source du côté municipal.

#### Des négociations qui vont bon train

Hier, le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, a soutenu que les négociations avec les municipalités « vont très bien ». « Dans la

proposition qui a été faite, il n'y a aucune proposition de hausse de taxes, quelle qu'elle soit, que ce soit sur le foncier ou sur l'essence », a-t-il dit. À l'Assemblée nationale, la Coalition avenir Québec a attaché le grelot à des hausses de taxes qu'elle jugeait imminentes: l'automobiliste de Montréal paie environ 100 \$ de plus par année en taxe pour l'essence – les taxes sur l'essence comptent pour 35 % de la facture au Québec, contre 29 % dans le reste du pays.

Devant les journalistes, hier, le ministre Gaudreault a aussi rappelé que Québec et les villes vont ouvrir des « chantiers de discussion sur un paquet de sujets, dont le financement des transports collectifs ». Le gouvernement vient de consulter au sujet de la prochaine politique québécoise de mobilité durable, rappelle-t-il. Sur une hausse éventuelle de la taxe sur l'essence, « il y a des municipalités qui le demandent d'avoir plus de moyens à cet égard, d'autres ne le veulent pas », s'est limité à dire M. Gaudreault. Ce ne sont pas que Montréal et Québec qui peuvent hausser la taxe sur l'essence sur leur territoire. En Gaspésie, une série de MRC ont augmenté d'un cent le droit sur

l'essence, un montant aiguillé vers le transport en commun, coûteux en milieu rural.

Ce que le ministre Gaudreault ne dit pas, c'est qu'il est déjà acquis à Québec que le financement des transports en commun s'appuiera en partie sur une hausse des droits sur l'essence, mais personne ne veut ouvrir cette boîte de Pandore à quelques mois des élections municipales. Pour la Communauté métropolitaine de Montréal, par exemple, la liste des besoins prioritaires en transport collectif se résume à une facture de... 23 milliards, le quart du budget de tout le gouvernement!

À la table de négociation, actuellement, on débat du remboursement des taxes municipales payées par les villes. Québec rembourse actuellement l'équivalent de 62 % de la TVQ payée par les villes. Ces dernières réclament 100 %, tout en sachant bien que le gouvernement n'a pas les 350 millions qui seraient nécessaires pour payer cette facture – toute la négociation vise à déterminer un montant acceptable aux deux camps. Aussi, si les grandes villes sont intéressées par ce débat, les petites municipalités rurales, qui achètent peu et par conséquent paient peu de TVQ, restent sur leur quant-à-soi et attendent d'autres concessions de Québec. Si Québec payait 100 % des taxes versées, Montréal récupérerait 80 % des 350 millions.

On n'a pas davantage arrêté la durée du « pacte », le gouvernement avait proposé une entente de 10 ans, d'entrée de jeu, mais des scénarios de cinq et sept ans circulent désormais dans la discussion.

## Soins à domicile

# Pas de balises claires pour la Caisse d'autonomie

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Des arbitrages importants restent au menu dans le projet de Caisse d'autonomie que dépose aujourd'hui le ministre de la Santé, Réjean Hébert. C'est un livre blanc que le gouvernement soumet à la discussion et non un projet de loi définitif, a souligné, hier, le ministre Hébert à *La Presse*.

Tout le ministère de la Santé est mobilisé depuis quelques semaines sur ce projet, que le ministre Hébert perçoit comme son héritage, comme le fut l'assurance maladie pour Claude Castonguay ou l'assurance médicament pour Jean Rochon. Le D<sup>r</sup> Hébert a soutenu à maintes reprises que les changements proposés se feraient à coût nul pour les contribuables. Dans le réseau de la santé, on retrouve cependant bien des sceptiques. À preuve: la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie, le modèle français où le ministre a puisé plusieurs idées, a nécessité de nouvelles taxes pour assurer son financement.

La Caisse d'autonomie sera la fondation d'un virage important vers le maintien à domicile où les besoins sont criants. L'ajout de milliers de places en soins de longue durée n'est pas une solution; 85 % des personnes de 85 ans et plus vivent chez elles. Avec la Caisse, proposée par Michel Clair en 2003 et Jacques Ménard deux ans plus tard, l'État s'assurerait de dispenser des services à domicile plutôt que de regrouper les aînés dans des établissements au fonctionnement bien plus coûteux. Tous les États qui, comme le Québec, sont confrontés au vieillissement rapide de leur population se sont tournés vers ce mode d'intervention.

Le ministre a déjà dit publiquement que sa caisse ne sera pas capitalisée, mais le livre blanc ne tranchera pas de questions épineuses, et se contentera de pistes sur le mode de financement. On s'attend à ce que les 2 milliards destinés actuellement à l'hébergement des personnes âgées et les 600 millions accordés en crédits d'impôt soient mis dans la même enveloppe budgétaire. Le D<sup>r</sup> Hébert prévoit présenter un projet de loi à l'automne en vue de son adoption par l'Assemblée nationale avant la fin de l'année.

ADMISSIBLE AU CONCOURS\*

# ÉPARGNEZ GROO 000\$

# UN FORT POTENTIEL POUR YVON



## Beaulieu

# AMBITIEUX DE NATURE

### PLACEMENT GARANTI DIVERSIFIÉ MONDIAL

#### UNE OCCASION À SAISIR MAINTENANT

Le Placement garanti Diversifié mondial vous offre la possibilité de tirer parti de fortes hausses des marchés boursiers. Votre capital est 100 % garanti.

Rendement annuel potentiel<sup>1</sup>

8,45%	25 000\$ ET PLUS
ILLIMITÉ	250 000\$ ET PLUS

Offre d'une durée limitée.

1 800 CAISSES  
desjardins.com/PGDM



Desjardins  
Gestion de patrimoine

Coopérer pour créer l'avenir

<sup>1</sup> Les taux de rendement indiqués sont les taux maximum annuels payables à l'échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance; le capital est toujours garanti à l'échéance. \*Aucun achat requis. Du 14 avril au 29 juin 2013. Ouvert exclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec, d'une caisse populaire membre de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc., âgés de 18 ans ou plus en date du 14 avril 2013. Règlement en caisse et à desjardins.com/epargnezgros.

# Vidéotron et Rogers forment une alliance

Les deux entreprises vont développer ensemble leur réseau sans fil LTE

VINCENT  
BROUSSEAU-POULIOT

Alliance importante dans l'industrie des télécoms: Vidéotron et Rogers bâtiront ensemble leur réseau sans-fil dernier cri.

Les deux câblodistributeurs ont annoncé hier soir qu'ils partageront les infrastructures et la bande passante de leurs réseaux sans-fil 4G LTE, la meilleure technologie disponible. Une alliance qui survient à quelques mois des prochaines enchères de spectre sans-fil organisées cet automne par le gouvernement fédéral.

Rogers a été le premier distributeur sans-fil à offrir un réseau LTE au Québec, en septembre 2011. En février 2012, Bell et Telus faisaient de même. Avant l'annonce d'hier, Vidéotron, le câblodistributeur appartenant à Québecor, n'avait pas accès

à un réseau LTE, qui permet de transmettre plus de données sur son téléphone sans-fil, notamment pour regarder des vidéos. Avec un réseau LTE, Vidéotron aura aussi dorénavant la capacité technologique d'offrir l'iPhone d'Apple.

## Économies d'échelle

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos clients et nos actionnaires », a indiqué Robert Dépatie, président et chef de la direction de Québecor, dans un communiqué. « Il y aura des économies d'échelle importantes », a dit Sylvain Roy, président de Rogers au Québec, en entrevue à *La Presse*.

En vertu de leur entente de 20 ans, Rogers et Vidéotron se partageront les coûts d'infrastructures et de bande passante au Québec et à Ottawa (chacun sera responsable de certaines régions), mais

garderont chacune leur propre système de facturation et leur portefeuille de produits. Bell et Telus ont une entente similaire avec leurs réseaux LTE, mais seulement pour les coûts d'infrastructures (pas la bande passante). Voilà pourquoi le grand patron de Rogers, Nadir Mohamed, qualifie « d'unique » son entente avec Vidéotron.

Même s'ils sont concurrents en téléphonie, Vidéotron et Rogers ont peu de différends commerciaux. Contrairement à Québecor, Rogers n'a pas de chaînes de télé ni de quotidiens francophones. En 2000, Rogers, une entreprise ontarienne, avait tenté sans succès d'acheter Vidéotron, mais la Caisse de dépôt et placement du Québec s'était alliée à Québecor pour acheter Vidéotron afin que cette dernière ne devienne pas la propriété d'intérêts ontariens.



PHOTO ARCHIVES BLOOMBERG

En vertu de leur entente de 20 ans, Rogers et Vidéotron se partageront les coûts d'infrastructures et de bande passante, mais garderont leur propre système de facturation et leur portefeuille de produits.

POURQUOI NOUS DISONS

# OUI

AU PROJET D'INVERSION

DE LA

## CANALISATION 9

La canalisation 9 est un pipeline existant qui s'étend de Sarnia à Montréal. Grâce à l'inversion du sens d'écoulement de cette canalisation, les entreprises québécoises, les travailleurs québécois et l'économie du Québec profiteront de nouvelles retombées. Voilà pourquoi nous disons OUI :

- à la prospérité économique du Québec
- aux milliers d'emplois québécois qui en dépendent
- au mode de transport du pétrole le plus sécuritaire

Et ce, dans le respect des principes du développement durable.

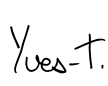
Nous appuyons la proposition d'Enbridge visant à inverser la canalisation 9.


  
André Brunelle  
Président  
Association industrielle  
de l'est de Montréal

  
Isabelle Foisy  
Directrice générale  
Chambre de commerce  
de l'est de Montréal

  
Jean-Philippe Grondin  
Président  
Chambre de Commerce de Lévis

  
Michel Leblanc  
Président et chef de la direction  
Chambre de commerce  
du Montréal Métropolitain

  
Yves-Thomas Dorval  
Président  
Conseil du patronat du Québec

  
Françoise Bertrand  
Présidente-directrice générale  
Fédération des chambres de  
commerce du Québec

  
Simon Prévost  
Président  
Manufacturiers et  
exportateurs du Québec



## ACTUALITÉS

## Appels automatisés Des partis politiques mis à l'amende par le CRTC

OTTAWA — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des amendes totalisant 370 000 \$ à différents partis politiques et élus pour avoir lancé des campagnes d'appels automatisés en violation des règles régissant les communications non sollicitées. Le Parti conservateur (PCC), le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le candidat

malheureux à la direction du Parti libéral Marc Garneau font partie du groupe. Deux partis provinciaux et une société albertaine sont également mis à l'amende. « On a émis plusieurs avis de violation contre plusieurs sociétés et, maintenant, plusieurs partis politiques, a indiqué la responsable des enquêtes au CRTC, Andrea Rosen. On fait attention beaucoup aux

robocalls. Les Canadiens nous ont dit il y a plus d'une vingtaine d'années que ça les dérange d'être appelés sans savoir qui les contacte, et parfois sans leur permission. » Le Parti conservateur se voit notamment imposer une pénalité de 78 000 \$ relativement à une campagne téléphonique automatisée menée au début de l'année.

— Martin Croteau

## NOUVELLE LOI SUR LES MINES

## Plus de minerai transformé au Québec... et un veto pour la ministre

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Exiger lorsque possible qu'on transforme le minerai en sol québécois. Forcer les sociétés minières à dévoiler les redevances payées et la quantité de minerai prélevé. Imposer une étude environnementale pour chaque mine. Et permettre aux municipalités d'exclure les mines sur une partie de leur territoire.

Voilà les grandes lignes de la réforme de la loi sur les mines déposée hier par la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet. Mais les environnementalistes et des municipalités s'inquiètent d'une mesure-surprise: Québec se garde un droit de regard pour déterminer ces zones d'exclusion.

Le gouvernement dicterait des orientations pour diviser le territoire en trois zones: développement minier exclu, autorisation à certaines conditions, et autorisation tout court. Les municipalités se doteraient ensuite de schémas d'aménagement et appliqueraient ces critères. Or, à la toute fin, la ministre conserverait un droit de regard. « Nous aurons un mot à dire sur ces zones, confirme M<sup>me</sup> Ouellet, mais dans le respect des orientations gouvernementales. Ce ne sera donc pas arbitraire ou discrétionnaire. »

## Un droit de veto

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) y voit plutôt un « droit de veto ». « Nous sommes surpris et déçus », dit son président Éric Forest. La Fédération des municipalités (FQM) se dit aussi « inquiète » de cet aspect. Mais contrairement à l'UMQ, la FQM accueille dans l'ensemble favorablement le projet de loi.

Les environnementalistes sont déçus. Selon la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, le « droit de veto » de la ministre permettra le lobbying en coulisses de l'industrie minière pour faire accepter des projets. « Et cela contrevient aussi à un principe de développement durable, qui veut qu'on laisse les communautés locales gérer leur développement », ajoute son porte-parole Ugo Lapointe, qui promet de revenir à la charge après une analyse plus détaillée du texte.

Les municipalités et les environnementalistes déplorent aussi que le projet de loi ne s'applique pas aux droits miniers (claims) qui existent déjà. Le projet de loi libéral, dénoncé par l'opposition péquiste et mort au feuillet, permettait de retirer des droits avec compensation. Québec solidaire aurait souhaité une telle rétroactivité.

## Transformation au Québec

D'autres mesures plaisent toutefois aux municipalités et aux environnementalistes. Parmi elles: soumettre chaque mine à un examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), comme c'était aussi le cas dans le projet de loi libéral. Mettre fin à l'expropriation à la phase d'exploration. Forcer les sociétés minières à dévoiler leurs chiffres. Leur demander de garantir 100 % des coûts de restauration, pour éviter d'autres sites en ruine comme ceux qui coûtent déjà près d'un milliard de dollars aux contribuables. Et enfin, exiger qu'elles fassent une étude de faisabilité pour déterminer si elles pourraient transformer le minerai en sol québécois. Si le projet de transformation est réalisable et que l'entreprise le refuse, Québec pourrait bloquer la mine. Quatre provinces canadiennes ont déjà opté pour cette voie.

C'est toutefois le principal irritant aux yeux de l'industrie. « Cela fera une fois de plus augmenter les coûts », se plaint la PDG de l'association minière du Québec, Josée Méthot. La mesure vaut aussi pour le renouvellement d'un bail, ce qui « change les règles du jeu ».

Le Parti libéral promet de ne pas faire « d'obstruction » et de collaborer de bonne foi à l'étude du projet de loi. La Coalition avenir Québec s'impatiente de son côté. Elle voudrait que ce projet de loi complexe de 300 articles soit adopté avant le début des vacances estivales.

CHEVROLET



## FAITES PLUS DE MILLES

OBTENEZ JUSQU'À 3000 MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES<sup>1</sup>

0%<sup>2</sup> JUSQU'À 84 MOIS SUR CERTAINS MODÈLES

1000<sup>3</sup> DE RABAIS LOYAUTÉ SUR CERTAINS MODÈLES

## SONIC LS berline

ACHÉTEZ À 68 \$<sup>4</sup> AUX DEUX SEMAINES 0% DE COMPTANT PENDANT 84 MOIS

PRIX À L'ACHAT 12395 \$ INCLUANT 2750 \$ DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT

OU OBTENEZ 1500 \$<sup>5</sup> DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT SUR LES MODÈLES LS 1SB ET PLUS



MODÈLE 5 PORTES LTZ ILLUSTRÉ

LES PLUS PETITS VERSEMENTS DE L'INDUSTRIE

COMPREND LE TRANSPORT

1000<sup>1</sup> MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES<sup>1</sup>

## CRUZE LS

ACHÉTEZ À 78 \$<sup>4</sup> AUX DEUX SEMAINES 0% DE COMPTANT PENDANT 84 MOIS

PRIX À L'ACHAT 14145 \$ INCLUANT 2250 \$ DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT

OU OBTENEZ 1500 \$<sup>5</sup> DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT SUR LES MODÈLES LS 1SB ET PLUS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT

1000<sup>1</sup> MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES<sup>1</sup>

## TRAX LS

LOUEZ À 229 \$<sup>6</sup> /MOIS 1999 \$ DE COMPTANT LOCATION 60 MOIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

1000<sup>1</sup> MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES<sup>1</sup>

## EQUINOX LS

ACHÉTEZ À 154 \$<sup>4</sup> AUX DEUX SEMAINES 0% DE COMPTANT PENDANT 84 MOIS

PRIX À L'ACHAT 27999 \$ OU OBTENEZ 1000 \$<sup>5</sup> DE RABAIS SUR UN MODÈLE 1LT ET PLUS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

1000<sup>1</sup> MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES<sup>1</sup>

## SILVERADO 1500

Édition Cheyenne - Cabine allongée 2x4

ACHÉTEZ À 151 \$<sup>4</sup> AUX DEUX SEMAINES 0% DE COMPTANT 0,99% PENDANT 84 MOIS (TAUX EFFECTIF DE 2,67%)

PRIX À L'ACHAT 26559 \$ INCLUT 7500 \$ DE RABAIS



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

1000<sup>1</sup> MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES<sup>1</sup>

ou jusqu'à 9000 \$<sup>7</sup> de rabais au comptant

FAITES PLUS DE MILLES Jusqu'à 1500 \$ de remise additionnelle\*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS\* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

\*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.



CONTACTERCHEVROLET.CA

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants : Cruze (1PJ69/ISA), Sonic (1JU69/ISA), Trax (1JU76/ISA), Equinox (1L1F26/ISA) et Silverado (CC10753/ISF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 \$ pour Cruze, Sonic, Trax et Equinox, et 1 600 \$ pour Silverado) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Valable uniquement dans les établissements GM participants au Canada. Offre destinée aux particuliers seulement. Le nombre de milles de récompense AIR MILES<sup>1</sup> offerts varie de 750 à 3 000, selon le véhicule choisi. L'offre est non monnayable et ne peut être jumelée à certaines autres promotions d'AIR MILES. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. Veuillez prévoir de quatre à six semaines après la fin de l'offre pour que les milles de récompense soient déposés dans votre compte d'adhérent AIR MILES<sup>1</sup>. Pour que les milles de récompense soient déposés dans le solde de votre choix, vous devez veiller à établir vos préférences en matière de solde (solde Argent AIR MILES<sup>1</sup> ou solde Révues AIR MILES<sup>1</sup>) avant de procéder à la transaction d'achat admissible. \*Marque déposée de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., utilisée sous licence par LoyaltyOne, Inc. et par la General Motors du Canada Limitée. 2. Financement à l'achat de 0 % pour un terme allant jusqu'à 84 mois offert sur les modèles Cruze LS 1SA, Sonic LS 1SA et Equinox LS ; jusqu'à 72 mois sur les modèles Cruze (non-LS 1SA), Sonic (non-LS 1SA), Equinox (non-LS) et Silverado. Financement à la location de 0 % pour un terme allant jusqu'à 60 mois offert sur les modèles Cruze LS 1SA et Sonic LS 1SA berline; jusqu'à 36 mois sur les modèles Cruze (non-LS 1SA) et Sonic (non-LS 1SA). 3. Offre en vigueur jusqu'au 2 juillet 2013 uniquement et s'adressant aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1 000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Tracker ou Saturn Vue recevront 1 000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Equinox 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 12 395 \$ pour Sonic (incluant 2 750 \$ de rabais au financement à l'achat), 14 145 \$ pour Cruze (incluant 2 250 \$ de rabais au financement à l'achat), 27 999 \$ pour Equinox et 26 559 \$ pour Silverado. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois à un taux de 0 % pour Sonic, Cruze et Equinox, et à un taux de 0,99 % pour Silverado (taux effectif de 2,67 %). Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia<sup>TM</sup> ou de RBC Banque Royale<sup>TM</sup>. Exemple : basé sur un financement de 27 999 \$ à un taux annuel de 0 %, le paiement aux deux semaines est de 154 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 27 999 \$ 5. Le rabais de 1 000 \$ (taxes en sus) est un crédit offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles Chevrolet Equinox 2013 1LT, 1LT et LTZ et est destiné aux particuliers seulement. Le rabais non cumulable est un crédit de livraison de 1 500 \$ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles Chevrolet 2013 suivants : Sonic LS 1SB, LT et LTZ, et Cruze LS 1SB, LT, LTZ et ECO. Le rabais non cumulable s'applique uniquement à l'achat au comptant d'un véhicule neuf ou de démonstration. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. Détails chez votre concessionnaire. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. 6. Prix à l'achat de 19 995 \$ pour Trax. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9 %. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 7. Le rabais de 7 500 \$ (taxes en sus) est un crédit offert au concessionnaire par le fabricant sur le Chevrolet Silverado 2013 G/K poids léger à cabine allongée et est destiné aux particuliers seulement. Le rabais non cumulable est un crédit de livraison (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles 2013 suivants : Silverado 1500 à cabine classique (1 200 \$), Silverado 1500 à cabine allongée (1 500 \$) et Silverado 1500 à cabine multiplice (2 000 \$). Le rabais non cumulable s'applique uniquement à l'achat au comptant d'un véhicule neuf ou de démonstration. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et aux offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. \* La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieure. Une initiative de l'AQPLA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site [www.faitesdelair.org](http://www.faitesdelair.org). Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMBQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez [gm.ca](http://gm.ca).

# Des frais de voyage de 43 000 \$

L'ancien sénateur Bert Brown aurait lui aussi fait d'importantes réclamations en 2011

## EXCLUSIF

HUGO DE GRANDPRÉ ET  
JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Bert Brown, qui a longtemps été la tête d'affiche des conservateurs pour la réforme du Sénat, a présenté des factures salées aux contribuables durant le trimestre de 2011 couvrant la dernière campagne électorale de 36 jours.

Une analyse des rapports de dépenses des sénateurs réalisée par *La Presse* a permis de constater que Mike Duffy n'est pas le seul à avoir soumis des réclamations importantes durant cette période, même si la grande majorité des parlementaires avaient déserté Ottawa pour aider leur parti à gagner les élections.

Plusieurs autres sénateurs – conservateurs et libéraux – ont maintenu, voire augmenté leur rythme de dépenses durant ce trimestre allant du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2011.

M. Brown retient particulièrement l'attention. Il a alors réclamé près de 43 000\$ en frais de voyage. C'est plus que ce qu'il a déclaré dans la dizaine de rapports trimestriels que *La Presse* a consultés. Pourtant, la Chambre a siégé pendant un seul des trois mois visés par ce trimestre, puisque la campagne électorale s'est déroulée du 26 mars au 2 mai et que le discours du Trône, qui marque la reprise des travaux parlementaires, n'a été lu que le 3 juin.

M. Brown a en outre réclamé près 5000\$ en frais de subsistance, réservés aux séjours dans la région de la capitale nationale, soit environ la même somme que dans les autres rapports.

Bert Brown, qui a pris sa retraite du Sénat en mars, n'a pas fourni d'explication précise lorsque *La Presse* l'a joint par téléphone à Calgary, hier. Mais il a affirmé que tout le travail qu'il avait fait durant son séjour de près de six ans à la Chambre haute avait pour but de promouvoir la réforme de l'institution.

« Dès que j'ai été élu au Sénat, Stephen Harper m'a envoyé en mission pour parler à tous les premiers ministres de toutes les provinces, incluant les territoires. Et c'est ce que j'ai fait », a-t-il dit.

L'ex-sénateur n'est pas le seul dans cette situation. Les rapports concernant d'autres conservateurs et libéraux comme Vivienne Poy, Pana Merchant, Dennis Patterson et Pamela Wallin laissent aussi voir des sommes aussi élevées, sinon plus, qu'à l'habitude. M<sup>me</sup> Wallin fait toujours l'objet d'une enquête par la firme Deloitte. Elle a quitté le caucus conservateur en attendant la fin de l'enquête.

### Le NDP veut des réponses

Le critique du Nouveau Parti démocratique (NPD) en matière d'éthique, Charlie Angus, s'est

dit outré des réclamations soumises par M. Brown au printemps 2011. Selon lui, le cas de M. Brown doit faire l'objet d'une enquête, au même titre que les dépenses de M. Duffy, même s'il ne siège plus au Sénat. « C'est un exemple de ce qui ne tourne pas rond au Sénat. Où est l'imputabilité? M. Brown a-t-il facturé les contribuables alors qu'il faisait campagne pour les conservateurs? Il faut avoir des réponses à ces questions, car il s'agit de l'argent des contribuables », a-t-il dit.

La légitimité de réclamer des dépenses liées aux travaux du Sénat en période électorale a été mise en doute par le sénateur conservateur Claude Carignan, lors d'une réunion du comité de régulation interne, mardi soir.

« En campagne électorale, après la campagne électorale, au mois de mai, alors que le Sénat ne siège pas, alors que le Conseil des ministres n'est même pas convoqué ni même nommé. Le discours du Trône a lieu le

3 juin. J'ai de la misère. Tu peux peut-être répondre à des lettres, quelques-unes, deux jours, supposons, mais 20 jours... Ça va beaucoup plus loin », a-t-il dit. Il parlait alors du cas de Mike Duffy.

**Plusieurs autres sénateurs – conservateurs et libéraux – ont maintenu, voire augmenté leur rythme de dépenses durant ce trimestre allant du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2011, même si la grande majorité des parlementaires avaient déserté Ottawa pour aider leur parti à gagner les élections.**

### Des indemnités douteuses pour Mike Duffy

Un rapport rendu public lors de la réunion de ce comité a révélé que M. Duffy avait réclamé des indemnités quotidiennes réservées aux travaux du Sénat dans la capitale nationale à 49 reprises, alors qu'il « ne se trouvait visiblement

pas » à Ottawa. Pour arriver à cette conclusion, le service des finances du Sénat a croisé les résultats d'une vérification externe menée par la firme Deloitte avec ses propres dossiers. Deloitte a pu éplucher

Le comité de la régulation interne a décidé à l'unanimité de transférer le dossier de M. Duffy à la Gendarmerie royale du Canada.

Hier, plusieurs sénateurs influents ont écarté l'idée d'instituer une enquête plus large pour vérifier si d'autres cas de dépenses douteuses ont pu passer sous le radar. Le leader du gouvernement au Sénat, Marjory LeBreton, a affirmé que les changements de règles adoptés mardi seraient suffisants pour l'avenir.

Aux Communes, hier, le premier ministre Stephen Harper a de nouveau été soumis à un barrage de questions de la part du chef du NPD Thomas Mulcair dans l'affaire Nigel Wright-Mike Duffy. Mais M. Harper a décidé de passer à l'offensive en reprochant à plusieurs reprises à M. Mulcair d'avoir fermé les yeux sur des gestes de corruption de l'ancien maire de Laval, Gilles Vaillancourt, pendant 17 ans.



## LE NOUVEAU SPECTACLE DE Cavalia

« UNE GRANDE PRESTATION.  
IRRÉSISTIBLE. SAISSANT. »

*La Presse*

« GRANDIOSE, MAJESTUEUX,  
TOUCHANT ET MAGIQUE.  
DES ÉMOTIONS FORTES  
À COUPER LE SOUFFLE.  
PLUS EFFICACE QUE JAMAIS. »

*Le Journal de Montréal*

« UN SPECTACLE OÙ CHEVAUX ET  
HOMMES CAVALENT EN SYMBIOSE. »

*Le Devoir*

## Ottawa Un diplomate de l'Érythrée expulsé

Le Canada a expulsé le consul de l'Érythrée à Toronto, hier, pour avoir utilisé sa position pour lever des fonds destinés à l'armée de son pays. Semere Ghebremariam O. Micael faisait l'objet d'une enquête pour avoir exigé des impôts et réclamé des frais aux Canadiens d'origine érythréenne. L'argent collecté était destiné à soutenir les besoins militaires du pays africain. La pratique constituait une violation des sanctions imposées à l'Érythrée par les Nations unies. Le consul a jusqu'au 5 juin pour quitter le Canada. L'Érythrée pourra nommer un autre diplomate à sa place, à condition que cette personne s'engage à respecter les conditions d'Ottawa. Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a indiqué qu'Ottawa a maintes fois averti le gouvernement érythréen de respecter les sanctions de la communauté internationale. « Les mesures prises aujourd'hui parlent d'elles-mêmes », a indiqué le ministre dans une déclaration écrite.

— Martin Croteau

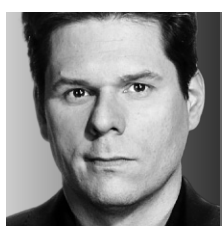


Maintenant à Laval • 1.866.999.8111 • [cavalia.net](http://cavalia.net)

LA  
PRESSE

## POLITIQUE

# La phobie des questions



**PATRICK  
LAGACÉ**  
CHRONIQUE

En visionnant une vidéo de Jean Chrétien faisant du *kite surfing* en Caroline-du-Nord, impossible de ne pas être un peu admiratif devant la vigueur de l'ex-PM. À 79 ans, faut le faire, quand même.

C'est peut-être bizarre, mais je m'ennuie de Jean Chrétien. Je sais qu'il y a une part de nostalgie, dans ce constat. Le chef libéral avait ses défauts. Mais il n'avait peur de personne, surtout pas des journalistes.

Régulièrement, il allait au front médiatique. Régulièrement, les téléjournaux le montraient en train de répondre aux questions des journalistes, au parlement. Régulièrement, il donnait des entrevues individuelles aux journalistes.

C'est quand la dernière fois que vous avez vu Stephen Harper répondre aux questions des médias? Les conférences de presse du PM sont l'équivalent terrestre des passages de la comète de Halley: très, très rares.

La scène était saisissante, la semaine dernière, à Ottawa: refoulés au fond d'une salle du

parlement où se tenait le caucus conservateur, les journalistes criaient leurs questions au PM, assis très loin d'eux.

Les applaudissements des députés et des sénateurs noyaient les questions des reporters parlementaires. M. Harper, lui, souriait de ce sourire si figé.

**La stratégie conservatrice, depuis 2006, est simple : prenez des décisions dans l'opacité la plus complète et ne répondez aux questions qu'en dernier recours.**

Les journalistes voulaient que le PM réponde à des questions sur la gestion du scandale des notes de frais du sénateur conservateur Mike Duffy. Il y a des odeurs de *cover up* téléguidé de l'édifice Langevin, où se trouve le bureau du PM, pour couvrir les fesses de Duffy. Ce n'est pas une petite affaire.

Bien sûr, un élu peut aller au micro, répondre

aux questions d'un journaliste et parler pour ne rien dire. Mais au moins, il va au micro, il s'expose. Jean Chrétien allait au micro. Il répondait aux questions. Stephen Harper, lui, se contente de se cacher derrière des communiqués de presse écrits par d'autres.

La stratégie conservatrice, depuis 2006, est simple: prenez des décisions dans l'opacité la plus complète et ne répondez aux questions qu'en dernier recours.

La plus belle image de cette phobie conservatrice des questions nous est venue de CTV, mardi. Nigel Wright est un

des questions, puis il a détalé comme un lapin.

On dira que je suis frustré parce que le premier ministre Harper boude les journalistes. Je suis plutôt inquiet de voir qu'on peut diriger une démocratie à coups de slogans pondus par des marketeurs, sans jamais s'expliquer ailleurs que sur des tribunes où vous ne serez jamais contredit.

Dans le système américain, les législateurs ont des leviers pour forcer les membres du gouvernement à répondre à des questions, à rendre des comptes. Ces leviers n'ont aucun équivalent – en temps

Stephen Harper avec les médias. Ça veut dire que les Québécois, sauf en de très rares occasions, n'entendent le premier ministre du pays que dans des contextes super contrôlés. Où son message peut être martelé sans jamais être défié ou contredit.

C'est un choix. Un choix qui a plus à voir avec le marketing qu'avec la démocratie. Un aspect inquiétant de ce choix: le public ne semble pas être irrité par ce refus de répondre aux questions.

Mais je ne peux m'empêcher de penser que c'est surtout le choix de peureux. Ils ont peur de quoi, les conservateurs? Comme tous les *bullies*: peur d'être défiés, peur d'être contredits, peur de ne pas avoir raison...

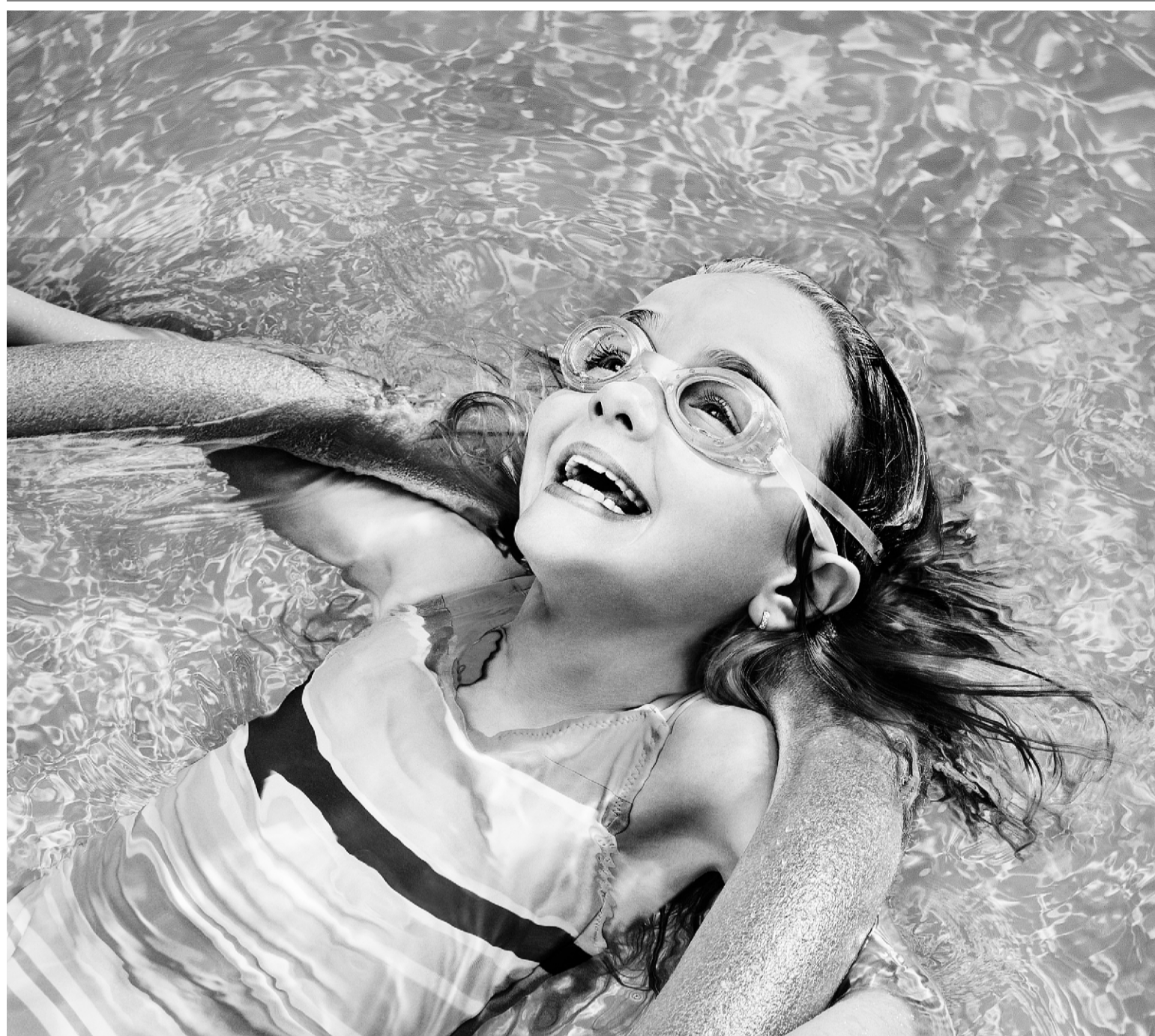
L'ironie, c'est que les conservateurs jouent toujours aux durs. Toujours là à rouler les mécaniques, à se poser en shérifs impitoyables devant des menaces fantasmées...

Mais un vrai dur n'a pas besoin d'être constamment dans une bulle d'ouate. Il fait face et il n'a surtout pas peur de... questions.

Chrétien avait des défauts gros comme la Terre, mais c'était un dur.

Harper, pas tellement. C'est pourquoi il se cache tout le temps.

Pour joindre notre chroniqueur: [plagace@lapresse.ca](mailto:plagace@lapresse.ca)



**L'ÉTÉ, C'EST FAIT POUR JOUER.  
ET POUR ÉCONOMISER.**

Une piscine qui vous fait économiser, c'est doublement rafraîchissant! Améliorez l'efficacité énergétique de votre piscine en optant pour des produits qui réduisent votre consommation, comme une minuterie pour filtre, une toile solaire ou une pompe à deux vitesses.

\* Découvrez combien vous pourriez économiser en visitant le [www.hydroquebec.com/piscines](http://www.hydroquebec.com/piscines).

**JUSQU'À 435 \$\***  
D'ÉCONOMIES PAR ÉTÉ

## PIPELINE D'ENBRIDGE

### Un groupe se forme pour appuyer le projet

MARTIN CROTEAU

Fustigé par les écologistes, craint par certaines municipalités, le projet d'inversion du flux du pipeline d'Enbridge vers Montréal a gagné des appuis importants, hier, lorsqu'un regroupement d'associations d'affaires et un syndicat se sont unis pour promouvoir le projet.

Le groupe réunit notamment le Conseil du patronat, la chambre de commerce du Montréal métropolitain, ainsi que le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.

L'initiative vise à mettre en relief les bénéfices économiques de l'inversion du flux de l'oléoduc, qui permettrait d'acheminer vers les raffineries québécoises du brut albertain. Actuellement, ces établissements s'approvisionnent au Moyen-Orient, en Afrique et en mer du Nord, où chaque baril de brut peut coûter jusqu'à 20\$ de plus qu'un baril produit au Canada.

#### Les bases du développement durable

Le président du Conseil du patronat, Yves Thomas Dorval, souligne que les écologistes opposés au projet ont vite occupé la place publique après que la société albertaine Enbridge a fait connaître ses intentions. Il dit vouloir soumettre d'autres arguments aux citoyens.

«Le développement durable, ça repose sur trois piliers: l'environnement, le social et l'économique, a-t-il dit. Nous considérons qu'il est aussi important de faire valoir sur la place publique des arguments économiques et des emplois sociaux.»

Les raffineries de pétrole de Montréal-Est et de Lévis ne seront pas les seules à profiter de l'arrivée de pétrole albertain, fait valoir le groupe. Les fabricants de plastique, l'industrie textile, même certains médicaments utilisent du pétrole. Et tous pourront s'approvisionner à un coût moins élevé qu'actuellement.

Le secteur pétrochimique emploie environ 2000 personnes dans la province.

**Hydro  
Québec**





# SOIGNER L'IMAGINAIRE



Depuis le début des années 2000, la D<sup>re</sup> Rita Charon poursuit sa mission d'humaniser le domaine de la santé, par la voie du programme de Médecine Narrative, qu'elle a fondé à l'Université Columbia. Nous l'avons rencontrée à l'Université Columbia, dans le quartier Washington Heights.



SYLVIE ST-JACQUES  
NEW YORK

Le bureau de Rita Charon, logé dans un bâtiment de la faculté de médecine de l'Université Columbia, dans le quartier Washington Heights, s'apparente davantage aux appartements d'un prof de littérature qu'à un cabinet de médecin. Sous l'œil bienveillant d'un portrait de Virginia Woolf sont éparpillées des œuvres d'Alice Munro, de Colm Toibin, de Jeffrey Eugenides...

« La profession médicale, devenue très spécialisée, en est arrivée à diviser le corps du sujet. Si bien que les spécialistes s'intéressent au corps comme objet: comment le cœur bat-il? D'où vient le cancer? Comment régler le taux de glucose? », explique la D<sup>re</sup> Rita Charon. Elle s'est tournée vers la littérature dans les années 80, quand elle a senti qu'elle manquait d'empathie pour les patients qui passaient dans la clinique où elle travaillait comme médecin généraliste.

Cette démarche, qui l'a menée à obtenir un doctorat en littérature anglaise, s'est avérée visionnaire. Treize ans après qu'elle a fondé le programme de médecine narrative, la maladie est plus que jamais une source d'inspiration pour l'imaginaire fictionnel contemporain.

À travers le personnage de Cathy, dans la série *The Big C*, le prof de chimie cancéreux de *Breaking Bad*, le *Testament* de Vickie Gendreau et, tout récemment, l'épopée introspective d'Eve Ensler (*In the Body of the World*), la maladie et ses issues, la mort ou la guérison, se racontent en toute franchise, sans fard ni fin heureuse.

Pour nous permettre de mesurer l'impact de son approche sur la culture de la santé, Rita Charon nous entraîne vers un rayon de sa bibliothèque, plein à craquer de recueils de poésie, de mémoires, de documents audiovisuels qui lui ont été envoyés par de purs inconnus.

« Celui-ci, par exemple, est écrit en japonais! Tous ces ouvrages ont en

commun de parler de "comment j'ai traversé telle maladie". Tous ces gens auraient pu s'en tenir à un journal intime. Mais ils ont choisi de publier ou de s'autopublier », indique la frêle sexagénaire, qui inclut les blogues dans cette vaste expression chorale de malades en quête d'une tribune.

## L'imaginaire des malades

Pourquoi autant de patients aux vellétés littéraires – à l'instar d'Angelina Jolie dans les pages éditoriales du *New York Times* – se sentent-ils investis de la mission de raconter leur épopée dans le territoire inhospitalier de la maladie, où rôde la mort et où la pharmacologie étend ses tentacules?

Selon Rita Charon, il s'agit d'insuffler un sens à l'expérience médicale, ou « d'organiser le chaos ». « Cela peut

sociaux, écrivains. Mais la D<sup>re</sup> Charon et son équipe travaillent avec des médecins pour intégrer la littérature dans leur approche de soins.

Tout cela change-t-il réellement la pratique médicale? « Tout à fait! », assure la D<sup>re</sup> Charon, qui consacre argent et énergie à organiser des séances intensives destinées aux médecins et aux résidents. Depuis 2008, elle donne des ateliers littéraires à des membres de la faculté de médecine de Columbia. « Lors de mes séminaires, je leur faisais lire un poème ou le début d'un roman, et nous en discutons. Au bout d'un moment, ils sont devenus de meilleurs lecteurs et écrivains. Par la suite, je les invitais à penser à un patient particulièrement difficile et à en parler en équipes. Ils ont appris ainsi à collaborer. »

« Autrefois, les patients tenaient pour acquis qu'un médecin ou une infirmière pouvaient les écouter. Mais désormais, ils n'ont que 10 minutes pour parler à un médecin, qui entend leur histoire en tapant à l'ordinateur. » – La D<sup>re</sup> Rita Charon

prendre la forme d'un récit personnel, d'une pièce de théâtre, d'une émission de radio », observe M<sup>me</sup> Charon, qui associe un tel besoin d'expression créative à un échec du système de santé.

« Autrefois, les patients tenaient pour acquis qu'un médecin ou une infirmière pouvaient les écouter. Mais désormais, ils n'ont que 10 minutes pour parler à un médecin, qui entend leur histoire en tapant à l'ordinateur. Pendant ce temps, des traitements bidon gagnent en popularité. Pourquoi? Parce que les gens s'y sentent mieux traités, écoutés. Mais autrefois, la médecine savait faire cela, s'occuper des gens! »

## Changer la médecine, un livre à la fois

Chaque année, le programme de deuxième cycle de médecine narrative forme une trentaine d'étudiants – infirmières, avocats, travailleurs

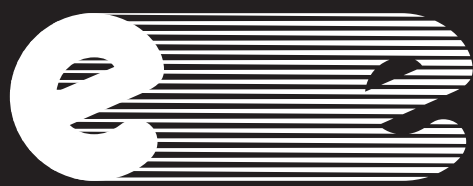
Rita Charon n'a rien inventé. Cette fille de médecin aux ancêtres canadiens-français rappelle comment des pionniers de la médecine, comme Sir Thomas Brown, croyaient que tous les médecins devaient lire Shakespeare, Sophocle, Homère...

Elle croit fermement que les professionnels de la santé font erreur en se détachant de leur humanité et en se blindant contre le chagrin devant la mort d'un patient. « Plusieurs de nos diplômés veulent devenir médecins orthopédiques, pour des questions d'argent, et aussi parce qu'ils espèrent traiter des patients en santé, ou aspirent à devenir « le médecin de l'équipe des Jets de New York ». Ce seul phénomène en dit long sur l'état actuel de la médecine. Mais dans les faits, c'est une profession où le deuil et la maladie sont omniprésents. Et ce n'est qu'en acceptant la mortalité que l'on pourra donner aux patients ce dont ils ont vraiment besoin. »



vosre spécialiste depuis 1985

boutique



endurance

6579, Saint-Denis, Montréal  
T. 514.272.9267

La passion  
court...



## Dans les entrailles de la maladie

SYLVIE ST-JACQUES

Le sort est parfois cruellement ironique. En 2010, Eve Ensler, dramaturge engagée, militante féministe, surtout connue pour ses célèbres *Monologues du vagin*, a été la proie d'un cancer qui lui a attaqué les entrailles. Dans son dernier essai, *In the Body of the World*, elle narre sa survie in extremis après avoir été traitée pour un cancer de l'utérus agressif. Fidèle à son intensité poétique, elle fait de cette épreuve intime une métaphore de la destruction de la Terre, affligée par les changements climatiques, meurtrie par les désastres écologiques et pillée par la guerre au Congo, qui ravage le corps des femmes.

« Ne vous méprenez guère, je ne veux pas faire l'apologie du cancer », prévient la passionaria new-yorkaise dans les premières pages de son récit introspectif atypique.

Ensler était submergée par son travail humanitaire en République démocratique du Congo quand on lui a découvert une tumeur de la taille d'une mangue dans la région abdominale. Le cancer, écrit-elle, l'a projetée « au cœur de la crise que vivait [son] corps ». En même temps, le drame humanitaire du Congo lui paraissait comme un miroir du péril planétaire. « Ces deux expériences ont fusionné, alors que je confrontais la maladie, et j'ai senti que c'était le début de la fin. »

Chaque phrase de cet essai retentit comme un cri des tripes. Ensler qui, en février dernier, a rassemblé des millions de personnes autour de l'événement One Billion Rising, décrit sans dentelle son « pèlerinage » médical à la clinique Mayo, Mecque américaine du cancer.

Tout en témoignant de sa gratitude à l'endroit du personnel médical bienveillant qui lui a sauvé la vie, elle partage son sentiment d'injustice d'être la citoyenne d'un pays riche où elle peut se tirer d'affaire grâce aux miracles de la médecine moderne.

Rédigé en courts chapitres, *In the Body of the World* se révèle une profonde prise de conscience, où la douleur physique et l'étrangeté d'un corps charcuté à apprivoiser, ainsi que les traumatismes du passé, sont décrits avec une franche précision.

La femme de 57 ans revisite son enfance, revient sur les agressions sexuelles commises par son père, l'indifférence de sa mère. Elle évoque sa jeunesse déchaînée, marquée par ses dépendances aux drogues, au sexe et aux relations abusives. Plongeant dans l'abject, elle alterne entre la description de son estomac infecté, le déversement de pétrole dans le golfe du Mexique et les séquelles corporelles des jeunes Congolaises victimes de viols.

Et alors qu'elle se remet péniblement des interventions chirurgicales et de la chimiothérapie, Eve Ensler dresse la liste des coupables de sa maladie. « Est-ce le tofu? Le fait de ne pas avoir eu de bébés? Est-ce que j'ai trop parlé de vagins? Est-ce parce que j'ai couché avec des hommes mariés? Est-ce les FrootLoops? ... »

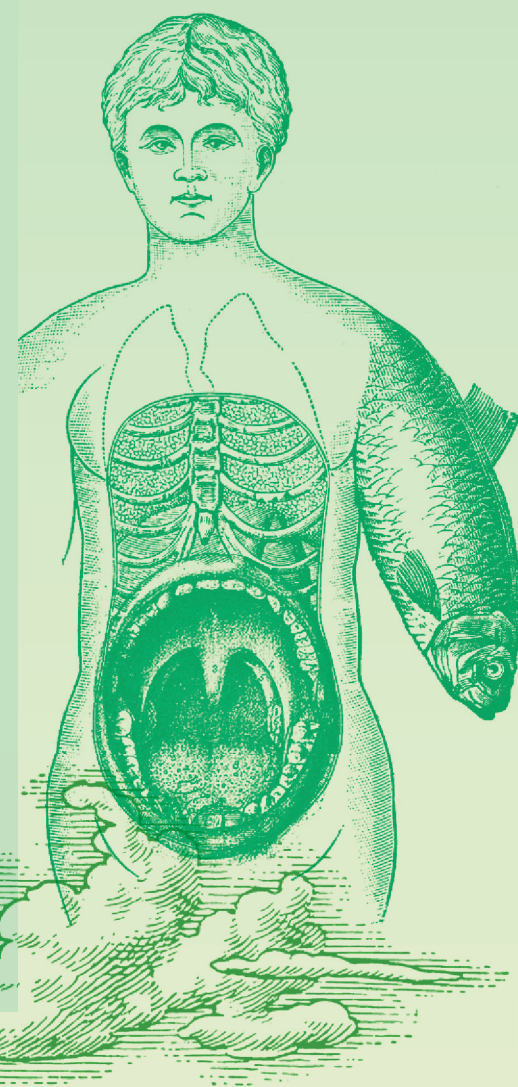
« Ces deux expériences ont fusionné, alors que je confrontais la maladie, et j'ai senti que c'était le début de la fin. » — Eve Ensler,

dans son dernier essai *In the Body of the World*

Eve Ensler, qui se met à nu et n'épargne au lecteur aucun détail de la maladie, fait aussi un très bel hommage à l'amitié sincère et bienveillante, décrivant les soins prodigués par les membres de son vaste cercle d'amis. Et elle sacroche à l'urgence d'améliorer le sort des femmes au Congo, comme sens à sa survie.

Un monologue des tripes. Et une ode à la vulnérabilité du corps et de notre planète.

*In The Body of The World*, d'Eve Ensler, aux éditions Random House, 217 pages.



ILLUSTRATIONS FRANCIS LÉVEILLÉE, LA PRESSE

## QUAND LE CANCER NOURRIT LA FICTION

### À LA TÉLÉVISION



#### The Big C

Une mère de famille de banlieue, atteinte d'un cancer de la peau, fait face à sa mort imminente.

AFFICHE DE L'ÉMISSION THE BIG C



#### Nouvelle adresse

Le prochain téléroman signé Richard Blaimert a comme héroïne une mère divorcée de trois enfants, condamnée par un cancer incurable.

PHOTO J. ÉMILIO FLORES, COLLABORATION SPÉCIALE

### AU CINÉMA



#### 50/50

Dans ce film de Jonathan Levine sorti en 2011, l'acteur Joseph Gordon-Levitt incarne un journaliste de 27 ans aux prises avec un cancer.

AFFICHE DU FILM 50/50

### EN LITTÉRATURE



#### Testament

La jeune écrivaine Vickie Gendreau, morte le 11 mai dernier à l'âge de 24 ans, a écrit ce témoignage-choc après avoir reçu un verdict impitoyable de cancer du cerveau.

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE



# Je prends Ma Santé en main.

- ➕ Dossiers
- 🔄 Renouvellements
- 🕒 Rappels

Seulement chez



Inscrivez-vous en succursale ou sur [Brunet.ca/lapresse](http://Brunet.ca/lapresse)

## ACTUALITÉS

## Des ondes sans fil controversées

Des élèves danoises font une expérience troublante

MARIE ALLARD

Plus de quatre milliards de Terriens étaient abonnés à la téléphonie cellulaire en 2012, selon Ericsson. Aux quatre coins du monde, certains ne veulent plus dormir à côté de leur appareil, à la suite d'une expérience controversée menée par... des élèves danoises.

L'histoire de ces jeunes filles de Hjøllerup, au nord du Danemark, circule dans les réseaux sociaux, en plus d'avoir été reprise par des médias d'Iran, d'Asie, des États-Unis, etc. Leur projet : évaluer l'impact des ondes. Comme leur école n'avait rien qui permette de mesurer l'effet des cellulaires sur les humains, ces élèves se sont rabattues sur des graines de cresson, deux routeurs et trois ordinateurs. La moitié de leurs graines a été exposée aux ondes émises par ces appareils, l'autre moitié en a été protégée.

«Les résultats sont assez spectaculaires», a indiqué à *La Presse* Kim Horsevad, professeur de biologie à la Hjøllerup Skole, où l'expérience s'est déroulée. Au bout de 12 jours, le taux de germination des graines soumises aux rayonnements micro-ondes

pulsés était 24% inférieur à celui du groupe témoin. Si bien que les cinq élèves ont gagné un prix de 1000 couronnes (179\$) lors d'une expo-sciences danoise.

«Nous avons pensé au fait que nous avons toutes des problèmes de concentration à l'école après avoir dormi à côté de nos cellulaires, et parfois même du mal à dormir», a expliqué Lea Nielsen, l'une des élèves, au média danois *Nyheder*. «Au Danemark, cette expérience a soulevé un débat animé sur les impacts potentiellement négatifs sur la santé des téléphones cellulaires et des réseaux sans fil», a dit M. Horsevad.

## «Exemple de mauvaise science»

«Conceptuellement, ces élèves ont fait une belle expérience, a commenté Normand Mousseau, professeur de physique à l'Université de Montréal. Mais il faudrait la refaire dans des conditions mieux contrôlées (même lumière, même humidité, même température), si on veut savoir s'il y a vraiment un impact. Or, les expériences qu'il y a eu auparavant avec des plantes n'ont pas montré d'impact.»

«C'est un bon exemple de mauvaise science», a réagi un blogueur hollandais. «J'ai plusieurs plantes à la maison et elles semblent se foutre du wi-fi», a ajouté un internaute sur le site d'ABC News.

«On reçoit des critiques, mais il faut se souvenir qu'il s'agit d'élèves de 9<sup>e</sup> année (l'équivalent de la 3<sup>e</sup> année du secondaire), a plaidé M. Horsevad. Les résultats peuvent être interprétés comme étant intéressants ou suscitant la réflexion, mais pas comme des preuves scientifiques.»

Olle Johanssen, professeur de neuroscience suédois, connu pour être un partisan de l'électrosensibilité, souhaiterait reprendre l'étude.

## «Cancérogènes possibles»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe les champs électromagnétiques produits par les téléphones cellulaires dans la catégorie des «cancérogènes possibles pour l'homme». Mais elle précise qu'«il n'a jamais été établi que le téléphone portable puisse être à l'origine d'un effet nocif pour la santé».

En fait, les ondes ont surtout un impact sur la santé après le visionnement d'un reportage alarmant, selon une étude rapportée par l'Agence Science-Presse. Des psychologues britanniques ont demandé à des gens de tester un nouveau type d'antenne installée sur un bandeau de tête, qui en vérité n'émettait ni ne captait rien. La moitié de la cohorte a d'abord vu un reportage portant sur les dangers des ondes, l'autre pas.

Après 15 minutes à porter la pseudo-antenne, 87 des 147 testeurs ont déclaré ressentir des malaises divers. Parmi eux, ceux qui avaient vu le reportage n'étaient pas plus nombreux à ressentir ses mauvais effets, mais ils rapportaient des symptômes plus nombreux.

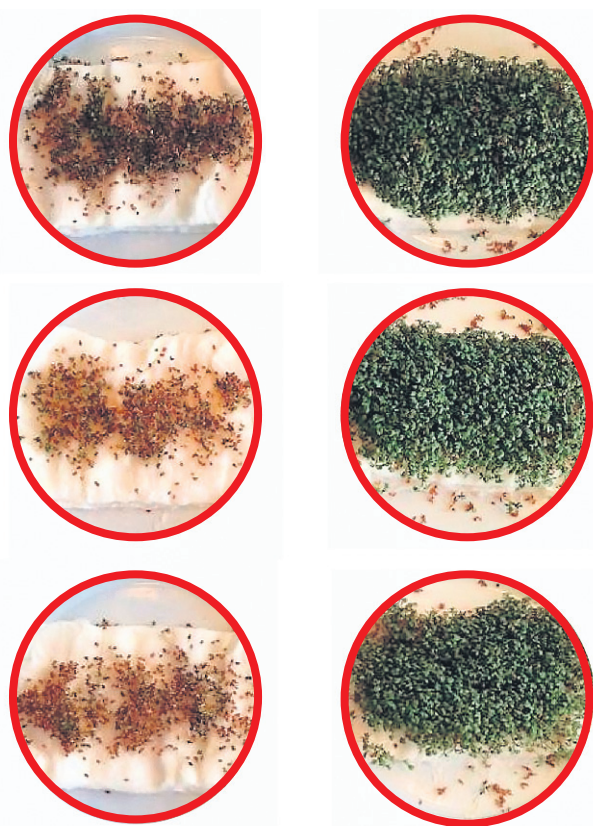


PHOTO FOURNIE PAR KIM HORSEVAD

L'expérience menée par des élèves danoises a eu des résultats spectaculaires, contrairement à d'autres études scientifiques sur les effets des ondes sans fil. Les graines de cresson exposées au wi-fi (à gauche) ont beaucoup moins poussé que les autres.

PARLE, PARLE,  
JASE, JASE

6,2 MILLIARDS

nombre d'abonnements  
au téléphone cellulaire  
dans le monde.

4,2 MILLIARDS

nombre de personnes qui  
détiennent un téléphone cellulaire  
(certains en ont plus d'un).







Source : Ericsson, juin 2012

TAUX DE PÉNÉTRATION  
DU CELLULAIRE

Europe de l'Ouest	131%
Europe centrale et de l'Est	125%
Amérique latine	109%
Moyen-Orient	101%
Amérique du Nord	93%
Asie-Pacifique, sans la Chine et l'Inde	91%
Chine	75%
Inde	73%
Afrique	63%

Source : Ericsson, juin 2012

DENSITÉ DE PUISSANCE D'ÉMISSION  
D'APPAREILS ÉLECTRIQUES COURANTS

 <b>Téléphone cellulaire</b> sur l'oreille de 10 000 à 50 000 mW/m <sup>2</sup>	 <b>Four micro-ondes</b> à 30 cm de 2000 à 8000 mW/m <sup>2</sup>
 <b>Radio FM/télévision</b> de 0,05 à 10 mW/m <sup>2</sup>	 <b>Routeur sans fil</b> à 91 cm de distance de 2 à 10 mW/m <sup>2</sup>
 <b>Compteur intelligent</b> à 91 cm, à 50 % de 200 mW/m <sup>2</sup>	 <b>Compteur intelligent</b> à 30 cm, à 50 % de 2000 mW/m <sup>2</sup>

Sources : Report on Health Impacts of Radio Frequency Exposure from Smart Meters, California Council on Science and Technology, 2011 et Université de Montréal, 2012.

SOLDE COUTURE

DÈS LE VENDREDI 31 MAI 2013

RÉDUCTION JUSQU'À

60%\*

SUR UNE SÉLECTION DE MODE ET D'ACCESSOIRES PRINTANIERES

\* Adressez-vous à un conseiller pour plus de détails. Solde en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Les modèles, quantités et tailles sont limités et varient selon le magasin. Aucun rajustement de prix sur les achats antérieurs.

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST 514.842.5111 HOLTRENFREW.COM

Créez  
sans limite!

**PROMOTION**  
DU 30 MAI AU 5 JUIN

**Nikon**

Rencontrez le représentant Nikon en magasin!



**D7100**

Boîtier D7100

**1 049<sup>995</sup>**

Rég. 1 229<sup>995</sup>

Ens. D7100 avec 18-105mm VR

**1 339<sup>995</sup>**

Rég. 1 549<sup>995</sup>



Économisez jusqu'à 210\$ et recevez  
**en prime un sac à dos Nikon**  
(valeur de 139<sup>995</sup>) Quantités limitées

**Nikon**



La passion  
vécue pleinement!

Boîtier D600

**1 999<sup>995</sup>**

Économisez 100\$  
Rég. 2 099<sup>995</sup>

Ensemble D600 avec 24-85mm VR

**2 499<sup>995</sup>**

Économisez 150\$  
Rég. 2 649<sup>995</sup>

- 24,3 mégapixels, capteur plein format (FX), Système AF 39 points, jusqu'à 25 600 ISO
- Mode HDR intégré, vidéo HD 1080p, Flash intégré, 5,5 IPS
- **En prime: Valise Nanuk 930 (valeur de 199<sup>995</sup>)**

**Nikon**



Autonomie  
et stabilité!

Poignée MB-D14 pour D600

**199<sup>995</sup>**

Économisez 130\$  
Rég. 329<sup>995</sup>

Poignée MB-D12 pour D800

**199<sup>995</sup>**

Économisez 200\$  
Rég. 399<sup>995</sup>

- Design ergonomique, assure une plus grande stabilité
- Fonctionne avec piles AA ou EN-EL15, déclencheur vertical
- **En prime: Pile EN-EL15 (valeur de 99<sup>995</sup>)**

**Nikon**



Ensemble D5200 avec 18-55mm VR

**779<sup>995</sup>**

Économisez 150\$  
Rég. 929<sup>995</sup>

- Disponible en noir seulement
- **En prime: Ensemble sac Nikon et adaptateur Wi-Fi WU-1A (valeur totale de 169<sup>995</sup>)**

**Nikon**



Objectif AF-S VR 70-300mm  
f/4.5-5.6G IF-ED

**349<sup>995</sup>**

Économisez 170\$  
Combiné à l'achat  
d'un Ens. reflex Nikon\*

**449<sup>995</sup>**

ou Économisez 70\$  
Rég. 519<sup>995</sup>

**Nikon**



Objectif AF-S NIKKOR  
70-200mm f/4G ED VR

**1 269<sup>995</sup>**

Économisez 130\$  
Rég. 1 399<sup>995</sup>

- Ultra performant, ouverture fixe f/4
- Conception compacte et légère
- 5 niveaux de stabilisation d'image

**Nikon**



Ensemble flash SB-910 AF  
avec piles et chargeur

**459<sup>995</sup>**

Économisez 120\$  
Rég. 579<sup>995</sup>

- Nombre guide 34m (100 ISO)
- Couverture étendue de 17-200mm
- Temps de recyclage ultra-rapide

**Nikon**



Coolpix P310

**189<sup>005</sup>**

Économisez 30\$  
Rég. 219<sup>995</sup>

- 16,1 mégapixels, vidéo 1080p
- Zoom 4,2x et grand-angle 24mm
- Ouverture maximale f/1,8, écran 3po

**Nikon**



Coolpix AW110

**299<sup>995</sup>**

Économisez 80\$  
Rég. 379<sup>995</sup>

- Étanche, antichoc, résistant au froid
- Disponible en orange, bleu ou camo
- **En prime: Dragonne aquatique Nikon Coolpix (valeur de 19<sup>995</sup>)**

**Atelier exclusif**

sur la photographie  
sportive  
le Samedi 1<sup>er</sup> juin  
au **SRA Motocross**.

**DERNIÈRE CHANCE  
POUR RÉSERVER  
VOTRE PLACE  
(514) 490-2281**

Comprend le transport  
aller-retour en autocar

**L'XPÉRIENCE PHOTO  
SPORTIVE**

**DU 30 MAI  
AU 5 JUIN**



VENTE ET LOCATION | LABORATOIRE PHOTO | ATELIERS DE PHOTO ET VIDEO | [Lozeau.com](http://Lozeau.com)  
SERVICE DE RÉCLAMATION D'ASSURANCE | RÉPARATION ET ENTRETIEN | DÉPT. COMMERCIAL 514 274 4428  
6229, SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | T 514 274 6577 | DÈS 8H EN SEMAINE ET 9H LES FINS DE SEM.

**Lozeau**

L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

## MONTRÉAL PLUS

Triple défection chez Vision Montréal

## Chantal Rouleau se joint à Coderre

KATHLEEN LÉVESQUE

À deux jours du congrès de Vision Montréal, la mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Chantal Rouleau, ainsi que deux conseillers d'arrondissement annonceront ce matin qu'ils tournent le dos à la chef Louise Harel et se joindront à l'équipe du nouveau candidat à la mairie Denis Coderre.

En réflexion sur son avenir politique depuis vendredi dernier, M<sup>me</sup> Rouleau a annoncé hier après-midi sur son fil Twitter qu'elle en ferait connaître le résultat ce matin lors d'une conférence de presse. Elle entraîne dans son sillage deux élus de l'arrondissement, et possiblement un troisième, qui viendront grossir les rangs derrière Denis Coderre.

Il était prévu que M<sup>mes</sup> Rouleau et Harel s'entretenaient au téléphone hier, un geste fait par «politesse et courtoisie», a expliqué Mathieu Campion, attaché politique de M<sup>me</sup> Rouleau. M. Campion agira, ce matin, à titre «bénévole» à la conférence de presse.

La notoriété de Chantal Rouleau a été décuplée il

ya deux ans lorsqu'elle a sonné l'alarme quant à l'apparent monopole que détiendraient certains entrepreneurs dans les contrats attribués par son arrondissement. M<sup>me</sup> Rouleau affirmait qu'il lui était impossible de contourner des entreprises, dont certaines appartiennent à des proches de la mafia. Elle se disait alors impuissante devant la collusion et la corruption et réclamait que le gouvernement du Québec agisse.

Chantal Rouleau sera la quatrième personne à la mairie d'un arrondissement à se ranger derrière Denis Coderre. Ce dernier a déjà convaincu Gilles Deguire de Montréal-Nord, Anie Samson de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Pierre Gagnier d'Ahuntsic-Cartierville.

## Un dur coup

L'arrivée de Chantal Rouleau avec M. Coderre fait partie d'une volonté des organisateurs politiques d'égrener les annonces d'ici septembre. «Il faut tenir l'attention jusqu'au déclenchement des élections. Il reste encore



Mairesse de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Chantal Rouleau s'était fait connaître en 2011 lorsqu'elle avait sonné l'alarme avec sa chef Louise Harel devant l'apparent monopole des contrats municipaux détenu par certains entrepreneurs.

quatre mois», a rappelé l'un des stratèges.

Cette personne a souligné, par ailleurs, que le départ de M<sup>me</sup> Rouleau risquait d'assener un dur coup à Vision Montréal.

En effet, le parti de M<sup>me</sup> Harel sera en congrès samedi prochain et un vote de confiance à l'endroit de la chef doit être tenu. Il s'agit d'un important test pour M<sup>me</sup> Harel.

De son côté, Denis Coderre quittera officiellement son poste de député fédéral de Bourassa dimanche prochain. Hier, la Chambre des communes a salué son départ.

## Applebaum veut récupérer de gros sous

CAROLINE D'ASTOUS

Le maire de Montréal, Michael Applebaum, veut tenter une poursuite pour faire annuler la vente des maisons de Gilles Surprenant et Luc Leclerc, deux témoins de la commission Charbonneau. Il s'agit d'une stratégie pour récupérer une partie «des fonds détournés», estime-t-il.

Les deux ex-fonctionnaires avaient confessé avoir touché des pots-de-vin lorsqu'ils travaillaient pour la Ville. On avait également appris que Gilles Surprenant avait légué sa maison à sa fille pour la somme symbolique de 1\$. Idem pour Luc Leclerc, qui avait donné sa maison à sa femme. Une astuce pour éviter la saisie de leurs biens.

«Au risque de me répéter, j'ai dit que j'allais tout faire pour récupérer l'argent volé. On commence avec ces poursuites, mais il va y en avoir d'autres», a lancé le maire, hier.

Dans la foulée, le comité exécutif a autorisé des «procédures en dommages contre Lino Zambito, Michel Lalonde et Génies Conseil Inc.»

Selon la Ville, ces «poursuites» sont en lien avec un contrat de construction d'un égout collecteur sur la rue Sherbrooke Est pour lequel il y aurait eu, notamment, de «fausses dépenses supplémentaires».

La démarche ne semble toutefois pas inquiéter l'avocate de Lino Zambito, M<sup>me</sup> Marie-Josée Corriveau. «Les témoins qui défilent devant la Commission ont l'immunité», fait-elle valoir.

## Hauts cris contre la fermeture du Musée de l'environnement

CAROLINE D'ASTOUS

Pendant qu'Environnement Canada «repense» la Biosphère, une soixantaine d'acteurs en environnement et en muséologie ont uni leurs voix pour «lancer un cri d'alarme» afin de garder ouvert le Musée de l'environnement, situé dans l'ancien pavillon des États-Unis à l'époque d'Expo 67.

Le Biosphère appartient à la Ville de Montréal. Elle est gérée par Environnement Canada en vertu d'une entente qui stipule qu'il doit y avoir un espace pour sensibiliser les gens à l'environnement. Un musée consacré à l'eau a vu le jour en 1995 avant de devenir le Musée de l'environnement.

Un peu plus de 15 ans plus tard, Environnement Canada

estime qu'il est temps de «repenser la plateforme de diffusion d'information scientifique» de la Biosphère pour l'adapter au nouveau «contexte environnemental».

«De plus en plus, on fait face à des événements de nature météorologique et environnementale qui sont violents. Ce qui est très près de la mission du Service météorologique, qui est de fournir de l'information aux Canadiens. On est train de voir comment utiliser la Biosphère dans ce contexte», a expliqué Michel Jean, directeur général des opérations météorologiques et environnementales du Service météorologique du Canada.

M. Jean a également rappelé que «le mandat de la Biosphère a toujours gravité autour de la surveillance environnementale».

«La Biosphère reste ouverte. C'est une icône pour la région de Montréal et pour Environnement Canada», a-t-il confirmé.

## Insatisfaction

Du côté des acteurs en environnement, ces changements représentent la «fermeture de la Biosphère et du Musée de l'environnement». «On sabre dans les institutions muséales et patrimoniales, sacrifiant une expertise irremplaçable pour les jeunes qui auront, davantage que les générations précédentes, des choix cruciaux à faire pour l'avenir de la planète», lit-on dans une lettre signée par 67 personnalités. Du côté de la Ville, on assure suivre la situation de près, mais qu'aucune demande n'a été formulée pour modifier l'entente de gestion.

Résultats des tirages du : 2013-05-29

**LOTTO QUÉBEC**  
**649** 21 28 34 18  
 35 48 49 compl.

**QUÉBEC** 08 25 31 10  
 35 38 45 compl.

**LOTTO-D** 4 2 3 2 2 6 5 3

**Sprinto** 09 33 38 47 49

**POKER** 4 D R R A  
 18 21  
 27 29 35

**1** 25 000 \$ **2** 50 000 \$ **3** 100 000 \$  
 523114 665628 804903  
 décomposables

**Numéros «Télé»**  
 267540 291115 833713  
 non décomposables

**La Poule Plus** 19  
 Numéro boni

Numéro «Voté participant» AUCUN

**banco** 03 04 08 11 18 20 21 23 28 33  
 35 37 38 39 41 54 56 57 62 69

**Quotidienne** 3 563  
 4 2752

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
 29 NOVEMBRE 21 SCORPION

**Extra** 8284649

**LOTTO MAX** Ce vendredi,  
**50 MILLIONS \$**  
 + MAXMILLIONS + 2 LOTS DE 1 MILLION \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## Aujourd'hui dans La Presse+



## PAUSE

## DOSSIER

L'acupuncture esthétique, ou le lifting sans bistouri

## VIDÉO

Comment matifier les peaux grasses

## POUR LUI

Les cinq produits à chiper à sa blonde

## ACTUALITÉS

## ZOOM

Les dépenses du Sénat sous la loupe. Une compilation exclusive d'un océan à l'autre.

## VIDÉO

Angle Péloquin: le crack a dépassé la cocaïne

Un taux  
 avantageux.  
 Une plus grande  
 souplesse.

2,99%\*

- Prêt hypothécaire à taux fixe de 4 ans.
- Augmentez le montant de votre versement jusqu'à concurrence de 100 % pendant la durée de votre prêt.

Communiquez avec nous  
 dès aujourd'hui.

À votre centre bancaire  
 cibc.com/francais  
 1 877 434-1909



POUR CE  
 QUI COMPTE  
 DANS VOTRE VIE

\*TAC de 3,02 %.

Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) est basé sur un nouveau prêt hypothécaire de 200 000 \$ avec un amortissement sur 25 ans et des frais d'évaluation immobilière de 250 \$. Le prêt hypothécaire doit être décaissé dans les 90 jours suivant la date de la demande. D'autres conditions s'appliquent; demandez-nous des précisions. La Banque CIBC peut modifier ou annuler cette offre en tout temps. Le logo CIBC et «CIBC Pour ce qui compte dans votre vie» sont des marques déposées de la Banque CIBC.

# BOMBAY®



ÉVÉNEMENT  
*Superbes  
chambres  
à coucher*

jusqu'à **50%** de rabais

## *Le Lit à colonnes Hering*

*Lit à colonnes sculptées main, tête de lit ornée d'une magnifique moulure en arrondi, ce lit à baldaquin Hering fini Java transforme votre chambre à coucher en une chambre de luxe 5 étoiles.*

Lit à colonnes Hering **SOLDE 999 \$**

Votre choix : Très grand – cour. 1699 \$ 1000059

Grand – cour. 1599 \$ 1000066

Table de chevet Hering **SOLDE 299 \$**

Cour. 499 \$ 1000886

Commode de chevet Hering **SOLDE 499 \$**

Cour. 799 \$ 1850767

**LE SOLDE SE TERMINE LE 3 JUIN 2013**



**Inscrivez-vous** pour courir la chance de

**GAGNER UNE CARTE-CADEAU  
D'UNE VALEUR DE 250 \$**

Entrez pour gagner à [bombay.ca](http://bombay.ca)

**6 MOIS, SANS INTÉRÊT AVEC  
PAIEMENTS MINIMAUX<sup>§</sup>**

sur les achats de 500<sup>§</sup> ou plus traités avec votre carte de crédit BOMBAY\*\*



Ouvrez un compte-carte de crédit BOMBAY aujourd'hui et  
**ÉCONOMISEZ UN 10%<sup>†</sup> ADDITIONNEL**  
sur votre achat total

Décarie, coin Jean-Talon  
514 341 4927

Le Carrefour Laval  
450 978 5362

Centre Rockland  
514 344 4688

Kirkland  
514 428 0606

Les Galeries d'Anjou  
514 352 7696

**NOUVEAU** Faubourg Boisbriand  
450-419-5609

Place Ste-Foy  
418 651 7664

Quartier Dix30  
450 462 2535

Carrefour Champêtre  
450 534 0611

Galeries des Sources  
514 683 2722

[www.bombay.ca](http://www.bombay.ca)

\*Le rabais s'applique aux prix courants. †Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit. Nouveaux demandeurs seulement. §Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Bombay. Un achat minimal de 500 \$ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 15 \$ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Pour de plus amples détails, demandez à un(e) associé(e). \*\* Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit.

## ACTUALITÉS

# Cournoyer plaide coupable

Le « roi du pot à New York » évite un procès qui s'annonçait retentissant

DANIEL RENAUD

Contre toute attente, quelques jours à peine avant la tenue de son procès qui promettait d'être retentissant, Jimmy Cournoyer, ce jeune Lavallois surnommé le « roi du pot à New York », a plaidé coupable aujourd'hui devant un tribunal de Brooklyn. Cette nouvelle a été annoncée par un communiqué du département américain de la Justice diffusé en fin d'après-midi.

Un milliard, c'est exactement la valeur de toute la drogue que l'organisation de Cournoyer est soupçonnée d'avoir écoulee dans le nord-est des États-Unis, en particulier à New York, de 1998 à 2012, année de son arrestation.

Selon la poursuite, Cournoyer et ses complices ont fait venir des dizaines de milliers de kilos de marijuana de la Colombie-Britannique et du Québec, et fait entrer la

biais d'un associé des Rizzuto installé en Californie, et aurait importé la cocaïne à Montréal, où elle aurait été écoulee par des Siciliens. Comme si cela n'était pas assez, ce sont des individus liés aux Hells Angels qui auraient assuré le transport de la drogue et de l'argent. En échange, l'organisation de Cournoyer aurait également fourni des armes aux Italiens et aux motards.

L'organisation de Cournoyer possédait plusieurs entrepôts et caches de drogue et d'argent dans les États de New York, de la Pennsylvanie, de la Californie et du Kansas, où les enquêteurs de la Drug Enforcement Administration ont découvert plus de 10 millions, qui ont également été confisqués.

## Train de vie princier

Si le groupe de Cournoyer a été démantelé avec l'aide des polices de Montréal et de Laval et de la Sûreté du Québec, il était totalement inconnu des policiers d'ici avant que les premières bribes de preuve déposée contre lui à New York commencent à être rendues publiques. On a alors fait connaissance avec un individu



PHOTO LA PRESSE

Jimmy Cournoyer a plaidé coupable à onze chefs d'accusation devant un tribunal de New York.

**Jimmy Cournoyer s'expose maintenant à une peine minimale de 20 ans de prison et à des amendes pouvant aller jusqu'à 1 milliard de dollars.**

Cournoyer, 33 ans, a reconnu sa culpabilité à 11 chefs d'accusation, soit d'avoir dirigé une organisation criminelle, de complot de production, importation et distribution de marijuana, de complot d'exportation et de distribution de cocaïne et de complot de recyclage des produits de la criminalité. Il s'expose maintenant à une peine minimale de 20 ans de prison et à des amendes pouvant aller jusqu'à 1 milliard de dollars.

drogue aux États-Unis par la réserve amérindienne d'Akwesasne. C'est le clan Rizzuto qui aurait financé les opérations, alors que la marijuana aurait été principalement écoulee à New York par des membres du clan Bonanno, la plus importante famille mafieuse de la métropole américaine. Avec l'argent de la drogue, l'organisation de Cournoyer aurait acheté de la cocaïne au cartel mexicain de Sinaloa, par le

au train de vie princier, qui aurait créé un fonds de 2 millions pour « éliminer » les délateurs en plus d'avoir eu l'un des numéros de téléphone du parrain Vito Rizzuto.

En plaidant coupable, Cournoyer évite son procès, qui devait débiter lundi prochain et au cours duquel la

poursuite voulait faire entendre une brochette d'experts.

Deux autres Québécois coaccusés de Cournoyer, Mario Racine et Patrick Paissé, sont toujours emprisonnés au Québec et s'opposent à leur extradition aux États-Unis, où ils devront être également jugés.

## SUPERPROCÈS SHARQC

# L'heure des grandes décisions a sonné

DANIEL RENAUD

## ANALYSE

En permettant la semaine dernière que les informations contenues dans les banques de données confidentielles de la police soient versées dans les superprocès SharQC, le juge Martin Vauclair, de la Cour supérieure, risque-t-il de bousculer la suite des plus importantes procédures entamées contre une organisation criminelle dans l'histoire du pays? Même si on ignore si la poursuite obtempérera ou portera le jugement en appel, il est clair que cette décision a déjà d'énormes répercussions.

D'abord, sur le travail des policiers. Depuis quelques jours, ils se grattent la tête à la recherche d'une nouvelle façon de compiler et de partager les renseignements reçus sur les criminels, mais surtout

de protéger leurs sources – qui ont déjà été échaudées une première fois lors de l'affaire Davidson, en 2011.

Mais aussi sur les superprocès en tant que tels. Même si la poursuite répond au juge dans les délais fixés, qui sont août et octobre prochains, il est à prévoir que les avocats aguerris de la défense trouveront ici un nouvel os à ronger, qu'ils ont eux-mêmes déterrés. Il ne faudra donc pas s'étonner si ce rebondissement provoque de nouveaux délais – et c'est là que le bât pourrait blesser.

## Respect du calendrier

En libérant 31 accusés, en mai 2011, en raison des délais déraisonnables, le juge James L. Brunton a sonné la fin de la récréation et fixé un échéancier de cinq procès – un pour chacune des cinq sections des Hells Angels. Le premier, qui concerne la section de Sherbrooke, devait

débiter devant jury en juin 2011 (et être terminé en juin 2013); le dernier, celui de Montréal, doit commencer en juin 2015.

Il n'est plus très loin le temps où il ne sera plus possible de respecter ce calendrier.

**On peut se demander si le jury sélectionné sera encore valide un an plus tard, lorsque le premier procès débutera, en septembre dans le meilleur des scénarios.**

On peut donc se demander si le juge Brunton ou un autre ne rendra pas éventuellement une autre décision massue qui élaguera une nouvelle fois le nombre d'accusés, pour ne garder que ceux contre lesquels il existe une preuve directe des meurtres.

Car il y a d'autres facteurs à considérer dans l'équation.

Les accusés sont détenus en vertu de l'ancienne loi, de sorte qu'ils ont déjà purgé plus de huit ans de prison en détention préventive.

Même s'ils ne sont pas encore officiellement commencés, les superprocès ont déjà coûté 10 millions aux contri-

buables – la plupart de cette somme en frais d'avocats, a révélé le *Journal de Montréal* il y a quelques mois.

On peut également se demander si le jury sélectionné sera encore valide un an plus tard, lorsque le premier procès débutera, en septembre dans le meilleur des scénarios.

Depuis le début du processus judiciaire, plus d'une vingtaine de Hells Angels et de leurs sympathisants ont plaidé coupable à une accusation réduite de complot pour meurtre. Et il ne faudrait pas se surprendre si la décision du juge Vauclair relance des discussions sur de possibles règlements.

À ce sujet, la pression n'est pas que sur la poursuite. Elle est également ressentie par les accusés. Les absents ont toujours tort et, en coulisse, on entend que certains membres de la relève des Hells Angels sur le terrain commentent à croire qu'ils sont capables de se débrouiller sans leurs patrons.

Un avenir pas très éloigné nous dira quels impacts aura le jugement Vauclair.

Une chose est sûre, il vient de clouer le cercueil des superprocès et des gigantesques opérations à 150 accusés au Québec.



CHAMBRE DE COMMERCE  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

## LE 3 NOVEMBRE PROCHAIN, MONTRÉAL ÉLIRA UN NOUVEAU MAIRE.

### SES DÉFIS :

1. Rebâtir le lien de confiance entre les citoyens et la mairie.
2. Établir un rapport de force avec les autres paliers de gouvernement.
3. Reconstruire l'image de la métropole.

## ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS?

[www.nouveaumaire.ca](http://www.nouveaumaire.ca)

**ON FAISAIT  
DU PLEIN AIR  
AVANT QUE  
ÇA S'APPELLE  
DU PLEIN AIR**



**CARTE-CADEAU DE 25 \$ GRATUITE\***  
avec tout achat de 100 \$ ou plus de vêtements à prix régulier.



**25% À 40%**  
de rabais

**SUR UNE SÉLECTION DE TENTES  
À PRIX RÉGULIER.\***

**DEVINCI**



**VÉLO DEVINCI  
PRAGUE**

**399<sup>99</sup> \$\***

prix régulier: 499<sup>99</sup> \$

**ACHETER SON VÉLO À LA CORDEE, C'EST...  
PROFITER** d'un service de positionnement inclus  
**OBTENIR** 5 ans de service sur les ajustements

ONEILL

Columbia

LOLÈ

ROYAL  
ROBBINS

THE  
NORTH  
FACE

Eureka!

Marmot

Jack  
Wolfskin

SUGOI

**LA CORDEE 60 ANS**

LAVAL MONTRÉAL SAINT-HUBERT [LACORDEE.COM](http://LACORDEE.COM)

\*La carte-cadeau de 25 \$, à l'achat de 100 \$ et plus de vêtements à prix régulier, est offerte jusqu'au 4 juin 2013. Le vélo Prague et la promotion 25 % à 40 % de rabais, sur une sélection de tentes, sont en vigueur pour une durée limitée, ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Aucune commande spéciale.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AP

États-Unis Michele Bachmann va se retirer

L'ultraconservatrice et coqueluche du Tea Party Michele Bachmann ne cherchera pas à être réélue au Congrès en 2014, au terme de son quatrième mandat. Elle nie l'hypothèse que sa décision soit liée à une enquête en cours sur l'utilisation de ses fonds de campagne présidentielle. Michele Bachmann s'était retirée de la primaire républicaine en janvier 2012, après avoir obtenu seulement 5% des voix au premier scrutin organisé dans l'Iowa. — AFP



PHOTO REUTERS

Contenu haineux Facebook serre la vis

Le réseau social Facebook va revoir sa politique en matière de contenus «haineux et offensants» après des protestations d'utilisateurs, qui lui ont reproché d'autoriser des blagues ou des propos offensants. Ce changement de politique survient après le lancement d'une campagne par le groupe Women, Action & The Media, qui estime que Facebook «permet depuis longtemps des contenus approuvant la violence à l'encontre des femmes». — AFP



PHOTO REUTERS

Soldat Rigby Tué par de multiples entailles

L'autopsie du soldat Lee Rigby, tué il y a une semaine dans le sud de Londres, a établi qu'il a succombé à de «multiples entailles», a indiqué Scotland Yard. La police a précisé que le soldat de 25 ans avait été heurté par une voiture avant d'être attaqué à l'arme blanche par deux hommes, qui avaient tenu des propos inspirés de l'islamisme radical après les faits et étaient restés à proximité de la victime jusqu'à l'arrivée de la police, qui a procédé à leur arrestation. — AFP



PHOTO AP

Pakistan Chef taliban tué par un drone

Le numéro 2 des talibans pakistanais, Wali ur-Rehman, a été tué hier par un tir de drone américain dans le Waziristan du Nord, au Pakistan. «Nous ne sommes pas en mesure de confirmer cette information», a déclaré le porte-parole du président Barack Obama, Jay Carney. Selon le Bureau of Investigative Journalism, les tirs de drones ont tué jusqu'à 3587 personnes depuis 2004 au Pakistan, dont plus de 800 civils. — AFP

L'auberge suédoise



AGNÈS GRUDA CHRONIQUE

Les émeutes qui ont embrasé les quartiers périphériques de Stockholm, la semaine dernière, ne signifient pas nécessairement que la social-démocratie à la suédoise ait échoué. Elles ne veulent pas non plus dire qu'elle ait réussi. Attendons avant de sauter aux conclusions, suggèrent de nombreux observateurs suédois. Dont Fredrik Segerfeldt, expert de l'immigration en Suède, pour qui la soudaine flambée de violence urbaine en Suède tient un peu du test de Rorschach: ces dessins sur lesquels chacun peut projeter sa propre interprétation, selon sa présomption de départ. Ou encore, pour changer de métaphore, une «auberge suédoise» où l'on mange ce qu'on apporte...

Ainsi, vue depuis la droite, l'éruption de rage dans les rues de la capitale prouve que le «modèle suédois» ne fonctionne pas. Mais à gauche, on y voit plutôt les conséquences du virage qui a progressivement détricoté le filet social suédois, accentuant l'exclusion et les inégalités. Autrement dit, si des jeunes ont pris d'assaut les rues de

Husby et Tensta, c'est parce que la Suède est ce qu'elle est — ou alors parce qu'elle n'est plus ce qu'elle a déjà été. Qui a raison? Personne et tout le monde à la fois... En fait, constate Fredrik Segerfeldt, le modèle suédois fonctionne toujours plutôt bien pour les «Suédois de souche», qui ont été relativement épargnés par la crise européenne. À preuve, un taux de chômage de 8%, une bulle de prospérité dans une Europe dévastée par le chômage.

Ces émeutes sont un signal d'alarme pour une société dont le vernis commence à craquer. Surtout pour ceux qui viennent d'ailleurs.

Mais cette statistique camoufle une réalité beaucoup moins rose. Prenez Husby, où la révolte a éclaté après qu'un policier a abattu un homme de 69 ans, armé d'une machette. Ce quartier de la banlieue nord de la capitale abrite 12 000 habitants, dont 85% sont nés à l'étranger ou issus de l'immigration. Husby est plus propre et mieux desservi par les

services publics que ne le sont les cités françaises, pour ne citer que cet exemple. On est en Suède, quand même. Mais cela n'empêche pas ceux qui y vivent de souffrir d'exclusion. Ici, un jeune adulte sur cinq n'a pas d'emploi. À peine 30% dépassent l'école secondaire — contre une moyenne de 90% pour l'ensemble de la capitale. Le contraste est abyssal. Autre écart significatif: 82% des Suédois en âge de travailler occupent un emploi. Mais pour les immigrants d'origine irakienne, ce taux dégringole à 39%. Chez les Somaliens, c'est 25%. Est-ce la faute au modèle suédois? Jusqu'à un certain point, oui, croit Fredrik Segerfeldt, qui déplore la rareté d'emplois non syndiqués, mal payés et accessibles à des gens peu instruits. Mais qui y voit surtout le signe que la Suède n'a pas su s'adapter aux vagues d'immigrants qu'elle accueille avec une générosité exceptionnelle, comparativement à ses voisins. Maintenant, la social-démocratie à la suédoise est-elle vraiment en train de se défaire, comme on le déplore dans le coin gauche? Jusqu'à un certain point, oui. Les Suédois élisent depuis



PHOTO FREDRIK SANDBERG, REUTERS

Des pompiers examinent une voiture incendiée lors des émeutes qui ont éclaté durant plusieurs nuits dans la banlieue de Stockholm.

le milieu des années 2000 des gouvernements de centre droit qui ont progressivement réduit les prestations sociales et les impôts. Parallèlement, les inégalités explosent, beaucoup plus vite qu'ailleurs en Europe, constate l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Aujourd'hui, les 10% des Suédois les plus riches gagnent six fois plus que leurs compatriotes les plus pauvres. Dans les années 90, c'était seulement quatre fois plus. Mais tout est relatif. La Suède n'est pas le Far West... Elle reste l'un des pays les plus égalitaires de la planète, bien plus que le Canada, par exemple. Sauf que la forte concentration d'immigrants chômeurs dans des quartiers ghettos crée un cocktail politiquement explosif. Le phénomène ajoute de l'eau au moulin des Démocrates suédois, cette formation d'extrême droite qui a

créé un précédent électoral, en 2010, en remportant pour la première fois suffisamment de votes pour faire son entrée au Parlement. Récemment, deux de ses députés ont été filmés en train de proférer publiquement des insultes racistes, ce qui a choqué l'opinion publique et aurait pu la détourner de ce parti, croit le politologue Anders Hellström. Il a suffi d'une semaine d'émeutes dans des quartiers d'immigrants pour faire souffler le vent en sens inverse: selon les derniers sondages, le taux de popularité des Démocrates suédois frôle les 10%. Du jamais vu. Tout compte fait, les émeutes de la semaine dernière n'avaient pas la violence des explosions qui embrasent régulièrement les cités françaises. Mais elles sont un signal d'alarme pour une société dont le vernis commence à craquer. Surtout pour ceux qui viennent d'ailleurs.

Advertisement for the Tour de l'Île de Montréal 2013. Includes logos for 'lait', 'Féria du Vélo de Montréal', 'Jean Coutu', and 'Aire bleue Info-Féria'. Text: 'Aucun test de dépistage requis'. Dates: 'TOUR LA NUIT VEN 31 MAI' and 'TOUR DE L'ÎLE DIM 2 JUN 100KM'. Website: www.velo.qc.ca

Medical article about a man with a crayon in his skull. Title: 'IL VIVAIT AVEC UN CRAYON DANS LE CRÂNE DEPUIS DES ANNÉES'. Includes a CT scan image and a photo of the crayon. Text: 'Un jeune homme qui se plaignait de maux de tête a suscité la stupeur de médecins allemands qui, en l'opérant, ont découvert qu'il vivait depuis plusieurs années... avec un crayon coincé dans le crâne (radiographie en haut). Le patient, un Afghan de 24 ans, qui était sujet à des maux de tête, des troubles visuels à l'œil droit et des écoulements du nez, avait été admis à la clinique universitaire d'Aix-la-Chapelle pour y subir des examens. Les chirurgiens ont retiré du crâne de ce patient «un crayon de papier long d'environ 7 cm (photo du bas). Interrogé sur l'origine de cet objet, le patient «se souvenait seulement d'avoir trébuché à l'école 15 ans auparavant et d'avoir alors saigné du nez». — AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

## Tunisie Trois membres de Femen arrêtées seins nus

Trois militantes Femen européennes ont été arrêtées à Tunis hier, lors de leur première action seins nus dans le monde arabe pour réclamer la libération d'une militante tunisienne et dénoncer la condition de la femme dans le pays. Face à une foule de journalistes réunis devant le palais de justice, les trois jeunes femmes, deux Françaises et une Allemande, hurlaient notamment «Free Amina», militante Femen emprisonnée dans l'attente de son

procès aujourd'hui à Kairouan pour port illégal d'un vaporisateur lacrymogène. Elles ont été interpellées sans ménagement par les policiers. Certains avocats, associés à des passants, ont violemment agressé des journalistes, leur reprochant de se faire l'écho de l'action des Femen. Les Femen «seront placées en état d'arrestation et traduites en justice», a déclaré à l'Agence France-Presse le porte-parole du ministère de la Justice, Adel Riahi, sans préciser les

accusations qui pourraient être retenues, alors que l'attentat à la pudeur est passible de six mois de prison. «C'est la première action que nous menons dans le monde arabe», a dit à l'AFP par téléphone Inna Shevchenko, dirigeante de Femen à Paris. Le mouvement Femen, fondé en Ukraine et désormais basé à Paris, mène depuis plusieurs années des actions seins nus dans le monde entier pour dénoncer notamment la discrimination de la femme. — AFP

# Deux arrestations spectaculaires

## Les autorités françaises mettent la main sur un islamiste accusé d'avoir poignardé un soldat et un évadé de prison au cours de la même nuit



MAXIME BERGERON

PARIS — Grosse journée pour les forces policières françaises, hier. Deux chasses à l'homme ont pris fin à quelques heures d'intervalle, avec l'arrestation d'un islamiste accusé d'avoir poignardé un soldat le week-end dernier, et de Redoine Faïd, dont l'évasion spectaculaire d'une prison tenait la France en haleine depuis la mi-avril.

La première arrestation, celle de Faïd, est survenue à 3 h dans la nuit de mardi à hier. Au terme d'une véritable chasse à l'homme, les autorités ont réussi à retrouver le fugitif dans un hôtel de Pontault-Combault (en région parisienne) où il se cachait depuis plusieurs jours.

Ce «braqueur professionnel» était devenu l'homme le plus recherché de France lorsqu'il a fait exploser la porte de sa prison de Lille le 13 avril dernier, avant de prendre la fuite. «À l'évidence, il a beaucoup circulé pendant six semaines», a commenté le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, sur les ondes d'ITélé.

L'homme de 41 ans a été surpris pendant son sommeil par les policiers. Ils ont retrouvé plusieurs armes ainsi que de fausses barbes, des perruques et des lunettes dans sa chambre, ce qui laisse croire qu'il était sur le point de commettre de nouveaux braquages. Les autorités ont aussi arrêté son présumé complice de 29 ans.

Selon diverses informations qui ont filtré hier après-midi, les forces policières ont volontairement dupé Faïd depuis trois semaines en laissant croire que la chasse à l'homme s'était transportée en dehors des frontières françaises.

Or, les policiers refermaient peu à peu l'étau autour du fugitif, jusqu'à ce qu'une quarantaine de voitures



PHOTO ERIC FEFFERBERG, AGENCE FRANCE-PRESSE

Alexandre D., 22 ans, a été arrêté hier matin, après qu'il ait admis avoir poignardé un soldat français au couteau samedi dernier dans le quartier parisien de La Défense.

débarquent autour de son hôtel dans la nuit d'hier. «Il a été surpris de nous voir débarquer», a raconté un enquêteur au journal *Le Point*. Selon ce policier, le «complexe de supériorité» de Redoine Faïd l'aurait trahi.

L'accusé et son complice ont comparu devant un juge de Lille hier après-midi, et ils demeureront sous très haute surveillance jusqu'à ce que leur sort soit fixé.

### Un islamiste de 22 ans

L'autre grosse prise des autorités françaises a été effectuée vers 6 h du matin à La Verrière, en région parisienne. Elles ont attrapé Alexandre D., un jeune homme de 22 ans qui a admis avoir attaqué un soldat français au couteau samedi dernier dans le quartier parisien de La Défense.

Cette affaire a soulevé une vague d'inquiétude en France, en raison de ses ressemblances avec l'attentat qui

a coûté la vie au soldat britannique Lee Rigby la semaine dernière. Le jeune militaire de 25 ans a été assassiné en pleine rue par un islamiste à Londres.

moment il a basculé dans un projet djihadiste.»

L'accusé n'était pas connu des services policiers pour des crimes liés à l'islamisme, mais il avait déjà été rencontré pour

**Selon diverses informations qui ont filtré hier après-midi, les forces policières ont volontairement dupé Faïd depuis trois semaines en laissant croire que la chasse à l'homme s'était transportée en dehors des frontières françaises.**

Alexandre D., qui s'est converti à l'islam vers l'âge de 18 ans, a reconnu son geste hier peu après son arrestation au domicile d'une amie. Selon le procureur de la République, François Molins, il a agi «au nom de son idéologie religieuse».

M. Molins a toutefois ajouté quelques nuances en conférence de presse: «L'enquête devra déterminer à quel

des faits de droit commun. Cela a permis de l'identifier, après l'analyse des empreintes digitales qu'il a laissées sur les objets abandonnés à La Défense après l'attaque de samedi.

L'accusé est placé en garde à vue pour au moins 96 heures. Le militaire qu'il a attaqué s'en est tiré avec des blessures mineures et il a pu sortir de l'hôpital lundi.

### LE PARCOURS DE REDOINE FAÏD

Redoine Faïd est connu depuis plusieurs années en France. Toutefois, c'est son évasion d'une prison de Sequedin qui l'a rendu célèbre partout dans le monde, dans le contexte où Interpol a lancé une chasse à l'homme planétaire. Retour en sept moments clés.

#### 1972

Redoine Faïd naît dans la municipalité de Creil, dans le nord de la France.

#### 1995

Dans sa ville natale, Faïd participe au braquage d'une banque BNP. L'opération comporte une prise d'otage.

#### 1998

Faïd est arrêté pour le braquage d'un camion blindé et des prises d'otages. Il est condamné à 18 ans de prison.

#### 2009

Libéré sous conditions, Faïd réintègre la société civile et travaille dans le secteur commercial.

#### 2010

La même année, Faïd publie un livre, où il affirme être un homme nouveau. Il est soupçonné d'avoir tué l'agent Aurélie Fouquet le 20 mai.

#### 2011

Arrêté à nouveau dans le nord de la France, il retourne en prison pour non-respect de conditions.

#### 2013

Le 13 avril, Faïd s'évade de la prison de Sequedin à l'aide d'explosifs. Il est arrêté dans la nuit de mardi à hier, cette semaine, après une chasse à l'homme internationale. — Hugo Pilon-Larose

Source : Agence France-Presse et *Liberation*

## FRANCE

# Le premier mariage homosexuel est célébré

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ils se sont dit oui devant le buste de Marianne, symbole de la République française: Vincent Autin et Bruno Boileau ont été unis hier à Montpellier «au nom de la loi», premier mariage homosexuel en France, célébré dans une ambiance jazzy et bon enfant.

Vincent Autin, 40 ans, et Bruno Boileau, 30 ans, qui vivent ensemble depuis sept ans, ont échangé leur consentement en présence de plusieurs centaines d'invités et des représentants de 115 médias du monde entier, après avoir pénétré dans la grande salle de la mairie au son de la chanson *Love*, de Nat King Cole.

Avec eux, la France est devenue le 14<sup>e</sup> pays où les couples homosexuels peuvent se marier. «Votre histoire rencontre en ce jour celle de tout un pays», leur a dit, émue, la maire socialiste Hélène Mandroux. «Vincent, Bruno, nous allons, vous allez vivre un moment historique. Un

moment historique pour notre pays, pour notre République.»

Après que les deux hommes se sont dit «oui», M<sup>me</sup> Mandroux a prononcé la formule consacrée: «Je vous déclare unis par le mariage au nom de la loi.»

**«Nos premières pensées vont à tous les militants, à toutes les militantes» de la cause homosexuelle, a dit Vincent Autin.**

Et c'est avec Frank Sinatra chantant *Love and Marriage* que les deux hommes ont échangé leurs alliances. «Nos premières pensées vont à tous les militants, à toutes les militantes» de la cause homosexuelle, a dit Vincent, tandis que Bruno évoquait «la haine qu'on a tous entendue et qu'on a très mal vécue».

Auparavant, le couple avait traversé le parvis de la mairie, sous des applaudissements, mais subissant aussi quelques huées, très minoritaires.

Un manifestant avait allumé à l'extérieur un feu de Bengale, près de camions de retransmission des émissions télévisées, avant d'être rapidement chassé par des policiers, selon un journaliste de l'AFP.

Entre 50 et 100 policiers avaient été mobilisés et un escadron de gendarmerie mobile – 80 hommes – placé en réserve pour faire face à d'éventuels incidents, puisque le gouvernement avait répété qu'il ne tolérerait «aucun trouble à l'ordre public».

La ministre du Droit des femmes et porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, amie des deux mariés, a assisté à la cérémonie «à titre privé». Elle a souligné qu'après des mois d'affrontements entre partisans et détracteurs du mariage homosexuel, «la société a besoin d'apaisement».



PHOTO GERARD JULIEN, AGENCE FRANCE-PRESSE

Vincent Autin et Bruno Boileau se sont embrassés devant la foule après leur mariage, hier à Montpellier.

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

Damas :  
l'enlèvement

MARIO ROY  
 mroy@lapresse.ca

Dans le monde arabe, un conflit n'est jamais simple. Tous se déclinent en rivalités labyrinthiques à teneur politique, religieuse, sectaire. Aucun ne respecte les frontières. C'est une des raisons pour lesquelles la guerre civile syrienne perdure et que les espoirs placés dans la prochaine conférence internationale (dite « Genève-2 », prévue pour le milieu de juin) sont si minces.

En juin 2012, la première conférence genevoise n'avait essentiellement rien donné.

Quinze mois après le début de la version syrienne du Printemps arabe, on y recherchait notamment un cessez-le-feu impossible à faire respecter sur le terrain. Quelle nation, en effet, aurait été assez folle pour parachuter ses troupes, fussent-elles désignées comme des forces de paix et coiffées de casques bleus, au milieu d'un tel indéchiffrable casse-pipe?

Depuis, tout n'a fait que se compliquer davantage.

■ ■ ■

Toute guerre lègue à l'Histoire une image iconique. Dans le cas du conflit syrien, il se pourrait bien que ce soit la vidéo d'un guerrier rebelle, Khalid al Hamad, dévorant le cœur d'un soldat syrien.

L'opinion internationale a évidemment été secouée. Elle a presque oublié que Bachar al Assad, lui, aurait utilisé des armes chimiques contre ses propres citoyens. Les bons sentiments se sont liquéfiés et la poésie révolutionnaire s'est évaporée, de la même façon – mais en pire – que le Printemps arabe dans ses versions égyptienne, tunisienne ou libyenne a perdu tout son lustre.

Pendant ce temps, le conflit syrien s'est islamisé. De la myriade de groupes affrontant le régime, la majorité est maintenant constituée de brigades marquées au coin de l'intégrisme, souvent du salafisme, qui est la

version pure et dure de l'islam. Ces unités se battent contre al Assad, se battent entre elles, s'arrachent des armes et des territoires, font et défont leurs alliances.

Une autre ligne de fracture est celle opposant chiites et sunnites, exacerbée depuis que la branche armée du Hezbollah chiite libanais, lié à l'Iran, est entrée en force dans le conflit du côté du régime de Damas. Réaction: le Jabhat al-Nosra (Front de la victoire) sunnite, appuyé par la branche irakienne d'Al-Qaïda et puissance montante dans ce conflit, estime désormais que son principal ennemi n'est plus al Assad, mais le Hezbollah.

*L'image iconique du conflit syrien? Celle d'un rebelle dévorant le cœur d'un soldat...*

Et, bien entendu, le conflit débordé des frontières syriennes.

Des attentats ont été téléguidés au Liban, encore une fois menacé de fragilisation, ainsi qu'en Turquie, qui a accueilli à ce jour 195 000 réfugiés syriens. Disant se sentir menacé, Israël a prévenu qu'il interviendrait si la Russie livrait au régime al Assad, comme elle l'a annoncé, des missiles sol-air S-300. Plusieurs États arabes sont impliqués, du côté des rebelles, dans la logistique du conflit syrien. L'Union européenne vient de lever l'embargo sur les livraisons d'armes à l'opposition syrienne, mesure qui sera en vigueur le 1<sup>er</sup> août.

Quant aux États-Unis, ils ont jusqu'à maintenant été prudents. Selon des informations divulguées, hier, Barack Obama aurait demandé au Pentagone de préparer un plan d'imposition d'une zone d'interdiction de vol (*no-fly zone*) au-dessus de la Syrie en cas d'échec de « Genève-2 ». Serait-ce mettre un doigt dans l'engrenage? Le cas échéant, la population américaine ne le supporterait pas, ce en quoi elle aurait parfaitement raison.

Il vaudrait mieux trouver autre chose. Et cette recherche incombe d'abord aux Syriens eux-mêmes.

## OPINION

## L'enfant gâté

JACQUES CÔTÉ  
 L'auteur réside à Québec.

On croyait tous que le Québec avait soldé ses comptes avec Jacques Villeneuve. Depuis son exil dans la principauté d'Andorre parce qu'il ne sentait pas bien ici, nous étions sans nouvelles et nous ne nous en portions que mieux. Mais la semaine dernière, sa langue a encore dérapé.

Il y a un an presque jour pour jour, il traitait les étudiants du Printemps érable de « fainéants » à qui les parents n'ont jamais dit non et les invitait à « retourner en classe ». Provenant d'un enfant qui a été pensionnaire au Collège Alpin Beau-Soleil, où il en coûte 90 000\$ par année pour étudier, c'était un vrai tête-à-queue de la pensée.

Dans sa récente montée de lait, Jacques Villeneuve s'en prend « aux habitudes des assistés », puis affirme d'un même souffle qu'il n'y a pas « d'assistance » pour le sport automobile au Québec. Pourtant, il n'a jamais aidé les jeunes pilotes québécois qui émergeaient dans les années 2000. Il n'a jamais engagé un cent ou un mot d'encouragement alors qu'Ayrton Senna, un grand champion, offrait son mécénat à de jeunes pilotes brésiliens.

Lorsqu'il vient s'installer au Québec, il se mêle tout de suite de ce qu'il ne connaît pas vraiment: la loi 101, l'éducation, le modèle québécois. Comme un

grand enfant gâté qui croit tout savoir, il a des opinions sur tout. Lors de l'ouverture de son resto Le Newtown, il publiera une annonce en anglais dans le journal *Voir* et une autre en français dans *Voice*. À ceux qui s'en plaignent, il dira aux Québécois de faire preuve d'ouverture.

En 2007, il frappe encore le mur du Québec en produisant un disque (*Private Paradise*) sur lequel il chante faux; 97 exemplaires vendus plus tard, il revenait à la course automobile, mais celle-ci ne voulait plus vraiment de lui. Il peine à se trouver un volant.

**Lorsqu'il vient au Québec, Jacques Villeneuve se mêle tout de suite de ce qu'il ne connaît pas vraiment.**

Quand Jacques Villeneuve parle des habitudes de BS qui existe au Québec, je lui rappellerais que son père était désargenté au début de sa carrière. Autant son père était un homme authentique, autant le fils est emprunté et désagréable. Comme si à défaut de performer dorénavant en sport automobile, il avait besoin de la controverse pour faire parler de lui.

Villeneuve affirme qu'il continuera de dire ce qu'il pense. Bon retour dans ton paradis fiscal pour gosses de riches.

## NATHALIE NORMANDEAU OUVERTE À UN RETOUR EN POLITIQUE



... CAR JE CHERCHE DES BONS BILLETS POUR LE SPECTACLE DES "STONES"!

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Des armes pour la paix?



JOCELYN COULON  
 L'auteur (j.coulon@umontreal.ca) est directeur du Réseau de recherche sur les opérations de paix affilié au CERIU de l'Université de Montréal. Il collabore régulièrement à la section Débats.

Les Européens viennent de lever l'embargo sur les armes à destination des rebelles syriens. Pour Paris et Londres, initiateurs de la mesure appuyée par Washington, celle-ci permettra d'équilibrer le rapport de forces sur le terrain entre rebelles et gouvernementaux et poussera à une solution négociée. L'exemple de la Bosnie en 1995 est cité pour justifier ce geste.

Certains conflits partagent plusieurs caractéristiques. L'an dernier, un ancien conseiller de l'ONU en Bosnie déclarait au journal *Le Monde* « que la Syrie est le dossier qui affiche le plus de similitudes avec la Bosnie: une guerre civile avec de fortes composantes ethno-religieuses, un environnement régional où des pays « voisins » agissent comme parrains des parties au conflit, et un troisième cercle, celui des grandes puissances, incapables de s'entendre ». Jusqu'ici, la comparaison tient.



PHOTO ALAA AL-MARJANI, REUTERS  
 Les positions occidentales et de Moscou sur la Syrie, exprimées publiquement, ont créé une situation où plus personne n'est disposé à reculer.

les Serbes au printemps et à l'été de 1995, offensives rendues possibles par des livraisons d'armes. Les bombes de l'OTAN ont consolidé les acquis bosno-croates sur le terrain tout en forçant les Serbes à la négociation.

La livraison d'armes aux rebelles, le rééquilibrage du rapport de forces sur le terrain vont-ils alors ouvrir la voie à une négociation, comme le croit le ministre britannique des Affaires étrangères William Hague? Non, car à ce stade, la comparaison avec la Bosnie ne tient plus. Il manque plusieurs éléments, dont une force militaire étrangère prête à frapper.

Il s'agit fait monter la pression. Ils ont autorisé les États arabes à financer et à armer les rebelles et exigé le départ du président comme préalable aux discussions de paix.

Alors, négocier quoi au juste? On n'offre au président et à ses alliés aucune position de repli: ni à l'intérieur du pays, à moins de favoriser son éclatement, ni à l'extérieur, sinon l'exil au Soudan ou à Moscou.

Face à ce défi existentiel, le chef syrien est cinglant: vous voulez ma destruction, celle de ma famille, de mon clan, de mes alliés? Eh bien! vous allez venir me chercher.

Les positions occidentales – stupidement exprimées sur le perron de l'Élysée ou à travers les médias – et celles de Moscou créent une situation où plus personne n'est disposé à reculer. On se retrouve alors face à un conflit qui s'envenime chaque jour: les Israéliens sont maintenant prêts à frapper les missiles que les Russes s'apprennent à livrer à la Syrie. Les Russes vont-ils répliquer?

En Bosnie, le diplomate Richard Holbrooke avait imposé sa manière. Il avait demandé à tous de ne plus s'exprimer publiquement et avait réuni les protagonistes à Dayton pendant 21 jours. Un accord de paix avait été conclu. Peut-être pourrait-on se taire à Moscou, à Washington, à Paris et à Londres, et négocier sérieusement.

**La livraison d'armes aux rebelles syriens ouvrira-t-elle la voie à une négociation, comme en Bosnie en 1995? Non.**

La guerre en Bosnie opposant trois communautés a commencé en 1992, et ce n'est qu'à l'été 1995 que les Occidentaux ont décidé d'intervenir en autorisant les avions de l'OTAN à frapper les positions serbes. Selon la légende, les massacres de Bosniaques par les Serbes, relayés par les médias – le fameux facteur CNN – devenaient intolérables et auraient provoqué l'intervention occidentale. C'est faux.

Le véritable facteur déterminant a été le succès des offensives croates et bosniaques contre

Mais ce n'est pas le plus important: en Bosnie, les Serbes pouvaient se permettre de négocier, car ils n'étaient pas au pied du mur. Les Occidentaux ne cherchaient pas leur défaite complète. Les Serbes avaient une position de repli: la partie serbe du territoire et, si tout allait vraiment mal, la Serbie.

En Syrie, la situation du régime est complètement différente. Les Occidentaux ont cru, en 2011, que Bachar al-Assad tomberait rapidement, comme Ben Ali et Moubarak. Or il a résisté, et les Occidentaux ont

LA PRESSE



**Eau: quand on se compare...**

Entrevue avec Sylvie Paquetrot, spécialiste du droit international de l'eau.

LA PRESSE

## LA QUESTION DU JOUR

**Croyez-vous que le début imminent de négociations entre les États-Unis et l'Europe fera avorter la conclusion d'un accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe?**

Oui, 28% Non, 50%

Je ne sais pas, 23%

Résultats à 18h17, hier – 7230 répondants

## LE BLOGUE DE L'ÉDITO

**Porter-Couillard: le PQ et la CAQ à la pêche**  
 par André Pratte

## À BIEN Y PENSER

## DÉBATS

L'Unité permanente anticorruption fait de l'excellent travail. Jumelées aux efforts de la commission Charbonneau, les arrestations de l'UPAC permettent qu'on porte des accusations importantes contre ces grands voleurs. Et le Québec en sortira gagnant et plus fort. Loin de moi l'idée de vanter le PQ, mais pourquoi ai-je le sentiment que le gouvernement Marois, malgré ses ratés et ses faiblesses, m'inspire plus confiance que les libéraux pour faire le ménage?

— Lise Venne, Montréal

## La vie sans huile d'olive



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Faute de souveraineté, la « souveraineté alimentaire » ? C'est une blague, non ?

Une blague que le gouvernement Marois a prise au sérieux, en choisissant ce vocable prétentieux pour annoncer ce qui est à peine plus qu'une campagne d'« achat chez nous ».

La souveraineté alimentaire commanderait de ne manger que ce que l'on produit chez soi. On peut toujours se passer de goyave, mais que serait une vie sans huile d'olive ni citron ?

La France ou l'Australie pourraient vivre en autarcie alimentaire tout en se régaland à chaque repas. Mais le Québec... ? Ici, la « souveraineté alimentaire » est encore plus limitée que l'espace que laisserait le plus contraignant des régimes fédéralistes !

On peut toujours, comme le restaurant Noma à Copenhague, s'amuser à composer des plats exclusivement formés de produits d'ici, mais c'est de la coquetterie gastronomique à l'intention des *foodies* assoiffés de nouveauté.

Soyons sérieux. Oui, il faut encourager la vente des produits frais qui n'ont pas trop voyagé. C'est écologique et c'est meilleur au goût. Les asperges de la vallée du St-Laurent, les bleuets du lac St-Jean, l'agneau de Charlevoix et le homard des Îles seront toujours meilleurs que ce qui vient de plus loin, tout comme les fruits de la vallée du Niagara seront plus savoureux que ceux de la Californie.

### L'industrie alimentaire québécoise participe au sous-développement du tiers-monde.

Mais la saison des récoltes est courte, et il faut corriger par l'art culinaire ou par l'importation ce que la nature nous refuse : ainsi, la tomate achetée en hiver ne sera mangeable que si on la fait confire au four ; les tomates italiennes en conserve seront plus goûteuses que nos mauvaises tomates de serre, et les fraises congelées, meilleures que nos fraises à la chair blanche.

La politique du gouvernement Marois n'aura pour effet que d'aider les producteurs locaux, peu importe la qualité. Or, l'industrie alimentaire québécoise non seulement n'a rien de distinct, mais elle participe au sous-développement du tiers-monde.

Que demandent les pays pauvres ? La levée des barrières protectionnistes qui leur interdisent les marchés étrangers. La Chine ne serait jamais sortie de la misère si l'Occident n'avait pas acheté ses produits manufacturés. Il en va de même des produits agricoles cultivés dans l'hémisphère sud.

Il est surprenant de voir un parti qui se veut progressiste si peu sensible à cette problématique-là.

Encourager la production locale de qualité ? Oui. Mais il y a des anomalies flagrantes. Qui veut payer deux fois plus cher pour un fromage artisanal québécois, quand on a sous la main de bons fromages français ? Qui veut payer deux fois le prix d'un vin chilien pour un vin québécois de qualité équivalente ?

On ne peut blâmer le gouvernement de ne pas avoir osé briser le monopole de l'UPA et le système de gestion de l'offre qui nous oblige à consommer des œufs et de la volaille insipides, et qui décourage la créativité chez les agriculteurs. Pour un gouvernement minoritaire, ce serait suicidaire.

Il y aurait tout de même des initiatives à prendre. Pourquoi ne pas forcer les commerçants à indiquer par des affiches lisibles la provenance des fruits et légumes, comme cela se fait partout en France ? Ou interdire à la SAQ de pratiquer des politiques punitives à l'endroit de nos viticulteurs ?

Un gouvernement éveillé aurait depuis longtemps forcé la société d'État à mettre les produits de la vigne québécoise en valeur, et surtout, à en permettre la vente directe en dehors de la SAQ (ce qui n'est actuellement autorisé que dans les vignobles).

Du pain sur la planche, donc... Tiens, le pain : voici un domaine où, dans la foulée de quelques pionniers, se côtoient une production de masse de qualité (Première Moisson) et d'excellents boulangers artisanaux. Un exemple à suivre...

## ÉDITORIAL

## Un projet à n'en plus finir...

Prévu en trois ans, le service d'autobus rapide sur Pie-IX nécessitera au moins neuf ans. Pourquoi ?



FRANÇOIS CARDINAL  
francois.cardinal@lapresse.ca

Montréal a annoncé lundi son intention de miser désormais sur l'autobus et les voies réservées pour décongestionner la métropole. Or le plus important projet du genre, le service rapide par bus Pie-IX, est miné depuis des années par des retards qui n'en finissent plus, ce qui laisse planer des doutes sur le réalisme des intentions de la Ville.

Annoncé en 2009, le SRB devait voir le jour en 2012. Puis l'échéance a été repoussée et repoussée encore, si bien qu'on a fini par évoquer l'horizon 2017. Aujourd'hui, a-t-on appris, l'Agence métropolitaine de transport mise sur une entrée en service en 2018...

« Istanbul a fait son SRB en 84 semaines. Nous aurons eu besoin de 84 mois ! », déplore le patron de la STM, Michel Labrecque.

Les longueurs de ce projet sont désolantes en ce qu'elles retardent l'implantation d'un projet crucial pour l'Est (70 000 passagers par jour), mais aussi en ce qu'elles empêchent d'envisager rapidement d'autres services rapides par bus sur l'île, un moyen de transport qui a pourtant le potentiel de révolutionner la mobilité à Montréal.

On parle en effet d'un super autobus à deux, voire trois sections, qui possède sa propre voie et ne croise aucun véhicule. Un autobus qui commande le déclenchement des feux verts et qui accueille, d'une station à l'autre, des usagers ayant déjà payé leur tarif.

On se retrouve ainsi avec la capacité du tramway, la flexibilité de l'autobus et une rapidité avoisinant celle du métro... pour une fraction du coût de ce dernier. D'où la nécessité d'accélérer le projet Pie-IX et de préparer de nouveaux corridors.

Un tour d'horizon des obstacles au SRB est donc nécessaire. Pour éviter de reproduire un tel gâchis à l'avenir. Pour tirer des leçons de cette saga. Mais aussi parce que ce projet encapsule tout ce qui ne marche pas dans la métropole...

### 1. Le manque de leadership

Piloté par l'AMT, le SRB Pie-IX a changé de vitesse à plusieurs reprises durant les dernières années. Tantôt une priorité, tantôt un projet poussé avec réticence, il a accumulé du retard chaque fois que le moindre obstacle se posait devant l'AMT. Il a même été mis sur la voie de garage pendant plus d'un an en 2011. Pourtant, en 2007, Montréal avait promis d'entreprendre « immédiatement » la réalisation de cette ligne « hautement prioritaire » selon un « échéancier accéléré » pour une mise en service « le plus vite possible ». Mais incapable d'exercer un quelconque leadership, l'administration Tremblay a échoué dans sa tentative de prise de contrôle du projet, laissant finalement l'AMT s'en occuper. À son rythme...

### 2. Le chantage politique du 450...

Le SRB est un projet intermunicipal qui fait le pont entre Montréal et Laval en reliant, pour la première phase, la rue Pierre-de-Coubertin à la montée Saint-François. Mais le tronçon lavallois était incertain au départ, ce qui a fait rager Gilles Vaillancourt à l'époque. « Le maire a mis son poing sur la table, raconte une source bien au fait. Il a exigé que le projet se rende à Laval et qu'il soit ponctué d'au moins trois stations et trois stationnements incitatifs, sinon il ferait tout pour bloquer le projet. » Résultat : beaucoup de temps perdu et un surcoût pour le tronçon nord. Les coûts ont été « redistribués » depuis, mais en 2010, on évaluait que le SRB coûterait presque aussi cher à Laval (125 millions \$) qu'à Montréal (154 millions \$) même si le premier comptera seulement trois stations sur 4 km, et le second, 18 stations sur 10 km...

### 3. La surgouvernance...

Le SRB Pie-IX est la priorité de la Ville. Mais le maître d'œuvre est l'AMT. Tandis que l'opérateur est la STM, et les utilisateurs, la Société de transport de Laval et la MRC Les Moulins. Ce méli-mélo de gouvernance a posé problème dès le départ. La STM voulait une voie réservée au milieu du boulevard. Mais l'AMT privilégiait une voie longeant le trottoir. Cette première chicane fut suivie d'une autre, sur les portes : des deux côtés de l'autobus (AMT) ou d'un seul (STM) ? Qui décide en cas de différend ? La Ville, la STM, l'AMT, la STL ? Ou la CMM, qui planifie le transport dans la région ? Non, c'est le gouvernement, qui paye le projet. Mais pour que le projet voie le jour, il fallait aussi s'entendre avec les quatre arrondissements traversés, avec Laval et la MRC Les Moulins...

### 4. Le « syndrome du tant qu'à faire »...

Lors de son annonce en 2009, le SRB Pie-IX était rien de plus qu'un... SRB sur le boulevard Pie-IX. On devait certes reconstruire une partie de la chaussée, mais on se contentait de requalifier l'artère. Mais « tant qu'à faire », on a décidé de réaménager le carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX (50 millions \$), de reconstruire les ponts d'étagement Saint-Martin, de rénover le pont Pie-IX et de refaire la rampe d'accès à Concorde (140 millions \$). Puis on s'est aperçu que le réseau d'eau et d'égouts était mal en point. Ne voulant pas refaire le coup du boulevard Saint-Laurent, la Ville a décidé qu'elle allait refaire les conduites souterraines (100 millions \$). Ah oui ! Le gouvernement Marois veut électrifier le transport en commun. D'autres délais quand on annoncera qu'on implante plutôt un trolleybus ?

### 5. La sacro-sainte gestion par unanimité

Beaucoup de monde autour de la table, donc. Des « partenaires » qui n'avaient pas le choix que de s'entendre puisque, à Montréal, la gestion des projets se fait habituellement par unanimité, ce qui donne à chacun un droit de veto sur le projet. Très souvent, Québec se sert de cet enchevêtrement de structures pour justifier son laxisme, ou simplement pour gagner du temps. Précisément ce qui est arrivé avec le SRB. « L'AMT nous a clairement dit qu'elle ne soumettrait pas le projet à Infrastructure Québec tant qu'elle n'aurait pas la signature de tous les acteurs, raconte une source mêlée au projet. Cela a évidemment fait traîner en longueur des étapes qui auraient dû être expédiées. »

LA PRESSE +

LA PRESSE CA

> Plus d'informations sur ce dossier sur *La Presse* +

> Faites part de votre opinion sur le blogue **QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL ?**

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? [debats@lapresse.ca](mailto:debats@lapresse.ca)

RÉDACTION 514.285.7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453  
[www.lapresse.ca/abonnement](http://www.lapresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

DÉCÈS 514.285.6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES 514.285.7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

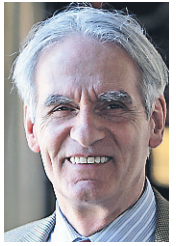
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de La Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Bénéficiaire du siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## DÉBATS

## ACCOMMODEMENTS RELIGIEUX

## Questions au ministre Drainville



GÉRARD BOUCHARD

L'auteur est sociologue et historien. Avec Charles Taylor, il a coprésidé la Commission de consultation sur les pratiques

d'accommodement reliées aux différences culturelles.

À l'occasion d'interventions récentes, Bernard Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, a dévoilé les idées maîtresses de ce que pourrait être son projet de charte sur les valeurs québécoises. Je m'appuie sur un point de presse donné à l'Assemblée nationale le 15 mai, un entretien avec Denis Lévesque, le même jour, et une entrevue accordée au *Devoir* le 26 mai.

En dépit des intentions louables du ministre, je crains que l'effet de ses initiatives soit contraire à celui qu'il recherche.

M. Drainville veut mettre de l'ordre dans les accommodements. Tout le monde, dit-il, doit suivre les mêmes règles. Mais le but des accommodements n'est-il pas de faire en sorte que tous les citoyens bénéficient des mêmes droits, que tous soient égaux devant la loi?

Le ministre dénonce «l'accumulation» récente des dérapages qui «minent» la paix sociale. On aime à croire que M. Drainville s'appuie ici sur des études solides livrant une connaissance précise du terrain. Pourrait-il les identifier? L'affirmation donne à entendre que la mécanique des accommodements est détraquée. Mais si c'est le cas, ne serait-il pas plus sage de la redresser plutôt que de faire un sondage dans la population qui révèle une forte perception négative que nous connaissons déjà?

Le ministre dénonce le «cas par cas» qui serait une source d'arbitraire, laissant entendre qu'une bonne loi y mettrait fin. Mais existe-t-il une seule loi qui soit si détaillée qu'elle fournisse la solution à toutes les situations où des normes et des droits se trouvent en compétition? S'il était possible d'édicter pareilles lois, à quoi serviraient les tribunaux? N'est-ce pas précisément leur fonction que de trancher entre diverses interprétations possibles d'une loi à la lumière d'une situation particulière?



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Les audiences de la commission Bouchard-Taylor, alors que le débat sur les accommodements religieux enflammait tout le Québec.

Selon le ministre, les décideurs institutionnels opéreraient dans une sorte de vide en termes de balises et de critères de décision. N'est-ce pas faire fi d'une manière surprenante de l'immense travail qui s'est fait dans les institutions depuis quelques années, notamment des guides et procédures rigoureuses qui ont été élaborés?

Enfin, en rouvrant ce genre de dossier, M. Drainville ne craint-il pas de recréer le climat

bafoué par les accommodements. Encore une fois, où sont les preuves? Une nouvelle charte, nous dit-il, assurerait une protection adéquate de l'égalité homme-femme. Mais cette valeur est déjà hautement affirmée dans la charte actuelle des droits et libertés de la personne, d'abord comme droit fondamental, ensuite comme clause interprétative. Qu'est-ce qu'une nouvelle charte y ajouterait?

sur ce sujet établissent qu'au contraire, les immigrants adhèrent très largement aux valeurs québécoises. M. Drainville dispose-t-il d'autres études? Enfin, concernant la nécessité d'une charte additionnelle pour faire respecter nos valeurs, quelles sont celles qui ne se trouvent pas déjà dans la Charte des droits et libertés – à l'exception de la séparation de l'État et des Églises qui pourrait faire en effet l'objet d'un ajout?

considéré qu'elle pourrait se trouver ailleurs?

Le grand défi de l'intégration des immigrants se pose partout de façon radicale avec les enfants d'immigrants. Bien qu'intégrés culturellement grâce à l'école, plusieurs d'entre eux n'arrivent pas à s'insérer économiquement et socialement. Ils en viennent à percevoir ce blocage comme un bris de contrat.

Une partie de cette génération glisse dans la pauvreté et, à moyen terme, on voit apparaître le phénomène des «banlieues», telles qu'on le connaît dans plusieurs villes de France. On le voit exploser même en Suède où 80% des habitants des quartiers en colère sont des immigrés. Et faut-il rappeler que le Québec lui-même a connu son Montréal-Nord?

Une gouvernance sage ne devrait-elle pas conduire à faire de ce problème la véritable priorité du gouvernement en matière d'intégration?

**En rouvrant le dossier des accommodements, M. Drainville ne craint-il pas de recréer le climat empoisonné qui a engendré la crise des années 2007-2008?**

empoisonné qui a engendré la crise des années 2007-2008? N'avons-nous donc rien appris des déchirements et des dangereux emportements auxquels elle a donné lieu?

M. Drainville affirme que l'égalité homme-femme est

Le ministre souhaite que le Québec officialise ses valeurs communes; ainsi, les immigrants n'auraient pas le choix de les respecter. Cet énoncé suppose que ce n'est pas le cas présentement. Les seules études que je connaisse

Selon M. Drainville, il n'existe pas de crise présentement au Québec sur le terrain des accommodements. Il dit agir par prévention. Dans cet esprit, où réside l'urgence en matière d'immigration et d'intégration? Le ministre a-t-il

## La neutralité bienveillante



PATRICE GARANT

L'auteur est professeur émérite de droit public à l'Université Laval.

Le jugement de la Cour d'appel opposant Ville de Saguenay au Mouvement laïque québécois est particulièrement intéressant pour des raisons sur lesquelles les médias n'ont pas assez insisté. C'est un arrêt constructif, non seulement pour résoudre le problème de la prière dans les assemblées de organismes publics, mais en vue de l'élaboration d'une Charte de la laïcité.

La Cour rappelle que nous vivons dans un régime constitutionnel de séparation des églises et de l'État, ce qui oblige l'État à une certaine neutralité, mais il ne peut s'agir d'une «neutralité absolue» face au phénomène religieux. Devant tenir compte de la réalité patrimoniale, «la neutralité absolue de l'État ne [me] semble pas envisageable d'un point de vue constitutionnel».

La Cour énonce même l'idée de «neutralité bienveillante» en prenant appui sur la jurisprudence de la Cour suprême. Elle conclut que «la laïcité intégrale ne fait pas partie des protections fondamentales énumérées à la Charte et cette idée n'est pas davantage sous-jacente dans la forme négative de la liberté de religion».

**La Cour d'appel conclut que la laïcité intégrale ne fait pas partie des protections fondamentales.**

Cette neutralité bienveillante permet les prières multiconfessionnelles ou non sectaires au début des assemblées des organismes publics, à deux conditions bien énoncées tant par la jurisprudence canadienne qu'américaine: il ne doit pas y avoir de contrainte ou de coercition d'exercées, et cette prière ou les exercices s'y rapportant ne doivent pas consacrer l'officialisation d'un appui à une confession particulière. Coïncidence, la Cour d'appel américaine rendait le 17 mai un arrêt sur la prière

au conseil de la ville de Greece, dans l'État de New York; la Cour a validé la prière, mais à certaines conditions que ne remplissait pas la Ville.

Il y a trois aspects complémentaires dans le jugement québécois. La Cour d'appel souligne trois erreurs manifestes commises par le Tribunal des droits de la personne: 1) la prière en cause à Saguenay a pour effet «d'imposer des valeurs, des croyances, des pratiques religieuses»; 2) la preuve d'expert retenue par le Tribunal est sans valeur par ce que le témoin Baril n'a pas l'impartialité requise d'un véritable expert; 3) le Tribunal a excédé sa juridiction en traitant des signes religieux dans l'espace public (crucifix, statue). Néanmoins, deux des juges d'appel se sont prononcés sur cette question d'une façon qui me semble pondérée et intelligente.

Finalement, un aspect accessoire du jugement concerne la remontrance au maire Jean Tremblay et l'avis que la Cour donne aux détenteurs de charges électives, soit l'obligation de pratiquer une certaine réserve, notamment en se gardant de faire du prosélytisme religieux dans l'exercice de leurs fonctions officielles.

## DEBATS@LAPRESSE.CA

## Paradoxal

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond au Québec. On prépare un projet de loi sur la laïcité tandis que des juges de la Cour d'appel confirment le droit de faire des prières catholiques dans une séance d'un conseil municipal et de garnir l'hôtel de ville de statues liées à cette religion. À quoi ça va mener tout ça? À une laïcité catholique? À une influence politique liée à la religion dominante? Les juges soutiennent que la prière du maire Tremblay n'est pas vraiment catholique. Quand on commence une prière par un signe de croix qui rappelle la Sainte Trinité, on n'est sûrement pas en méditation philosophique. Les juges ont erré et la Cour suprême doit les ramener à l'ordre. Le gouvernement du Québec doit appuyer la poursuite en appel. Sinon, son projet de loi sera boiteux. Le politique et le religieux doivent rester séparés. Le patriote, on peut laisser ça à l'extérieur des institutions politiques.

Jeannot Vachon,  
Québec

## Prérogative du maire

Le maire Jean Tremblay a enfin gagné sa bataille qui durait depuis sept ans. Je le félicite pour avoir tenu tête à ses opposants. La célébration d'une prière au début d'une séance du conseil municipal, sous la gouverne du maire, ce n'est pas l'affaire du Tribunal des droits de la personne. C'est l'affaire de la Loi des cités et des villes et de la Loi sur les élections municipales. Le maire a un droit de gestion et sa façon de gérer est unique. Les opposants à sa façon de gérer devront attendre les prochaines élections pour exprimer leur opposition à cette pratique. La prière avant la séance du conseil, ce n'est pas une question de liberté brimée pour des athées, c'est une question de comportement individuel d'un élu devant ses électeurs. Ce comportement est lié à la Loi des cités et des villes. Et puis, dans quelques années, cette question de la prière sera de l'histoire ancienne lorsqu'un nouveau maire prendra la place de M. Tremblay.

André Lefebvre,  
Gatineau

MOHAMED KOHAIL

# D'une prison saoudienne à Dollard-des-Ormeaux

Après sept ans d'une saga judiciaire qui aurait pu lui coûter la vie en Arabie saoudite, le jeune Montréalais Mohamed Kohail prépare maintenant son retour.

LAURA-JULIE PERREAULT

Depuis sept ans, personne ne répondait au téléphone dans la maison des Kohail, à Dollard-des-Ormeaux. Le père, l'homme d'affaires Ali Kohail, avait décidé en 2006 de déménager toute sa famille en Arabie saoudite. Un déménagement qui a vite tourné au cauchemar.

En 2007, deux de ses fils, Mohamed, 22 ans, et Sultan,

16 ans, ont été incarcérés et accusés du meurtre d'un jeune Syrien, Munzer Haraki, lors d'une bataille dans une cour d'école. Dans les années qui ont suivi, la famille a consacré toute son énergie à défendre les deux jeunes hommes.

Le cadet, Sultan, a été condamné à 200 coups de fouet. L'aîné, majeur au moment des gestes reprochés, a été condamné à la décapitation par sabre au printemps 2008.

Deux ans plus tard, sa sentence a été annulée par la Cour suprême du royaume wahhabite, mais Mohamed Kohail est longtemps resté derrière les barreaux, en attente d'un nouveau procès.

Entre-temps, il est tombé gravement malade de la tuberculose.

## Bataille discrète

Malgré les mauvaises nouvelles qui allaient et venaient, les Kohail et leurs proches n'ont jamais perdu espoir de faire libérer le jeune Mohamed. En décembre dernier, ils ont eu gain de cause, mais n'ont pas voulu ébruiter la nouvelle de la libération du jeune homme. Le secret a été levé hier par La Presse Canadienne.

«J'ai une obligation légale qui m'empêche de commenter la situation. Quand il rentrera à Montréal au cours des prochaines semaines, Mohamed racontera lui-même son histoire», a dit hier à La Presse Ali Kohail, joint à la résidence de la famille à Dollard-des-Ormeaux, où il prépare le retour des siens. Le père de famille ajoute qu'il ne peut donner aucun détail sur les circonstances qui ont permis à son fils de sortir de prison.

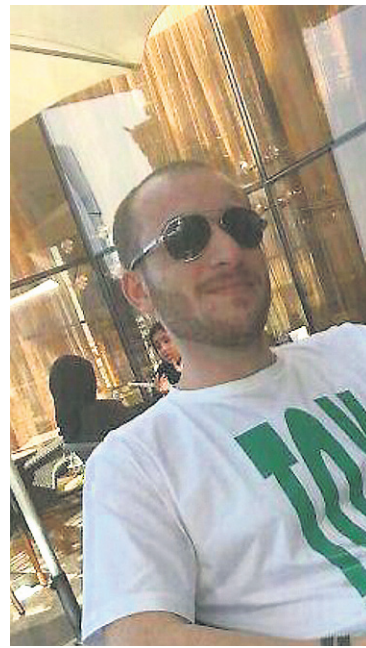


PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK  
Mohamed Kohail

## Attendu à Montréal

De son côté, Mohamed Kohail reprend tranquillement contact avec le monde extérieur. Il a un compte Facebook, par l'entremise duquel il a publié plusieurs photos depuis sa remise en liberté.

Il a aussi appelé plusieurs amis de la famille à Montréal. «J'ai su à Noël que Mohamed était de retour auprès de sa

famille. Au téléphone, il m'a dit que je ne le reconnaîtrais pas quand je le verrai, a dit hier Barry Gaipman, un orienteur de l'école Place-Cartier de Beaconsfield, que le jeune Kohail a fréquentée avant de partir en Arabie saoudite. J'ai compris qu'il a été très malade», se désole M. Gaipman. Ce dernier rêve du jour où il pourra remettre à Mohamed une boîte de souvenirs contenant des preuves de toutes les actions de solidarité faites en son nom à l'école Place-Cartier.

Rena Sahab, une amie de la famille, est soulagée de savoir Mohamed Kohail en liberté. «Il essaie de récupérer pour le moment. Il est avec sa famille après six ans de séparation. C'est une excellente chose pour lui et pour ses proches», a indiqué hier M<sup>me</sup> Sahab.

Au cours des ans, la cause des frères Kohail a fait l'objet d'actions autant à Human Rights Watch qu'à Amnistie internationale. La semaine dernière, Amnistie a diffusé un communiqué de presse dénonçant l'augmentation rapide des exécutions en Arabie saoudite. Selon l'organisme de défense des droits, au moins 47 personnes ont été tuées par l'État saoudien depuis le début de l'année.

## Mission sur Mars

# Les pilules « spatiales » étudiées par un Québécois

PHILIPPE MERCURE

Une pile de boîtes de Tylenol, des tubes de décongestionnant, quelques milliers de pilules contre les muscles endoloris... Les astronautes qui s'envoleront un jour vers Mars devront embarquer une véritable pharmacie avec eux. Et un Québécois se trouve actuellement à Houston pour voir comment préserver ces médicaments dans l'espace.

Christian Iorio-Morin, étudiant à la faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, fait un stage au Johnson Space Center de la NASA, au Texas, où il se penche sur une question cruciale: comment prolonger la durée de vie des médicaments dans l'espace?

«Une mission vers Mars durerait de deux ans et demi à trois ans, et on va avoir un problème avec les dates d'expiration des médicaments, explique le jeune homme de 26 ans. En plus, on a des indices qui montrent que les médicaments se dégradent plus rapidement dans l'espace, ce qui accentue le problème.»

Le niveau élevé de radiations et l'environnement de stockage différent sont notamment avancés pour expliquer cette dégradation accélérée. «Au bout du compte, quelqu'un va utiliser ces balises pour fabriquer le système d'entreposage final qui permettra de bien conserver les médicaments», explique M. Iorio-Morin, qui détient un doctorat en médecine et un autre en pharmacologie.

## Problèmes de santé multiples

La plupart des astronautes ont recours à des médicaments pendant les missions spatiales, notamment pour lutter contre le «mal de l'espace» – un genre de mal de l'air provoqué par l'absence de gravité. L'insomnie, les douleurs musculaires et les congestions nasales sont aussi fréquentes. Les astronautes doivent aussi pouvoir compter sur des médicaments en cas de problèmes de santé plus sérieux.

Se retrouver au Johnson Space Center est un rêve pour Christian Iorio-Morin, un passionné de l'espace. Son séjour d'un mois au Texas a en plus coïncidé avec le retour sur Terre de l'astronaute canadien Chris Hadfield, qui a entamé sa réadaptation au même endroit.

Une mission habitée vers Mars n'aurait pas lieu avant au moins 2030, mais le jeune homme se sent privilégié de travailler à quelque chose qui pourrait servir à une telle aventure.

PARCE QUE VOUS VOULEZ VOIR L'INFO AUTREMENT

LIVRÉE GRATUITEMENT TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ redéfinit votre façon de vous informer.  
 Un format unique et novateur conçu pour lire vos contenus préférés sur iPad.  
 Un contenu riche en images interactives, vidéos et galeries photos.  
 Une expérience conviviale pour apprécier chaque moment de lecture.

Disponibles dans l'App Store

Decouvrez-en plus sur [LaPressePlus.ca](http://LaPressePlus.ca)

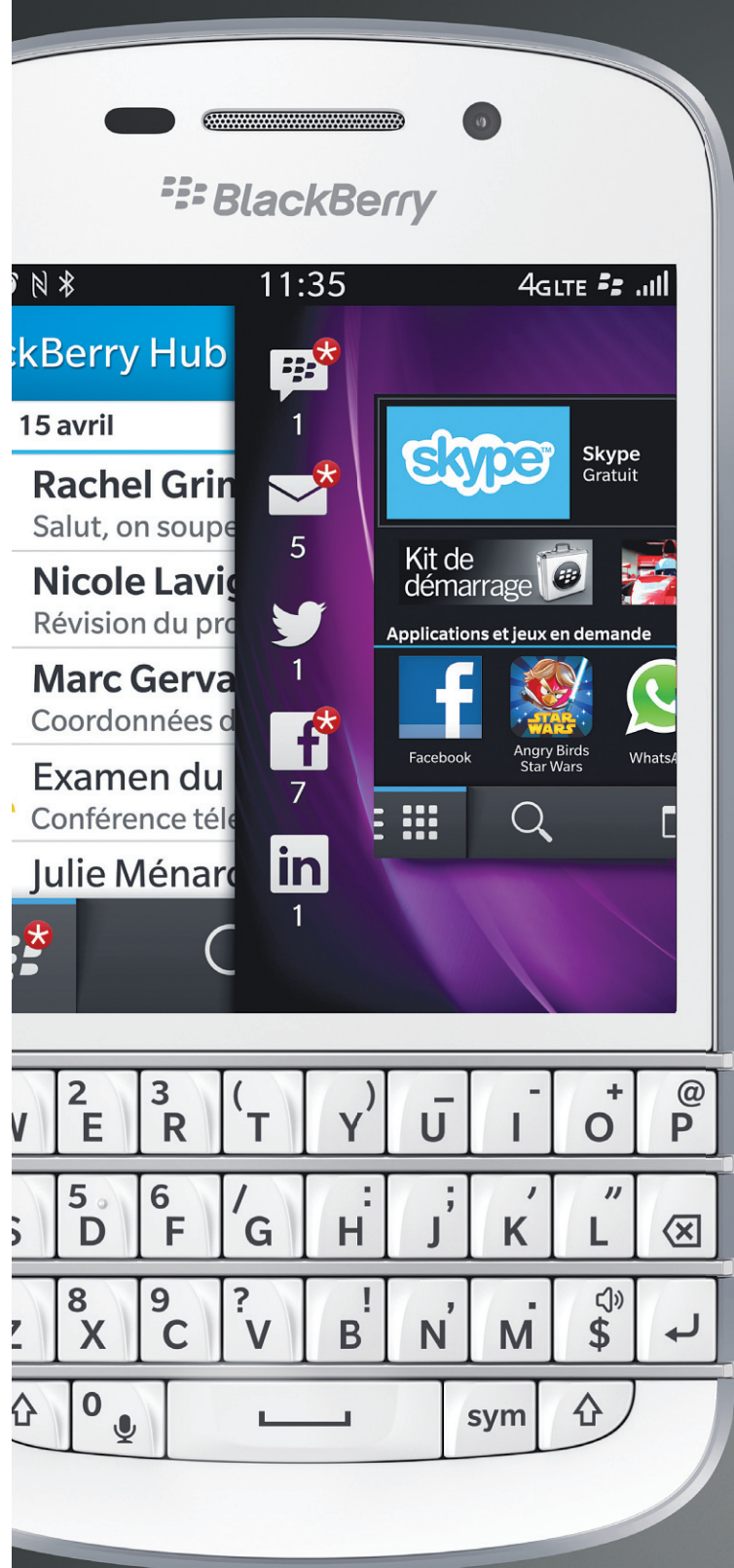
iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

DEUX GENRES DE  
CLAVIERS, UNE  
PERFORMANCE UNIQUE  
EN SON GENRE.

Voici les nouveaux BlackBerry® Q10 et Z10.

La toute nouvelle expérience BlackBerry 10 vous attend! Vous avez désormais le choix entre le clavier QWERTY et le clavier tactile. Conçu pour vous permettre d'aller de l'avant.

[blackberry.com](http://blackberry.com)



 **ROGERS™**

 **BlackBerry®**

Allez de l'avant

Capture d'écran simulée. © BlackBerry, 2013. Tous droits réservés. BlackBerry®, ainsi que les marques de commerce, les noms et les logos associés, sont la propriété de Research In Motion Limited et ils sont déposés ou utilisés aux États-Unis et dans d'autres pays du monde. Les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.